

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 55—N... SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 25 JANVIER 1968 PRIX 10c

Des écoles publiques françaises en Ontario dès septembre prochain

Récemment, le quotidien LE DROIT d'Ottawa annonçait en grandes manchettes que le gouvernement ontarien se prépare à établir des écoles secondaires françaises dès septembre prochain.

La correspondante du quotidien d'Ottawa, Lilian Newbery, résumait ainsi ce nouveau projet qui révèle le sérieux du gouvernement ontarien dans ses efforts de favoriser le développement culturel de sa population francophone.

Un rapport de comité présenté à la Législature, le 15 mars, doit recommander l'établissement, d'ici septembre, d'écoles secondaires françaises dans les districts où les écoles élémentaires enseignent actuellement à 100,000 enfants dans leur langue maternelle.

Le premier rapport présenté par ce comité et traitant des écoles secondaires françaises, ne sera constitué que de recommandations pour une législation, a déclaré un informateur. Un rapport plus complet, qui doit être prêt au mois de juin, traitera de problèmes connexes.

Les comtés qui ont une population de langue française auront probablement le choix entre trois écoles:

—Ceux qui ont une population francophone considérable choisiraient probablement une école composite qui fournirait l'enseignement en français pour les lettres, les sciences, ainsi que les cours commercial et technique.

—les comtés à population francophone moins importante pourraient consacrer une unité ou une aile d'une école anglophone à l'enseignement du français.

—la continuation des cours donnés actuellement en français dans certaines écoles élémentaires: français, histoire, latin, géographie.

Cadre existant

Le comité recommandera vraisemblablement que les comtés voisins à population française de moindre importance fournissent des écoles qui desserviraient les deux comtés.

Un cadre existe déjà prévoyant que les commissions établissent des écoles de ce genre, mais le comité travaille à la condition que ce plan sera établi dans les endroits où la population le justifie. Les professeurs se recruteront tout d'abord parmi ceux qui sont disponibles dans les écoles publiques et dans certaines écoles françaises privées, dont plusieurs ferment leurs portes pour des raisons financières.

Eventuellement, les professeurs seront fournis entièrement par les collèges bilingues. Ceux-ci fonctionnent actuellement à l'Université d'Ottawa et à l'université Laurentienne de Sudbury.

Le comité peut recommander que les écoles soient obligatoires dans les centres où la population francophone est en nombre suffisant, ou que leur établissement soit laissé à la discrétion des commissions-scolaires locales.

Choix de la langue

La politique du Ministère, qui a été expliquée par le ministre de l'Education, M. William Davis, au cours de la conférence sur la Confédération de l'avenir, consiste à assurer à "chacun des étudiants de langue française de la province la possibilité de recevoir l'enseignement à partir de la maternelle jusqu'au niveau universitaire, ainsi que le cours gradué et l'école normale dans la langue de son choix."

Le comité a été choisi en novembre, afin d'étudier la procédure qui pourra garantir l'existence de ces écoles là où la population la justifie.

Cette décision a été provoquée par un mémoire de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario.

Après que le comité aura présenté ses recommandations pour la législation, il s'occupera de questions comme la possibilité d'accepter des élèves anglophones dans les nouvelles écoles. Il étudiera également les aspects académiques et religieux de l'enseignement en langue française.

A Ottawa

Un peu plus tard, le même quotidien rapportait que le

(Suite à la douzième page)



M. Laurent Desjardins, député de Saint-Boniface à la législature manitobaine, qui s'est toujours occupé d'activités sportives de tous genres, et plus particulièrement de hockey, a été délégué par le club des "Bruins" de Boston, dont il est le dépisteur au Manitoba, aux jeux olympiques d'hiver qui se tiendront du 6 au 18 février à Grenoble en France. M. Desjardins a bien voulu accepter d'y représenter en même temps le journal "La Liberté et le Patriote" et le poste CKSB de Saint-Boniface auxquels il remettra un compte rendu dès son retour.

Relations de bonne entente

La Manitoba Home & School Parent-Teacher Federation, la Catholic Parent-Teacher Federation et la Fédération des Associations de Parents et Maîtres de Langue Française du Manitoba ont formé un Conseil afin de travailler ensemble dans la bonne entente et les bonnes relations et ainsi atteindre plus efficacement et rapidement leurs buts communs dans l'éducation.

Ce Conseil est formé de douze membres, dont trois représentants de chaque Fédération et les trois présidents qui sont membres ex-officio.

Le Manitoba prépare son progrès économique

Selon l'exposé présenté par l'hon. Sidney Spivak, ministre de l'Industrie et du Commerce, 500 compagnies manitobaines sont intéressées et sont capables de faire de l'exportation. C'est au cours de la session de l'après-midi, mardi 16 janvier, à la Conférence au Sommet des Hommes d'Affaires du Manitoba, que le ministre a présenté son aperçu.

Il révéla que son département complétait un rapport des marchés possibles dans les états du Midwest américain. Plus tard, on en fera l'évaluation avec chacune des compagnies intéressées. Le gouvernement fait tout en son pouvoir pour ouvrir les portes du marché américain à nos industries, surtout celui de la région adjacente à la nôtre qui compte une population de 45 millions. On enverra des missions commerciales dans dix villes importantes de ce territoire, Minneapolis, Chicago et Denver par exemple, et on fera en sorte que nos marchandises soient en exposition aux foires, surtout dans les centres du Dakota-Nord, du Dakota-Sud et du Minnesota.

Le ministre a rappelé qu'à la suite des négociations de la Kennedy Round, le gouvernement a fait pression auprès éd'Ottawa afin que les autorités fédérales viennent en aide aux industries affectées par les nouveaux tarifs. Le gouvernement central a acquiescé aux demandes du Manitoba et collaborera avec lui pour aider les industries locales à moderniser leurs usines, etc. La province fournira sa part pour aider à stimuler le commerce.

Afin de promouvoir des programmes d'exportation et de production, le gouvernement se propose de:

- faire venir des acheteurs étrangers au Manitoba pour rencontrer les manufacturiers (déjà une mission est venue de Grande-Bretagne);
- aider les manufacturiers à concourrir avec succès en améliorant le dessin de leurs produits et en perfectionant leur technique;
- offrir des octrois d'assistance technique en vue d'améliorer la production et le contrôle des prix et la vente. Le Manitoba Design Institute collaborera à ce travail;
- offrir des octrois aux firmes qui emploieront des spécialistes afin d'améliorer la qualité de leurs produits.

Le ministre a aussi indiqué que le but du gouvernement était de chercher à développer des industries un peu partout dans la province afin de procurer des emplois aux jeunes dans la région où ils ont été élevés.

Déclarant que le Manitoba est au seuil de sa plus grande expansion, M. Spivak a affirmé: "En approchant du centenaire du Manitoba, nous sommes devenus une province industrielle. Nous avons une base solide pour une croissance économique accélérée et un commerce d'exportation prospère".

La tâche de tous les Manitobains dans cette magnifique aventure est d'inspirer la confiance, la fierté et l'optimisme... l'esprit de '70.

Une semaine où les libéraux ont occupé le premier plan

Ces jours derniers s'est terminé à Winnipeg ce que l'on pourrait appeler la semaine du parti libéral.

Le fait le plus saillant a été tout d'abord la conférence libérale de l'Ouest. Environ 1,200 délégués des provinces de l'Ouest et du Yukon se sont réunis dans le but d'élaborer un programme politique qui saurait gagner les faveurs de la majorité de la population de l'Ouest canadien.

Comme il fallait s'y attendre cependant, le public a semblé porter davantage son attention à la présence du premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, et des sept candidats à la succession comme chef du parti libéral fédéral. L'occasion était d'ailleurs unique pour ces aspirants, tous de l'Est du Canada à l'exception du Rév. Lloyd Henderson, de Portage-la-Prairie, de prendre contact avec les délégations de l'Ouest et de tenter d'y gagner des "supporters".

Le credo de M. Pearson

La conférence fut inaugurée dimanche matin, 21 janvier, par un discours de M. Pearson. S'adressant avec la simplicité et la sincérité qu'on lui connait, M. Pearson mit l'accent sur ce qu'il considère comme étant le problème fondamental pour le Canada, "l'unité du pays". "Si ce problème ne se règle pas, a-t-il prédit, les autres difficultés que peut connaitre le pays n'auront pas d'importance, puisqu'il n'y aura plus de Canada".

Il énonça alors ce qu'il a nommé "le credo du Canada": "Je crois en une seule Confédération canadienne, souveraine, édifiée sur les deux nations qui l'ont fondée avec pleins pouvoirs pour la société canadienne-française de jouer son rôle dans la croissance du pays."

M. Pearson s'est en outre fait le champion des droits des francophones hors du Québec, disant que le premier tome du rapport Laurendeau-Dunton a-vait fait des suggestions utiles à cet égard.

Il a exprimé, d'autre part, l'espoir que la prochaine conférence constitutionnelle "marquera le début de l'édification d'une Confédération nouvelle".

Au début de sa conférence, le premier ministre avait avoué humblement que l'un des plus grands regrets de sa carrière politique était de n'avoir pas réussi à faire partager par l'Ouest canadien ses propres vues sur le Canada. Il a également endossé la majeure partie de la responsabilité de l'échec de son parti dans l'Ouest.

Les aspirants

Dimanche soir, sept des neuf candidats officiels rivalisèrent d'adresse afin de séduire les queque centaines de délégués de l'Ouest à la conférence.

D'après les journaux de Winnipeg, c'est le Rév. Henderson qui a été l'orateur le plus amusant, mais ce fut l'honorable J. Greene, ministre de l'Agriculture, qui aurait le plus impressionné ce milieu si sensible aux fluctuations de l'économie agricole et si jaloux de maintenir la libre entreprise. Dans l'ensemble cependant, l'Ouest semble vouloir demeurer non engagé.

M. Molgat et le Métro

Jeudi dernier, 17 janvier, le chef du parti libéral provincial, M. Gildas Molgat, se déclara personnellement favorable à l'amalgamation des 14 municipalités du Winnipeg métropolitain en un seul gouvernement municipal. Selon lui, l'amalgamation éliminerait le gaspillage et la multiplication inutile des dépenses. Elle permettrait la planification du développement économique de la région urbaine, la centralisation des services administratifs concernant l'habitation, la protection contre l'incendie, etc.

Un conservateur devient libéral

Le lendemain, le vice-président du gouvernement métropolitain de Winnipeg, M. Charles H. Huband, annonçait officiellement qu'il aspirait à devenir candidat du parti libéral dans la circonscription provinciale Wolseley qui deviendra bientôt vacante avec le départ de M. Duf Roblin.

L'on sait que M. Huband a déjà été président de l'Association des Jeunes progressistes-conservateurs du Manitoba et qu'il était jusqu'à récemment un des membres les plus éminents de l'organisation du parti progressiste-conservateur du Manitoba. En annonçant sa décision, M. Huband a blâmé le parti conservateur de ne pas apporter son support au gouvernement métropolitain et à ses programmes.

Les évêques ne présenteront pas leur mémoire sur l'avortement

OTTAWA — Voici la teneur d'une lettre que S. Exc. Mgr Alexander Carter, président de la Conférence Catholique, a adressée au Dr Harry C. Harley, président du Comité permanent de la Santé et du Bien-être social de la Chambre des Communes:

"Les Evêques catholiques du Canada, vous vous en souvenez, devaient d'abord rencontrer les membres de votre comité, le 19 décembre dernier. Cette audience a été subséquemment reportée au 18 puis au 23 janvier. Entre-temps, tous ont appris par la voix des journaux que votre comité a présenté, le 19 décembre, un rapport intérimaire et que le surlendemain, le gouvernement a soumis lui-même à la Chambre un projet de loi sur l'avortement.

"Dans ce changement de contexte et devant les options déjà prises, la Conférence épiscopale ne se croit pas en mesure de présenter le document qu'elle avait élaboré dans une toute autre perspective. En effet, le mémoire qui avait été préparé dans le but de collaborer à une étude en cours, se trouve maintenant — et vous en conviendrez sans doute — dépassé dans une certaine mesure par les récents événements. Nous le regrettons sincèrement.

"En conséquence, j'ai le devoir de vous informer que, contrairement à ce qui avait été préalablement sollicité et convenu, la Conférence Catholique Canadienne ne présentera pas, le 23 janvier prochain, de mémoire au Comité permanent de la Santé et du Bien-être social, que vous avez l'honneur et la responsabilité de présider.

"Face à cette nouvelle situation, les évêques se proposent plutôt de préciser à la population canadienne — et ils le feront incessamment sous forme d'une déclaration pastorale — leur point de vue général sur l'aspect moral de cette importante question de l'avortement."

Les ententes France-Québec et France-Acadie se précisent

Les relations entre la France et le Québec ont connu ces derniers temps un développement que M. Jean-Noël Tremblay, ministre des affaires culturelles du Québec, considère comme très encourageant.

En même temps, des personnalités acadiennes du Nouveau-Brunswick se rendaient à Paris et étaient reçues par le Général de Gaulle et participaient à des séances de travail avec de hauts fonctionnaires du gouvernement français.

M. J.-N. Tremblay, avant son retour de Paris, a donné une conférence de presse où il a dressé le bilan de toutes ses activités en France:

- **Maisons de la culture:** Quatre-vingt centres culturels sont en voie de création au Québec. Pour assurer leur fonctionnement, une mission québécoise viendra en France à la fin d'avril, étendant le système des maisons de la culture française, et en juillet une mission française de coopération technique se rendra au Québec. Les centres, dont quelques-uns constitueront des maisons-pilotes, devraient commencer à fonctionner en octobre. Le Québec est disposé pour sa part à fournir toutes informations sur le Québec aux maisons de la culture française: documents, diapositives, colloques, etc.
- **Expositions:** Une exposition française "de prestige" (comprenant essentiellement des peintures) marquera en septembre l'inauguration du nouveau Musée d'art contemporain de Montréal, installé dans l'ancienne galerie d'art de l'Exposition universelle de 1967, transformée en musée provincial. Une grande exposition sur la civilisation au Canada français doit s'ouvrir à Paris au début de l'an prochain.
- **Films:** Une Direction du cinéma va être créée à Québec. Les problèmes de la distribution des films français et des échanges ont été mentionnés. Il est anormal que des films français soient projetés doublés en anglais au Québec.
- **Radiodiffusion:** On ne peut écarter l'éventualité de la création d'un réseau de radiodiffusion du Québec. Le ministre a eu en tout cas des conversations avec les dirigeants de l'Office de la radio et télévision française. Il a visité la Maison de l'ORTF.
- **Théâtre:** La création d'un Théâtre lyrique permanent au Québec est projetée. Un premier rapport a été remis à M. Tremblay le 16 décembre dernier. Il s'est entretenu de la question au cours de son séjour parisien avec M. Georges Auric, directeur des théâtres nationaux français.

(Suite à la douzième page)

M. Stanfield parle du Canada français devant des Canadiens d'origine allemande

OTTAWA — "On entend souvent dire que le fait de reconnaitre des droits spéciaux aux Canadiens français constitue une discrimination injuste contre d'autres groupes ethniques du Canada. Cette position est fausse et peut même devenir dangereuse."

"Notre pays a son histoire. Le fait français faisait partie de cette histoire bien avant la venue des citoyens de langue anglaise et cela a été reconnu et protégé par les lois. C'est en reconnaissance de ces faits qu'en 1867 on a incorporé dans la constitution canadienne, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, certaines garanties formelles. Ces garanties n'ont pas créé elles-mêmes des droits nouveaux; elles consacraient plutôt certains droits qui ont des racines profondes dans l'histoire. Il en est ainsi aujourd'hui; l'extension de ces garanties n'a pas pour objet de créer de nouveaux principes mais de mettre à jour un principe bien établi."

Tels sont les propos tenus à Toronto par le chef conservateur, M. Robert Stanfield, dans un important discours devant un groupe d'hommes d'affaires d'origine allemande.

"J'ai déjà dit, a déclaré M. Stanfield, qu'il est non seulement souhaitable mais nécessaire d'accorder des droits accrus aux Canadiens français si nous voulons faire honneur à l'esprit de la Confédération."

Et encore: "En essayant aujourd'hui de créer l'entente cordiale entre Canadiens français et Canadiens anglais, nous nous engageons dans un processus qui n'hypothèque en rien l'avenir et qui ne renie pas le passé."

Après avoir ainsi rassuré son auditoire, M. Stanfield a laissé entendre que rien dans la constitution n'empêche les gouvernements provinciaux de donner satisfaction à leurs minorités si la population aussi bien que l'opinion publique le justifient.

M. Stanfield a loué à cet égard le travail du gouvernement ontarien. Il a dit qu'il n'est pas assuré qu'il serait utile aux grands partis fédéraux de développer une politique constitutionnelle bipartisane. M. Stanfield s'est dit tout à fait conscient de ses responsabilités de leader d'un parti dont la force est ailleurs qu'au Québec. Il a engagé la communauté d'origine allemande de Toronto à calmer les craintes de ses concitoyens d'autres provinces et à exercer elle-même un certain leadership dans la discussion de ces questions délicates.

Dans la première partie de son allocution, M. Stanfield avait identifié ainsi certains faits majeurs de l'histoire canadienne contemporaine:

- La crise canadienne n'est pas née sans raison. Elle est issue d'une profonde insatisfaction au Canada français de ce que le Canada a été depuis 100 ans. Le premier pas vers un règlement de cette question est donc de reconnaitre une fois pour toutes que le vieux Canada est mort. Déjà, il y a des changements d'attitudes partout à travers le pays. Il va certainement y avoir des modifications dans les arrangements constitutionnels.
- La menace d'une séparation du Québec est réelle même si elle parait lointaine. On ne l'écartera pas en disant qu'elle n'existe pas.
- Enfin, il s'agit de déterminer qui (et de quelle façon) inspirera et déterminera la nature des changements constitutionnels à venir.

M. Stanfield a ensuite parlé de la situation économique du pays et des pressions qu'elle subit.

"Nous ne pourrons réduire ces pressions par une simple redistribution des revenus entre les divers ordres de gouvernement; il est d'ailleurs assez difficile de discuter de la distribution de revenus qui n'existent pas."

"Nous ne pourrons réduire ces pressions par une simple restructuration du système fiscal."

"Notre problème est encore plus fondamental. Il s'agit d'accroitre notre taux de productivité et de croisance."

M. Stanfield a exprimé l'avis qu'il s'agit là d'une responsabilité économique aussi bien que sociale du gouvernement fédéral.



Winnipeg aura sa part du tournoi mondial de hockey en 1970. On voit ici MM. Harold Martin et Percy Downton, respectivement président et gérant de Winnipeg Enterprises, qui se réjouissent de l'heureuse nouvelle. L'on sait que le gouvernement manitobain s'est engagé à défrayer toutes les dépenses (transport, logement) encourues par les équipes et les officiels qui participeront à ce tournoi.

(Photo Tribune)

Une très bonne nouvelle

On vient d'apprendre que la Fédération des Associations de Parents et Maîtres de Langue Française, la Catholic Parent-Teacher Association et la Manitoba Home and School Parent-Teacher Federation viennent de former un conseil conjoint dont le but sera de coordonner les efforts de ces trois organismes dans la poursuite d'objectifs qui, sous bien des aspects, leur sont communs.

C'est là une très bonne nouvelle. Elle ne peut que réjouir tous ceux qui ont à coeur non seulement l'instruction mais aussi l'éducation intégrale des enfants et des adolescents.

Le domaine de l'éducation et de l'enseignement est devenu tellement complexe aujourd'hui qu'il est nécessaire pour tous ceux qui s'en occupent de travailler en parfaite harmonie. D'autant plus que la transformation des structures relève ultimement des autorités gouvernementales et de leurs fonctionnaires et que ceux-ci ne sont guère prêts à écouter les réclamations de groupes isolés ou divisés.

Il faut donc féliciter les dirigeants et les membres de ces trois associations d'avoir repris contact entre eux et d'avoir renoué leurs relations. On ne peut qu'en espérer une action plus forte parce que plus concertée.

Il faut également les féliciter d'avoir su s'entendre et s'accepter avec leurs diversités propres. Chacune de ces associations en effet, surtout la Fédération des Associations de Parents et Maîtres, a des objectifs très particuliers, tant sur le plan de la religion que sur celui de la langue et de la lecture, qu'elle est en droit de continuer à poursuivre. Il est donc heureux que toutes les trois n'aient pas cherché à s'amalgamer, mais plutôt à entrer en dialogue et à établir des points d'entente. Il en résultera sans doute un enrichissement mutuel et un respect plus accentué des valeurs propres à chacune.

J.-P. A.

Si jeunesse pouvait . . .

Si jeunesse savait . . . si vieillesse pouvait. Ainsi va l'adage ancien. Mais la jeunesse fait mentir les proverbes. Qu'est-ce que la jeunesse d'aujourd'hui ne sait pas?

La radio annonçait tout à l'heure la démission du recteur d'une grande université britannique. Le recteur démissionne à la suite d'une mise en demeure que lui a servie le journal des étudiants: ou vous acceptez la pilule anticonceptionnelle à l'université ou vous démissionnez. Le recteur a démissionné. Moins parce qu'il "désapprouve" ce genre de préoccupations que parce qu'il est parvenu à la limite du "mépris".

Dans l'une de nos grandes villes, un adolescent s'est tué, semble-t-il, par nécessité de réussir un coup de théâtre.

La chronique des faits divers est toujours riche. Elle se révèle quelquefois particulièrement affligeante.

Un titre attire pourtant spécialement l'attention: Partout dans le monde, les jeunes élites se révoltent **(La Presse).**

Il s'agit d'un article d'Arnold Toynbee. L'historien n'appartient pas exactement à la jeune génération. Mais il se penche avec sympathie sur les revendications de la jeunesse. Sa révolte lui paraît liée au progrès technologique, comme un effet à une cause. Le diagnostic vaut pour l'ensemble de l'humanité, s'il faut croire ce témoignage:

"Ici, nous touchons du doigt la cause du malaise généralisé de l'humanité d'aujourd'hui. Nous nous expliquons ainsi la révolte furibonde de la jeune génération à laquelle on demande de porter le carcan le plus lourd, le plus étouffant jamais inventé. Voilà qui explique l'origine commune des troubles estudiantins et de la révolte des jeunes en Chine."

La jeunesse d'aujourd'hui est-elle toute entière dans le phénomène "hippie"? Autrement dit, sa révolte est-elle toute entière affectée du signe négatif? Non pas.

C'est le même historien qui, dans des articles écrits pour **Life** — reproduits dans le **Figaro Littéraire** — donne des exemples d'un mouvement chez la jeunesse qui démontre bien plus de force que de faiblesse. Car toutes les révoltes se jugent finalement sur ce qui les alimente. Si elles sont faites avec de la faiblesse, il y a gros à parier qu'elles se termineront dans la désintégration et le désastre. Si, au contraire, elles sont l'expression d'une force d'âme indiscutable, elles aboutiront à des oeuvres constructives. L'historien, qui se fait reporter, à l'occasion d'un séjour aux Etats-Unis — son dix-huitième depuis 1925 — se déclare impressionné par l'évolution d'une jeunesse qui, par-delà certains comportements aussi spectaculaires que lamentables, montre une volonté marquée à faire mieux que ses aînés.

C'est le cas de l'étudiant qui se fait médecin pour aller soigner des êtres abandonnés dans quelque coin reculé de la planète, plutôt que de se recruter une clientèle payante aux Etats-Unis.

La médecine peut être fort payante, et quiconque dédaigne une carrière riche et honorée, pour aller se dévouer dans quelque coin reculé, fait nécessairement scandale, au moins dans sa propre famille. Mais l'exemple peut se révéler salutaire au sein d'une société trop sûre d'elle-même et oublieuse de bien des réalités désagréables.

Se peut-il que la jeunesse américaine ait appris à se servir de son sens critique au point de s'interroger sur l'idéal de réussite matérielle proposé comme l'expression ultime de la sagesse à tant de générations qui l'ont précédée?

"Les jeunes Américains, répond Toynbee, n'éprouvent qu'horreur pour les valeurs auxquelles croient leurs parents. Enfin, le terme "horreur" est peut-être trop fort. Disons en tout cas répugnance."

Toute la question, dès lors, revient à savoir si les normes sur lesquelles reposait le mode de vie américain lui-même étaient des valeurs artificielles, au bout desquelles on ne devait trouver qu'illusions et désenchantement. Il est impossible de tenter de répondre à cette question centrale sans instituer le procès de toute une série de croyances admises comme l'ABC de la réussite humaine. Mais le fait que la question soit posée et qu'elle le soit, de façon dramatique, par la jeunesse elle-même invite à la réflexion. "J'ai peur pour l'Amérique", conclut l'historien Toynbee, qui n'est pas exactement un fantaisiste.

La jeunesse qui a 20 ans — la nôtre comme celle des autres pays — n'a pas connu la guerre. Qui a dit: "A tous les 20 ans la jeunesse pose des questions à ses aînés sur le sens de l'univers et ceux-ci répondent par la conscription"?

La jeunesse d'aujourd'hui ne reçoit pas de ses aînés ce genre de réponse. On ne sait s'il faut l'en plaindre ou l'en féliciter; car bien des pièces du casse-tête contemporain ne sauront être réunies que par la force de sa volonté.

Guy Cormier
(La Presse 16-1-68)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Amérique du Sud: $5.50
Autres pays: $6.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Un poète délicat disparaît

Marie Noël, de son vrai nom Marie Rouget, est décédée à Auxerre, à l'âge de 84 ans.

Née en 1883, Marie Noël a passé toute sa vie dans le calme provincial de sa ville natale. Elle était un poète "populaire": elle écrivait pour tout le monde, avec les mots de tous les jours; elle disait des choses simples, directes, touchant Dieu, l'amour, l'enfance, la mort, le besoin de croire, la pitié, capables d'émouvoir comme elle était émue elle-même en les disant. La renommée est venue ces dernières années toucher "la petite dame d'Auxerre"; le prix de l'Unanimité des Gens de lettres (1962), le grand prix de poésie de l'Académie française (1962), le grand prix littéraire de la Ville de Paris (1966) lui ont été décernés. Marie Noël venait de publier, il y a quelques semaines, chez Stock, un recueil de souvenirs, "le Cru d'Auxerre".



Le tapis de "bienvenue" déroulé devant les délégués à la Conférence libérale de Winnipeg, peut-être y avait-il des malins pour le soutirer sous les pieds de certains candidats à la chefferie. Comme on le sait, la légendaire hospitalité de l'Ouest n'est pas sans réticence à l'endroit d'un certain parti. (Photo Tribune)

Les crânes révérés au Latran comme étant ceux de Pierre et Paul sont faux

ROME — Une archéologue du Vatican a déclaré être persuadée, après une étude, que les deux crânes considérés depuis longtemps comme ceux des apôtres Pierre et Paul ne sont pas authentiques.

Le vrai crâne de saint Pierre aurait été trouvé en fragments sous la basilique de Saint-Pierre en 1950, affirme le professeur Margherita Guarducci dans un livre récemment publié.

Mme Guarducci, de l'Université de Rome, a contribué largement à élucider un mystère qui trouble depuis 17 ans les historiens du Vatican.

En 1950, des archéologues ont découvert ce qu'ils ont appelé la tombe de saint Pierre, le premier apôtre, sous les "Grottes Vaticanes", c'est-à-dire la Crypte de la Basilique. Peu après, ils trouvaient des os, dont des fragments de crâne, dans une cassette, à peu de distance du "tombeau".

"Les ossements près du Tombeau sont authentiques"

Mme Guarducci, dont les théories ont suscité des discussions dans les milieux archéologiques, avait donc affirmé que ces ossements trouvés près du lieu où fut enseveli saint Pierre, étaient ceux de l'apôtre.

Or, ayant effectué au cours des derniers temps un examen des reliques des "chefs" des apôtres au Latran, Mme Guarducci, tout en déclarant qu'elle ne pouvait divulguer les résultats de son enquête, a affirmé, dans un article, que les conclusions auxquelles elle a abouti "n'imfirmaient en rien" ses convictions touchant l'appartenance au squelette du prince des apôtres des ossements retrouvés sous la basilique vaticane. Ce qui revient à dire, comme le signale un article du principal journal du soir de Rome, "Il Giornale d'Italia", que les chefs vénérés au Latran ne sont pas ceux des apôtres.

Il faut dire d'ailleurs que c'est plutôt en vertu d'une pieuse tradition que sur la base de preuves irréfutables que les deux reliques avaient été considérées jusqu'à présent comme celles des deux saints, fondateurs de l'Eglise de Rome.

Les dégâts en Sicile

ROME — Le gouvernement italien a dit que le tremblement de terre qui a ravagé l'ouest de la Sicile, a causé des dégâts évalués à $320,000,000 aux propriétés publiques et privées. Le sous-secrétaire des Travaux publics, M. Luigi Giglia, a précisé que 9,000 maisons avaient été complètement détruites. Il n'a pas fourni de détails sur les édifices publics, mais a dit que des hôpitaux, des installations sanitaires publiques, des écoles et de nombreuses routes ont été fortement endommagés.

L'avenir de M. Pearson

Au temps de la guerre de Troie, les chefs militaires éliminés se retiraient sous la tente et boudaient. On pourrait au Canada relever des cas similaires sans aller plus loin que l'ombre de la colline parlementaire. Mais il n'en est pas ainsi pour tous, heureusement, et d'aucuns se demandent déjà ce que fera le Premier ministre Pearson lorsqu'il aura déposé son manteau de chef libéral. Des journaux de Londres croient même savoir qu'il deviendra une sorte d'ambassadeur itinérant, poursuivant ainsi la tâche pour laquelle il est éminemment qualifié, celle de conciliateur international.

Car M. Pearson, de formation universitaire et diplomatique, pourrait exercer dans un domaine qui lui est familier, une influence considérable, y jouer un rôle prépondérant. On s'accorde à reconnaître que, comme chef de parti, il ne pouvait donner sa pleine mesure. Homme fin et subtil, homme d'étude et d'esprit, les gros plans le déroutaient visiblement. Il aimait à envisager une question sous tous ses angles, et à les exposer au public ou à la Chambre. Telle n'est pas l'attitude normale d'un politicien qui ne fait valoir que son point de vue et cherche plutôt à plaire à ses clients qu'à défendre une cause qu'il croit juste. M. Pearson a été meilleur politique que politicien.

Il sera bientôt libre de revenir à la carrière qui est réellement la sienne et qui lui a assuré ses plus brillants succès. Dans un monde qui se rétrécit toujours davantage, où règne de plus en plus l'interdépendance, parce qu'un conflit de frontière peut dégénérer en conflagration générale, un négociateur valable est un homme très recherché.

Ambassadeur à Washington, directeur de la diplomatie canadienne, on l'a vu à l'oeuvre en 1947, après la guerre, alors qu'il a persuadé les Nations unies de la nécessité de créer une force militaire pour le maintien de la paix. Il acquit alors la réputation d'être à la fois un penseur réaliste, combinaison assez peu courante. Cette initiative fournissait à l'organisation mondiale un droit de regard et même d'intervention pour apaiser les colères et les revanches, pour prévenir les revendications armées entre pays limitrophes. C'est encore M. Pearson qui, en 1956, écartait la menace d'un conflit entre Israël et les pays arabes, en obtenant de la République arabe unie l'autorisation d'installer à la frontière une force en armes des Nations unies.

Ses multiples interventions en faveur de la paix, soit à New York, à Washington, ou à Ottawa, ont eu des répercussions mondiales. Aussi n'est-il pas étonnant qu'on ait songé à lui en plusieurs circonstances pour lui proposer des postes-clés aux Nations unies. Son nom, sinon sa candidature, fut suggéré comme successeur de M. Dag Hammershold, lorsque celui-ci fut descendu, d'une façon mystérieuse, non loin de Stanleyville, au Congo ex-belge, au temps de Lumumba. Mais ses devoirs parlementaires obligèrent M. Pearson à se récuser. Chaque fois que U Thant parle de démission, le nom de M. Pearson revient à la surface.

On recourra, sans doute, à ses services dès qu'il recouvrera sa liberté. L'Université de Carleton lui ouvrirait, dit-on, ses portes pour lui confier la chaire de politique internationale. Mais nous croyons comprendre qu'il entreprendra si tôt qu'il quittera le parlement une ou deux tournées à travers le monde, surtout dans les foyers de discorde, pour y tenter de réduire la tension et y prévenir les escalades. Ces voyages ne lui seraient pas confiés par le Canada, mais bien par l'ONU dont il deviendrait l'ambassadeur itinérant ou le négociateur ambulant. Il en a le prestige et les titres, en attendant d'en avoir la mission. Celle-ci d'ailleurs ne viendrait pas en conflit avec ses fonctions professorales.

Mais avant de faire sa rentrée sur la scène internationale, il lui reste une tâche à compléter, celle qui serait l'ambition de sa vie: établir des bases d'entente entre les deux peuples fondateurs de notre pays, créer entre nos deux solitudes une compréhension suffisante pour sauver le pays, même si la Constitution doit abandonner la mode victorienne, pour revêtir un costume plus conforme aux aspirations des nôtres. Et ce résultat espéré vaudrait encore mieux pour nous que le prix Nobel.

Fulgence Charpentier
(Le Droit 8-1-68)

Aide aux personnes atteintes de crises cardiaques

OTTAWA — Les personnes qui ont subi une crise cardiaque ont souvent tendance à se considérer comme étant à demi-invalides et à éviter le moindre exercice. Il semble maintenant que l'exercice bien agencé peut constituer le moyen le plus rapide de rétablissement. Les recherches qu'on effectue actuellement pourraient amener l'élaboration de programmes efficaces d'exercices à l'intention des cardiaques.

Une subvention de $16,000 accordée à une équipe de chercheurs de l'Université Western en Ontario aidera à déterminer, dans le cadre d'une étude continue, les effets d'un programme d'exercices gradués d'une durée de 24 semaines sur des hommes bien portants et sur des hommes ayant subi des infarctus. Il s'agit de l'une des vingt subventions se chiffrant à $200,120 annoncées par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Allan J. MacEachen.

L'équipe de chercheurs, dirigée par le Dr M. S. Yuhasz, le Dr P. A. Rechnitzer et le Dr A. U. Paivio et appuyée par le Programme de la santé et du sport amateur, effectue, depuis trois ans, une étude des effets de l'exercice sur les personnes bien portantes et sur les personnes qui ont subi une crise cardiaque. Les rapports provisoires déjà soumis au Ministère sont prometteurs, surtout en ce qui a trait aux hommes âgés de 35 à 50 ans.

Environ 60 hommes, dont la moitié sont en bonne santé et l'autre moitié sont des personnes ayant souffert d'infarctus du myocarde — un infarctus est un genre de crise cardiaque occasionnée par l'occlusion des artères qui irriguent le coeur — suivent un programme d'exercices soigneusement gradués et surveillés. On établit des comparaisons entre l'état de ces personnes au début et à la fin du programme d'exercice. Les épreuves varient entre l'examen médical d'usage et l'analyse du sang et l'exercice du tapis roulant, l'analyse de la consommation d'oxygène et l'enregistrement du taux des contractions cardiaques.

La XVe Journée Mondiale des Lépreux se célébrera le 28 janvier 1968

Quinze années! Voici donc 15 années que j'ai fondé cette Journée Mondiale des Lépreux qu'une fois encore nous allons célébrer ensemble.

Quinze années, cela compte dans la vie d'un homme, surtout lorsque, comme la mienne, elle atteint à son crépuscule . . .

Il s'agissait de délivrer 15 millions d'hommes captifs de notre peur. Excommuniés par notre lâcheté. De rendre, à 15 millions d'hommes, leur visage d'homme. D'en faire, aujourd'hui, des malades comme les autres. Demain, guéris, des hommes comme les autres.

Je ne suis pas certain d'avoir été — au début — très bien compris. Il y avait toujours eu des lépreux: donc il y en aurait toujours. C'était simple, clair et définitif. Les plus bienveillants me disaient, avec un peu de commisération: "A quoi bon? Vous n'y changerez rien: c'est impossible".

Impossible, m'écrirai-je alors? La seule chose impossible, c'est que nous, les gens terriblement heureux, nous puissions continuer de manger, de dormir et de rire, alors que 15 millions d'être humains qui sont nos frères, atteints d'une maladie peu contagieuse et parfaitement guérissable, demeurent, pour la plupart, sans soins, sans secours, sans amour.

Et je lançai ce slogan qui, depuis, a fait quelquefois le tour du monde: "Personne ne doit plus être — jamais! — condamné à la lèpre à perpétuité".

Et ce fut le début de cette Bataille longue, dure et difficile. Les échecs supportés, les victoires remportées. — Puis, en 1954, la fondation de la Journée Mondiale des Lépreux.

Cette Journée devenue aujourd'hui, dans tous les pays du monde, un immense, un merveilleux rendez-vous d'amour.

Quinze ans! Comme c'est long . . . Et pourtant, à cette heure, et connaissant mieux le monstre auquel nous nous sommes affrontés, je m'émerveille, un peu naïvement peut-être, qu'il n'ait fallu que 15 années pour renverser ces tabous tant de fois millénaires, pour frapper à mort tant de préjugés, de terreurs. De haine parfois.

Tout n'est pas accompli, sans doute, mais le mouvement créé est irréversible. Nous avons ouvert des yeux et des coeurs qui ne peuvent plus oublier. Le problème de la lèpre pèsera désormais sur la conscience du monde. Et le monde ne s'en délivrera qu'en délivrant ces hommes dont le seul crime est d'être malades.

* * *

Que de routes parcourues, mais aussi que d'années révolues, depuis ma première rencontre avec la lèpre, il y a maintenant près de 40 années!

Que de souvenirs, de déceptions parfois, d'espoirs toujours, lors de ces tournées que nous fîmes, avec les Soeurs de Notre-Dame des Apôtres — il y a un quart de siècle — pour recueillir, au cours de 1,200 conférences, les premiers millions qui permirent de construire Adzopé. Adzopé devenu aujourd'hui l'Institut de la Lèpre de la Côte d'Ivoire.

Car c'est ainsi que, pour ma femme et pour moi, commença la Bataille de la Lèpre. La Journée Mondiale des Lépreux ne vint que longtemps après . . .

* * *

Aujourd'hui, pour des millions de lépreux, cette Bataille est gagnée.

Son issue est certaine pour tous.

Mais elle n'est pas terminée partout.

Le monde en ses désordres, sources de ses plus grands malheurs, la misère toujours grandissante, souvent méprisée, la scandaleuse pénurie de médecins dans les pays pauvres, la carence honteuse des secours consentis, pour ne pas dire tolérés, ont permis à la lèpre, si bien traquée pourtant, de poursuivre en maints pays ses terrifiants effets. Parfois, à la faveur de l'offensive démographique, de la misère qui s'étend comme une pourriture, de reprendre souffle . . . Et d'attaquer.

Ah si nous avions eu, en 1954, les deux bombardiers . . .

Vous vous souvenez de mon appel aux deux Grands? "Renoncez chacun à un avion de mort et nous pourrons soigner tous les lépreux du monde". Qu'en pensent aujourd'hui, dans leurs retraites moroses, les deux géants — redevenus des hommes — qui ne m'ont pas répondu?

Mais tout regret est stérile. Et dangereux, s'il n'en naît pas une nouvelle force, une autre espérance . . .

La Bataille continue. Avec la même foi.

Et chaque année reviendra le "grand rendez-vous d'amour".

La lumière est au bout de la route, qui nous attend.

* * *

Pendant 15 années, j'ai assumé la charge — et l'honneur — de lancer et d'organiser la Journée Mondiale des Lépreux. Cette fête bouleversante, je l'ai portée sur les fonts baptismaux, puis je l'ai tenue, chaque année grandissante, à bout de bras. Pendant quinze ans . . .

L'heure est venue pour moi d'en remettre le destin en des mains plus jeunes, au sein des Comités Internationaux dont j'ai appelé ou suscité la création.

Je le fais en toute confiance et sérénité, sûr que l'oeuvre ainsi ira plus haut. Et plus loin que moi.

Hier, à votre tête, demain, à vos côtés: je serai toujours avec vous.

* * *

Mais que dans la lutte de chaque jour, dans les durs combats à souffrir comme dans la joie des victoires célébrées, pas un seul d'entre nous n'oublie que la lutte contre la lèpre n'est qu'un chapitre de cette grande Bataille que TOUS, qui que nous soyons, d'où que nous venions, nous devons livrer contre les VRAIES LEPRES, bien plus contagieuses, hélas! que la lèpre, et qui sont la misère, la faim, l'égoïsme, le fanatisme, la lâcheté.

Ces lèpres-là, nous avons appris, au service des lépreux, comment les attaquer, les combattre et les vaincre.

Si nous avons pu aider à la délivrance de tant d'hommes déchus, maudits, désespérés, pourquoi ne pourrions-nous pas demain inspirer d'autres luttes aux dimensions même de la souffrance universelle?

Chaque année, lorsque reviendra la Journée Mondiale des Lépreux,

— et chaque jour de chaque année, en la prolongeant ou en la préparant,

nous lutterons contre toutes ces intolérables misères que la science pourrait vaincre, si l'amour l'exigeait.

Car c'est en l'aimant que nous sauverons le monde.

Raoul Follereau

3,086 libérations conditionnelles au Canada en 1967

OTTAWA — Un nombre sans précédent de 3,086 libérations conditionnelles ont été accordées au Canada en 1967.

"La Commission a vivement à coeur la protection du public", a déclaré M. T. G. Street, président de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

"Elle a choisi de libérer ces hommes sur parole, car elle les a jugés aptes à s'amender. La plupart d'entre eux doivent, de toute façon, sortir de prison tôt ou tard. Il est grandement préférable pour tous qu'ils en sortent conditionnellement. Tout en jouissant de leur liberté, ils sont soumis à un certain contrôle et à une certaine surveillance, jusqu'à l'expiration de leur peine.

"Au cours des neuf premières années de son existence, la Commission nationale des libérations conditionnelles a libéré sous condition 20,252 détenus. Au cours de la même période, 2,201 de ces détenus seulement ont dû être écroués, de nouveau, et 1,105 seulement de ces derniers ont perdu leur liberté par suite d'un acte criminel."

Ces chiffres indiquent que la proportion de détenus libérés sur parole qui ont traversé avec succès leur période de libération conditionnelle s'est constamment maintenue autour de 90 pour cent, en dépit de l'augmentation sensible des détenus libérés conditionnellement ces trois dernières années.

"Grâce à l'aide des agents provinciaux de surveillance et des surveillants au service de sociétés d'assistance sociale, notre personnel, d'un bout à l'autre du Canada, a pu fournir l'orientation et les conseils essentiels à la réhabilitation des détenus", a ajouté M. Street

Lettre pastorale des évêques américains

Patience et Obéissance envers l'Eglise

WASHINGTON — Réaffirmant la loyauté traditionnelle et la soumission à la hiérarchie, et souhaitant un "regain de cette affection envers l'Eglise qui a toujours caractérisé les fidèles de toutes les époques", les évêques catholiques romains des Etats-Unis ont mis leurs quelque 46 millions d'adhérents en garde contre les "applications impétueuses" des enseignements du concile Vatican II.

Dans une lettre pastorale de 25,000 mots, les 200 évêques américains ont critiqué certains aspects de la vie contemporaine et du renouveau ecclésial. Ils ont manifesté leur inquiétude devant ce qu'ils désignent comme des "attitudes hostiles et destructives" résultant d'une "crise d'obéissance" au sein de l'Eglise catholique.

Les évêques ont exhorté les catholiques de leur pays à se montrer plus patients, plus loyaux et plus obéissants envers leur Eglise, particulièrement en ce temps où elle subit des transformations profondes.

Ils ont critiqué les prêtres qui quittent le clergé, les désignant comme "une source de scandale". Ils ont également blâmé ceux qui font campagne en faveur du mariage des prêtres et qui affirment publiquement leur désaccord avec l'autorité ecclésiastique sur des sujets comme le contrôle des naissances, et ceux qui font des expériences liturgiques en dehors des cadres prévus.

Ils s'en sont pris aussi aux théologiens qui ridiculisent l'Eglise et à ceux qui prétendent, selon eux, avoir certains charismes pour réclamer certaines réformes dans l'Eglise catholique.

"Nous constatons avec tristesse, disent-ils, que certains emploient la noble expression de 'charisme' ou utilisent la théologie comme une thérapie pour ridiculiser l'Eglise et se montrer hostiles à tout ce qui n'entre pas dans leurs vues, sous prétexte d'être de leur temps", disent-ils en substance.

Jamais, selon les évêques américains, l'Eglise n'a mis sa confiance dans les princes et, à l'avenir, elle ne reposera pas davantage sur "le bon plaisir du peuple" ou sur "le jugement des foules". Au Concile Vatican II, ces mêmes évêques ont reconnu que l'Esprit-Saint agissait à sa façon au sein du peuple de Dieu.

Prédominance de la parole du pape

Alors que le Concile a cherché à accroître le rôle des laïcs dans les affaires de l'Eglise, la lettre des évêques américains dit: "Personne ne saurait maintenir que la communauté chrétienne doive écouter la parole d'un laïc ou celle de tout le laïcat réuni de la même façon que celle du pape... ou du collège des évêques".

Les évêques américains se sont décrits comme "présidant à la place de Dieu sur le troupeau dont ils sont les pasteurs, les maîtres qui leur enseignent la doctrine, les prêtres qui font le culte sacré et les ministres qui les gouvernent".

Concernant l'action sociale de l'Eglise, les évêques américains soulignent que si son action n'est pas en accord avec sa doctrine et son enseignement, "alors nous avons failli à la tâche".

Ils ajoutent à l'endroit de ceux qui quittent l'Eglise pour ses "prétendues faillites" que cet éloignement ferait moins de tort si l'Eglise en retirait quelque bienfait. "L'Histoire n'en rapporte aucun", disent-ils.

Sacerdoce et mariage

La Conférence épiscopale des Etats-Unis présente sa lettre pastorale comme un commentaire américain des premiers chapitres de la constitution dogmatique sur l'Eglise de Vatican II. Le document a été adopté en secret il y a un mois.

Près du quart du document porte sur les problèmes du sacerdoce. Il rejette toute idée de concilier sacerdoce et mariage et tout espoir que l'Eglise abandonne un jour son "insistance traditionnelle... sur le célibat comme condition au sacerdoce".

Tout en demandant aux prêtres d'aider leurs confrères en difficulté, les évêques affirment que certains prêtres "n'ont pas seulement perdu leurs idéaux mais cherchent à démolir les idéaux de leurs confrères et affichent leurs faiblesses au grand jour".

"Aucune nouvelle évaluation du sacré et du séculier ni aucune sympathie résultant d'une connaissance plus profonde de la fragilité et des besoins humains, n'altèrent le fait que le peuple chrétien en général ...est scandalisé par les prêtres qui ont abandonné leurs devoirs."

La lettre rappelle que la solitude n'est pas exclusive au prêtre, mais que tout être humain peut l'éprouver; mais elle ajoute que le prêtre est un homme "à part".

Les évêques américains remarquent aussi que la critique si nécessaire au début du renouveau de l'Eglise a dégénéré en attaques destructives contre la vie, sans raison et inconsistante avec la foi.

"Un néo-pélagianisme cherche le salut dans la correction des structures plutôt que dans la conversion à Dieu; un néo-gnosticisme fonde ses espoirs dans la phraséologie et la formule ésotérique plutôt qu'en Jésus-Christ crucifié et ressuscité", disent les évêques américains à l'endroit de ceux qui accordent la priorité à la réforme des structures ecclésiastiques de l'Eglise.

Le pélagianisme, qui prétendait que l'homme jouissait d'une entière liberté et n'avait pas absolument besoin de Dieu pour se sauver, et le gnosticisme, qui prétend que la connaissance apporte le salut, sont deux hérésies déjà condamnées par l'Eglise.

Chronique de l'A.G.C.P.M.

Avis important

Il y aura bientôt reprise des soirées d'étude mensuelles de notre Association. Les responsables des Caisses Populaires de la province voudront bien assister en grand nombre à ces cours.

Tous se souviennent sans doute de l'ancien Institut collégial St-Joseph, de l'avenue de la Cathédrale à St-Boniface. Cet édifice est maintenant devenu le Centre Culturel de St-Boniface. C'est l'endroit idéal pour nos rencontres.

Cours de février

Le gérant de la Caisse Populaire de St-Boniface, M. Maurice Therrien, se charge de préparer un "panel" qui nous renseignera sur la gestion d'une caisse populaire. M. Therrien nous assure qu'avec les échanges d'idées et la coopération de tous, cette soirée devrait être profitable.

Donc, rencontre au Centre Culturel, angle Cathédrale et Des Meurons à St-Boniface, à 8 h., le jeudi soir 15 février 1968.

Pour plus de renseignement prière de s'adresser à: M. Maurice Therrien, gérant, La Caisse Populaire de St-Boniface, 194, boulevard Provencher, St-Boniface 6, Man., ou directement à: L'Association des Gérants des Caisses Populaires du Manitoba, C.P. 52, St-Boniface 6, Man.

Communiqué

Les Fils Natifs, Assemblée 127

Assemblée

Le dimanche 14 janvier, à 2 h. p.m., avait lieu la première assemblée des Fils Natifs de St-Boniface, en cette nouvelle année 1968. Il y eut d'abord installation des nouveaux officiers par le Conseil National, invité tout spécialement pour la circonstance, puis on procéda à l'assemblée proprement dite.

Malades

Nous recommandons de nouveau à vos prières nos chers malades dans la personne des frères Solas Fontaine, Auguste Pichette, Jules Grenier et Marcien Bélanger. Veuiller bien coire qu'une visite à l'hôpital ou à domicile saura leur faire plaisir.

Décès

C'est avec regret que nous avons appris le décès de notre frère Léo Langevin. Sincères condoléances à Mme Langevin et à sa famille, ainsi qu'à nos frères Fils Natifs, assemblée 127 de St-Boniface.

Sports

Il nous fait plaisir de vous laisser savoir que l'équipe des Canadiens de Naissance de la ligue de quilles du Cercle Ouvrier est en tête de la ligue. Bravo les gars, continuez votre beau travail et gardez la première place jusqu'à la fin de la saison.

Historien

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

CKSB	17- 7
Can. de Naissance	16- 8
Chez Huot	14-10
Club Belge no 1	14-10
The Blues	13-11
Seals	13-11
Western Paint	12-12
Club Belge no 2	11-13
Marion	11-13
Twin Cities Painting	11-13
Medo-Land	6-18
Cercle Ouvrier	6-18
Haute partie:	
Cercle Ouvrier	904
Hautes 3 parties:	
Cercle Ouvrier	2533
Haute partie:	
M. Schaubroeck	229
Hautes 3 parties:	
G. Léveillé	583

Le Centre Culturel St-Boniface s'engage sur une nouvelle voie

"En adoptant la formule de club social, le Centre Culturel St-Boniface s'engage sur une nouvelle voie: il fait appel non aux organismes mais à la participation des individus. Désormais, les activités du Centre Culturel seront assurées par les membres eux-mêmes."

C'est en ces termes que M. Maurice Ayotte, directeur du comité de publicité du Centre Culturel St-Boniface, clôturait une importante réunion qui s'est tenue en la salle de théâtre du Centre, mercredi dernier, 17 janvier. Quelque 80 personnes, dont une forte représentation de la paroisse des SS.-Martyrs-Canadiens du Parc Windsor, s'étaient rendues à cette première assemblée hebdomadaire, dont le but est de stimuler une participation plus active de la population canadienne-française du Manitoba dans toutes les activités du Centre.

Divers projets en vue

Après une rapide vue d'ensemble sur l'organisation du Centre Culturel par le président du comité exécutif, M. G. Guyot, qui agissait également comme président de la réunion, M. Ayotte présenta la situation présente: "Actuellement, dit-il, ce sont plutôt les jeunes qui fréquentent le Centre." Il rappela aussitôt que ce n'était pourtant pas là la seule raison d'être du Centre; il devrait devenir plutôt un lieu de rencontre ouvert à tous les Franco-manitobains, tant de la campagne que de la ville.

C'est dans ce but qu'on songeait à y ouvrir une sorte de club social dont les activités multiples seraient susceptibles d'intéresser tous les adultes. Selon cette formule, les membres du club social se rendent eux-mêmes responsables et animateurs de leurs propres projets. Les structures d'un tel club seraient réduites au minimum afin de permettre à chacun d'y jouer un rôle actif.

M. Ayotte présenta alors la liste des projets qui avaient été suggérés pour l'année 1968: projets récréatifs (soirée dansante au printemps et à l'automne, pique-nique pour canadiens-français, etc.); projets culturels (films, club "Toastmaster", music hall canadien-français, concours oratoire, cours du soir, etc.), s'ils ne sont pas déjà organisés par d'autres organismes.

Publicité

M. Etienne Bohémier fut ensuite invité à exposer certains modes de publicité qui permettraient à la population d'être continuellement renseignée sur ce qui est à l'affiche au Centre.

On souligne aussi l'importance pour le moment de mettre sur pied un comité d'aides bénévoles où toutes les bonnes volontés et tous les talents seraient mis à profit pour aménager le Centre, pour l'embellir ou l'améliorer.

Assemblée publique hebdomadaire

Le comité de publicité du Centre a proposé qu'il y ait chaque mercredi soir une assemblée où les membres du club social décideraient des projets à réaliser. On y discuterait ce qui mériterait d'être exécuté et les participants eux-mêmes s'en feraient les réalisateurs, chacun selon ses possibilités.

Il fut suggéré que la prochaine rencontre du 24 janvier fût employée à meubler la future salle du club social.

La réunion se termina par le lancement d'une campagne de recrutement de membres pour le Centre Culturel. Il s'agit de trouver tous ceux qui sont prêts à aider d'une manière ou d'une autre au bon fonctionnement du Centre Culturel. Plusieurs des personnes présentes se sont spontanément offertes à recruter des membres parmi leurs connaissances et leurs amis. On peut obtenir des formules d'inscription en s'adressant au Centre Culturel St-Boniface, à l'angle des rues Cathédrale et Des Meurons.

Nouvelles de l'A.E.C.F.M.

Samedi dernier, au cours de la soirée offerte en l'honneur de S. Exc. l'Ambassadeur de France et Mme F. Leduc, un projet de notre Association a vu son apogée.

En effet, Son Excellence a remis officiellement à M. Maurice Gauthier, président général, un don de livres de lecture et de référence, d'une valeur de $2,000, offert aux Franco-manitobains par le Gouvernement français.

Ce projet avait commencé en janvier 1967, alors qu'au cours de plusieurs réunions tenues dans des écoles élémentaires, la pauvreté des bibliothèques en livres français s'étalait à nos yeux. Une demande fut faite au Gouvernement français par l'entremise du Consulat de France, et en juillet, la demande était acceptée et dépassait même nos prévisions.

Grâce à cette aide, 36 écoles élémentaires et 18 écoles secondaires recevront des livres. Toutes les écoles "françaises" du Manitoba ne pourront recevoir des livres cette année, mais notre Association compte bien continuer à demander de l'aide, et elles seront les prochaines bénéficiaires.

La réparatition de ce don a été faite comme suit; tenant compte des résultats de l'enquête tenue en janvier 1967:

Division scolaire de la Rivière-Seine — Ecoles élémentaires de: La Broquerie 16, Ile-des-Chênes 45, Lorette 51, Richer 13, Ste-Anne-des-Chênes 17, Ste-Geneviève 22, St-Norbert 18, Woodridge 11. Ecoles secondaires de: La Broquerie 20, Lorette 40, Ste-Anne-des-Chênes 40, St-Norbert 35, St-Adolphe 15. Soit un total de 343 livres.

Division scolaire de la Rivière-Rouge — Ecoles élémentaires de: Aubigny 22, Dufrost 8, Letellier 38, Otterburne 13, Ste-Agathe 12, St-Jean-Baptiste 15, St-Joseph 39. Ecoles secondaires de: St-Jean-Baptiste 35, St-Pierre 40, Ste-Agathe 20. Soit un total de 242 livres.

Division scolaire de La Montagne — Ecoles élémentaires de: Bruxelles 7, Dunrea 22, Haywood 17, Mariapolis 22, Somerset 10, St-Léon 13. Ecoles secondaires de: Notre-Dame-de-Lourdes 30, Somerset 25, St-Claude 35. Soit un total de 156 livres.

Division scolaire du Cheval Blanc — Ecoles élémentaires de: Elie 53, Fannystelle 39, St-Laurent (école Simonet) 22, St-Eustache 42, St-François-Xavier 36. Ecoles secondaires de: Elie 20, St-Laurent 15. Soit un total de 227 livres.

St-Boniface — Jardin Langevin 14, Juniorat Ste-Famille 15.

Division scolaire de St-Boniface — Ecole Lacerte 208, Ecole Béliveau 19.

Région de Ste-Rose-du-Lac — Ecoles élémentaires de: Ste-Amélie 11, Ste-Rose 22. Ecole secondaire de: Laurier 11.

Région de St-Lazare — Ecole élémentaire 15. Ecole secondaire 25.

Région St-Georges-Powerview — Ecole élémentaire de: St-Georges 50. Ecole secondaire de: Powerview 15.

Divers — Ecole de l'Assomption à Transcona 9. Ecole du Précieux-Sang (pour le secondaire) 35 et à St-Vital: les écoles élémentaires: St-Eugène 8 et Ste-Marie 9.

Bourses d'études

Comme chaque année, l'A.E.C.F.M. a distribué pour $2,000 de bourses offertes par le Ministère des Affaires culturelles du Québec. Nous avions six candidats: cinq furent acceptés, un fut refusé.

M. Louis Druwé obtient une bourse de $400.00 (études à l'Université Laval). Il a obtenu également la bourse de cette université pour un Franco-manitobain.

M. Paul Savoie obtient une bourse de $600.00 (études à la Faculté de Philosophie de Laval).

Mlle Régine Dotremont obtient une bourse de $350.00 (études universitaire au Collège de St-Boniface).

Mlle Patricia Dubé ($300.00) et M. J. P. Lukowycz ($350.00) tous deux suivent les cours à la Faculté d'éducation et se destinent à l'enseignement au Manitoba.

Cette année, l'A.E.C.F.M. n'a eu aucune demande de Prêt d'honneur.

Veut-on savoir ce qui fait une nation? C'est le coeur des femmes. C'est le coeur des mères, des soeurs, des fiancées. Donnez à un peuple de fortes et courageuses mères et l'on répond de ce peuple.

Abbé Perreyve

Représentant de St-Boniface à la Conférence des Maires

M. Emile Couture, échevin représentant le Quartier 4 de la ville de St-Boniface, a été choisi par le Conseil de ville pour prendre part, avec 50 autres délégués du Canada, à la Conférence annuelle des Maires qui se tiendra au Collège Canadien des Mesures d'Urgence à Arnprior, Ont., du 5 au 8 février prochain.

Cette conférence a pour but d'aider les municipalités à mieux comprendre les problèmes et leurs responsabilités relatives aux désastres nucléaires. Elle offre un tableau sommaire des opérations et de la planification des mesures d'urgence, des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et assure aux représentants municipaux une connaissance approfondie des facteurs vitaux et des exigences à considérer dans la planification, l'organisation et les opérations en cas d'urgence.

Les délégués étudieront et discuteront des sujets suivants: la menace et les plans en prévision; les responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux dans la planification civile d'urgence; les conséquences des armes nucléaires. De plus, ils seront exposés aux services d'urgence tels que la santé, le bien-être, la planification d'urgence en approvisionnements et en agriculture. On discutera également du rôle des Forces Armées Canadiennes. Des démonstrations illustreront le concept des opérations dans une région endommagée par une explosion nucléaire, dans une région qui servirait de région d'accueil pour les évacués et les blessés venant d'autres régions.

Nouvel atelier à St-Boniface

Un atelier de nettoyage à sec vient d'ouvrir ses portes en notre ville. On y emploie le nouveau procédé "Martinizing" devenu populaire dans plusieurs villes du Canada.

Le nouveau magasin est situé dans l'édifice du magasin Safeway, angle des rues Marion et Braemar. Un service complet de nettoyage et de blanchissage est à la disposition de la population de St-Boniface et des alentours.

AVIS

Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion entendra, à l'audience publique qu'il tiendra à compter du 6 février 1968 dans la salle de convention au rez-de-chaussée du Château Laurier, Ottawa, Ontario, une demande de permis par Radio Saint-Boniface Limitée pour exploiter la station CKSB, Saint-Boniface, Manitoba, après le 31 mars 1968.

Toute personne qui désire s'opposer à cette demande doit faire parvenir vingt (20) copies d'un mémoire en opposition ou d'un avis d'intention de s'opposer, contenant les motifs de l'opposition, au secrétaire du Bureau, 48, rue Rideau, Ottawa 2, le ou avant le 25 janvier 1968.

Si c'est l'intention de comparaître au sujet de l'opposition, on doit fournir également la liste des personnes qui comparaîtront au moins sept jours avant l'ouverture de l'audience.

Toute personne qui désire prendre connaissance des mémoires soumis relativement à la demande ci-dessus peut le faire sur rendez-vous avec le secrétaire du Bureau.

Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, Ottawa.



"100 NONS"

1. Vu des circonstances imprévues, pas de boîte le 2 février. La première boîte à chanson aura lieu le 9 février.
2. Le programme en entier, apparait dans la chronique de cette semaine.

Comité de Publicité

La télévision éducative en Ontario serait la plus avancée du monde

La population d'Ontario peut aujourd'hui profiter d'un programme de télévision éducative qui est, selon certaines compétences reconnues dans le domaine, le plus avancé du monde. C'est ce que rapportait récemment un article du quotidien français de la capitale fédérale, Le Droit.

Au mois de juillet 1966, à la suite d'une enquête d'envergure mondiale, le ministère de l'éducation de l'Ontario avait mis sur pied, un département de télévision éducative. Ses quinze spécialistes devaient définir le rôle et le contenu du programme ontarien de télévision éducative et concevoir le réseau qui, à long terme, s'imposerait pour la pleine réalisation de ce programme.

Aujourd'hui, écrit Jules Labelle, courriériste du Droit, ce département compte une centaine d'employés et a réalisé quelque 350 émissions que l'on diffuse dans les salles de classe de la province, sur les réseaux anglais et français de Radio-Canada, de même que sur les ondes de certains postes privés.

De plus, on projette de réaliser environ 400 autres émissions au cours de 1968.

De son côté, Radio-Canada réalise à son propre compte près de 75 émissions de télévision éducative qu'elle diffuse sur son réseau national.

Système unique

Pédagogues et techniciens participent, aux frais du gouvernement, à l'élaboration des émissions du ministère de l'Education de l'Ontario.

D'abord, ce sont les éducateurs qui, ayant défini les buts de l'émission, en déterminent l'orientation et le contenu.

Ensuite, c'est aux écrivains que revient la tâche de rédiger le scénario. Enfin, les réalisateurs, avec leurs équipes de techniciens et les personnages nécessaires, procèdent à enregistrer les émissions sur bandes magnétoscopiques.

Réalisées dans les studios du département de télévision éducative du ministère, à Toronto, ces émissions sont ensuite expédiées aux postes qui doivent les télédiffuser. Des professeurs sont ensuite invités à en faire une évaluation.

Présentement, le département dispose d'émissions réalisées à l'intention des jeunes à compter du jardin d'enfance jusqu'à la 13e année. On y trouve des émissions sur presque toutes les matières enseignées dans les écoles de la province.

On a aussi réalisé des émissions sur le recyclage des professeurs, et on étudie présentement la possibilité de réaliser un programme de cours pour adultes.

Enfin, certaines des émissions, soit en histoire, en français, en mathématiques, ont été réalisées en français à l'intention de la population franco-ontarienne.

A la longue, on espère réaliser toutes les émissions nécessaires à couvrir complètement le programme d'études offert dans les écoles de la province.

Le but de ces émissions, faut-il le souligner, n'est pas de donner par la télévision le cours que donne maintenant l'enseignant, mais bien d'exposer d'une façon plus approfondie un aspect particulier de ce cours. Il s'agit de compléter, sans pour cela répéter, l'instruction que donne l'enseignant à ses élèves.

Somme toute, la télévision éducative ne vise pas à remplacer le professeur. Elle a plutôt été conçue comme complément à celui-ci et à ses cours.

Quoique la télévision éducative demeure encore loin de rejoindre tous les élèves de la province, l'idée gagne en popularité et les téléviseurs se retrouvent dans de plus en plus de salles de classes dans tous les coins de la province.

C'est des commissions scolaires locales que relève la décision d'instaurer le système dans les écoles et d'acheter le matériel nécessaire. Présentement, seul l'achat des appareils récepteurs de télévision est subventionné par le ministère de l'Education. Il est cependant probable que l'avenir apporte une aide gouvernementale accrue dans ce domaine.

Certaines commissions locales réalisent même déjà leurs propres émissions, en guise de complément à la programmation de base réalisée par le ministère de l'Education.

Projet d'avenir

D'ici cinq ans, le ministère de l'Education espère construire 33 postes de télévision éducative à travers la province. De ceux-ci, quelques-uns serviraient aussi à la réalisation d'émissions.

Ces postes formeraient un réseau complet à la disposition du ministère, qui pourrait alors desservir environ 95 pour cent de la population ontarienne, sans avoir recours aux postes commerciaux de télévision.

Selon leur disponibilité dans les diverses régions, ces postes émettraient les émissions sur les ondes VHF (très haute fréquence) ou UHF (ultra-haute fréquence), à 2,500 mégacycles.

Avant de procéder à l'élaboration de ce projet, le ministère de l'Education doit cependant conclure une entente avec le gouvernement fédéral. On sait qu'alors que les provinces ont le droit exclusif sur tout ce qui a trait à l'éducation, selon la Constitution, le gouvernement fédéral est le seul à exercer une juridiction sur les ondes et, par conséquent, sur la télédiffusion.

Entre-temps, cinq équipes coordonnatrices, formées d'un coordonnateur et d'un technicien, parcourent la province afin de susciter l'intérêt dans la télévision éducative et d'établir une plus forte liaison entre les éducateurs et ce nouveau département du ministère de l'Education. Elles sont munies d'une camionnette pourvue de quatre téléviseurs, d'un magnétoscope et d'appareils audio-visuels divers. Uniques au monde, selon le ministère, ces camionnettes et leurs appareils servent à démontrer aux intéressés le fonctionnement et l'utilité de la télévision éducative.

L'équipe postée à Ottawa doit non seulement s'occuper de la région de la capitale nationale, mais aussi desservir toute la population franco-ontarienne à travers la province. A cette fin, elle a parcouru 9,000 milles, visitant 28 villes d'octobre à décembre, et rencontrant plus de 3,000 personnes, y inclus 19 groupes de professeurs, quatre commissions scolaires et quatre sections de l'Association des parents-instituteurs.

Ces équipes doivent non seulement coordonner les efforts dans les divers milieux en matière de télévision éducative, elles doivent aussi faire connaître le travil du gouvernement dans ce domaine, conseiller les commissions scolaires sur ses aspects techniques, et renseigner les éducateurs sur les méthodes et les aspects pédagogiques de la télévision éducative.

Subventions pour aider nos participants aux rencontres sportives internationales

OTTAWA — L'honorable Allan J. MacEachen, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a annoncé l'octroi de subventions au montant de plus de $60,000 pour aider à la participation canadienne aux rencontres sportives internationales et pour l'entrainement des athlètes canadiens qui prendront part aux Jeux olympiques.

Ces subventions sont versées aux termes du Programme de la santé et du sport amateur.

L'Association olympique canadienne recevra une somme de $32,785 pour permettre à l'équipe olympique canadienne de se rendre à Grenoble, France, en février, pour participer aux Jeux olympiques d'hiver. Cette subvention couvrira la moitié des frais de voyage d'une équipe de 72 membres ainsi que la moitié des frais de séjour à Grenoble d'une équipe de 92, pour une période de 21 jours. L'Association canadienne de hockey amateur paiera les frais de déplacement de l'équipe nationale de hockey qui comprend 20 personnes.

Parmi les subventions annoncées par le ministre, la plus importante à être octroyée à une fédération sportive est allée à l'Association canadienne de ski amateur, soit un montant de $7,660. Elle permettra aux équipes canadiennes de ski dans les disciplines alpines, le cross-country et le saut de prendre part aux compétitions internationales qui se dérouleront en Europe avant les Jeux olympiques. Plusieurs de ces rencontres auxquelles participeront les skieurs canadiens, notamment celles de descente et de slalom, compteront dans la compilation des points pour la Coupe du monde. Cette subvention est comprise dans la subvention totale de $113,000 qui sera versée à l'association de ski pour son programme de 1967-68.

L'Association canadienne de tennis recevra deux subventions différentes s'élevant à $9,272 pour lui permettre d'envoyer des équipes aux championnats de la Coupe Davis en Europe, cette année, et à ceux de la Coupe de la Fédération qui auront lieu en Nouvelle-Zélande, en janvier 1969.

Une subvention de $4,275 ira à l'Association canadienne de balle-molle amateur pour l'envoi d'une équipe canadienne aux championnats mondiaux de 1968. Ils auront lieu à Oklahoma City, en septembre prochain.

Les autres subventions pour aider à la participation canadienne à des rencontres sportives internationales comprennent $2,375 à l'Association canadienne de patinage artistique pour l'entrainement de l'équipe canadienne en prévision des championnats du monde; $2,118 à la Fédération du tir du Canada pour l'envoi d'une équipe canadienne.

Chronique de CBWFT

Beaux Dimanches

Aux **Beaux Dimanches** du 28 janvier, à 8 h., on vous proposera de passer une **soirée au Théâtre Alcan** des plus agréables, des plus délassantes, des plus amusantes. Vous verrez alors **Le Rayon des jouets**, comédie de boulevard de Jacques Deval.

Auteur de nombreuses pièces, toutes aussi drôles les unes que les autres, Jacques Deval a été joué à Paris, et quelques-unes de ses oeuvres, dont **La Manière forte, Etienne, Une faible femme** et **Dans sa candeur naïve**, ont souvent dépassé le cap de la centième dans les théâtres parisiens. Un critique écrivait à son sujet, et avec raison: "Avec Jacques Deval, le théâtre, c'est tout simple. Au diable les doctrines. Il ne vous demande que de vous asseoir, sans idées préconçues, dans votre fauteuil. Et, toute la soirée, il se charge de vous divertir en vous racontant de son mieux une histoire".

L'histoire du **Rayon des jouets** commence... par la fin. Oui, par la fin. Celle d'une liaison du héros, Raoul Satelle, couturier de grande réputation, avec celle qu'il croyait être son plus grand, son éternel amour. Et, comble de malheur pour lui, ce n'est pas la première fois que cela lui arrive. Raoul s'amourache invariablement de femmes qui le quittent... Mais son associé, qui le connait bien, veut éviter le désastre habituel, soit la fuite de Raoul vers une autre ville. Il use alors d'un stratagème, d'une ruse qui lui permettra de sauver leur commerce. Car, sans les dessins que lui a promis Raoul, ce sera la ruine. Quel est ce stratagème? Réussira-t-il? Dans quelle situation ahurissante serons-nous entrainés?

Réalisé par Jean Faucher, en la salle Claude-Champagne de l'école Vincent-d'Indy, à Montréal, **le Rayon des jouets** réunit sur la scène de grands noms du théâtre québécois. Ainsi, vous verrez évoluer, dans le rôle de Raoul, le dynamique Pierre Thériault; dans celui de son associé, Gaétan Labrèche, amusant à souhait; dans celui de la "grande petite fille", Elisabeth LeSieur, et dans le rôle de cet amour qui "claque les portes", Catherine Bégin. Font aussi partie de la distribution: Marjolaine Hébert, Jean Dalmain et Roger Joubert.

Soyez donc des nôtres pour cette **soirée au Théâtre Alcan** farfelue, amusante à souhait!

Concours 28 jours

La quatrième partie du concours 28 jours de Radio-Canada vient tout juste d'être lancée, et se terminera le 20 février. Les intéressés trouveront la formule de participation dans la revue **Crac** de Radio-Canada. **Crac** sera distribuée dans les écoles de Saint-Boniface. Les gens de l'extérieur pourront s'adresser au Centre culturel de Saint-Boniface.

La catégorie dialogue pour bandes dessinées fait appel à votre imagination. Il s'agit tout simplement de trouver un titre et d'imaginer un dialogue que vous écrirez dans les bulles de la bande illustrée que vous trouverez dans la revue **Crac**.

Si votre dialogue est jugé le meilleur, vous courez le "risque" d'être l'un des dix gagnants qui se mériteront un des grands prix du concours de cette année: **un voyage en Martinique.** Bonne chance à tous et... que le meilleur gagne.

Un Manitobain, nommé adjoint spécial de M. Roger Teillet

L'honorable Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants, a annoncé la nomination de M. Noël-R. Joyal au poste d'adjoint spécial, remplaçant M. Jean Cyr, de St-Boniface et d'Ottawa, qui devient Conseiller de Bilinguisme à la Commission de la Fonction publique.

M. Joyal, 24 ans, est né à Ste-Agathe, Manitoba, et a été éduqué surtout à St-Boniface. En 1963, il a obtenu son Bachelier ès Arts du Collège de St-Boniface au Manitoba où il fut professeur au niveau de l'école secondaire pendant trois ans. En juillet dernier, il est venu se joindre à la Commission de la Fonction publique à Ottawa en tant que préposé à l'enseignement des langues.

Au poste CBWFT

JEUDI 25 JANVIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Dossiers de l'agence O
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "La marche de Radetzky" (1ère partie). Film historique de Michel Kehlmann, avec Leopold Rudolph et Helmut Lohner. Charles Joseph Trotta, fils d'un préfet dont le père avait sauvé la vie de François-Joseph 1er, empereur d'Autriche et roi de Hongrie, par ce fait ennobli baron de Trotta, est entré dans l'armée par obéissance. Faible, il connait des amours coupables avec la femme d'un subalterne. Celle-ci meurt en couches. Charles confie sa peine à son médecin. La femme de ce dernier essaie de le consoler.

VENDREDI 26 JANVIER

1.15—Télévision scolaire: "L'art et son secret"
3.15—La Sourie verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Skippy le Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix — "Ressac des passions". Drame psychologique d'A. Biberman, avec G. Nader, C. Borchers et M. Ray. Un garçonnet infirme fait arrêter un homme pour meurtre. Son voisin est bouleversé par cette nouvelle, car lui-même a subi mille tracasseries de la part du jeune infirme pour avoir voulu courtiser sa mère.
10.15—Vivre
10.45—Masques et sortilèges
11.00—Cinéma: "Dernier rendez-vous". Drame passionnel de Gianni Franciolini, avec Alida Valli, Jean-Pierre Aumont et Amadeo Nazzari. Une jeune femme imprudente commet les actes les plus stupides pour tenter de sortir d'une situation embarrassante.

SAMEDI 27 JANVIER

2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre (C)
5.00—Les Marionnettes (C)
5.30—Les Hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Du sport et des hommes
9.30—Coulisse de l'exploit
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Aimez-vous Brahms". Comédie de moeurs d'Anatole Litvak, avec Ingrid Bergman, Yves Montand, Anthony Perkins et Pierre Dux. D'après le roman de Françoise Sagan. Une jolie femme de quarante ans exerce avec goût la profession de décoratrice dans un élégant quartier de Paris. Divorcée, elle entretient depuis cinq ans une liaison avec un homme de son âge. Pour l'oublier, elle cède aux avances pressantes d'un jeune homme.

DIMANCHE 28 JANVIER

2.15—Cours universitaires
4.30—A la recherche d'un dialogue
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
6.53—Images de France
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.30—Le grand nord (C)
11.00—D'Hier à Demain

LUNDI 29 JANVIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Chansons de Paris
6.58—Jeunesse oblige
7.16—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "Le diable souffle". Drame psychologique d'E. T. Gréville, avec Charles Vanel, Jean Chevrier et Hélèna Bossis. Un homme vivant solitaire sur une île exposée aux vents recueille une jeune fille déchue; elle devient sa femme. Au cours d'une tornade, un évadé se réfugie sur l'île.

MARDI 30 JANVIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La vie qui bat
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-trotters (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Histoire d'une ville: (C) diverses villes canadiennes
11.00—Ciné-Club: "L'année dernière à Marienbad". Drame psychologique d'Alain Resnais, avec Delphine Seyrig, Giorgio Albertazzi. Dans un palace d'une ville d'eau allemande, au cours d'une soirée théâtrale, un homme rencontre une femme et s'efforce de la persuader qu'un an auparavant, à Marienbad, elle lui a promis de partir avec lui.

MERCREDI 31 JANVIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Robin-fusée (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Long métrage: "Le Lagon Bleu". Aventures de Frank Launder, avec Jean Simmons, Donald Houston, Noël Purcell et James Hayter. A la suite d'un naufrage, un garçon, une fillette et un vieil homme échouent dans une île déserte. Le vieil homme meurt et les deux enfants vivront pendant dix années l'aventure de Robinson Crusoe.
10.00—Caméra '68
10.30—Les Cailloux (C)
11.00—Sauve qui peut (C)

L'Organisme de survivance dit:

Savez-vous quelle sorte de nourriture (et combien) vous devez garder en dépôt comme moyen de survivance? Ce précieux renseignement vous est indiqué dans le dépliant des Moyens de Survivance.

Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351



Calendrier des Parties de Hockey diffusées par CKSB

Jeudi 25 janvier	—Montréal à Boston à 7 h.
Mardi 30 janvier	—Toronto à Montréal à 7 h.
Dimanche 4 février	—Montréal à New-York à 6 h.
Jeudi 15 février	—Montréal à Détroit à 7 h.

Chronique sportive

Les gérants jouent à la chaise musicale à l'approche de la saison de baseball!

par Jacques LEMOYNE

Parler de baseball quand il fait plus de 40 sous zéro, ou moins 40 comme disent maintenant ces messieurs-dames de la radio-TV, ça peut paraître un tantinet exagéré. Et pourtant, le sport favori des magnats du baseball majeur est commencé depuis plusieurs semaines déjà et il se poursuivra encore durant toute l'année. Ce sport, c'est celui de la chaise musicale que jouent les gérants des clubs de baseball. On jurerait qu'il y a une union qui les dirige et les oriente. Regardez cette année d'où viennent les six "nouveaux" gérants. Gil Hodge a quitté l'organisation des Sénateurs pour passer à celle des Mets; Jim Lemmon succède à Hodge. Harris a déjà dirigé des clubs de baseball sous Paul Richards; Alvin Dark passe à Cleveland et Luman Harris va à Atlanta. Les anciens gérants changent de club, changent de ligue, font parfois un petit tour dans les mineures mais rebondissent toujours dans le baseball majeur, souvent au moment où on les attend le moins. Léo Durocher est un exemple bien typique!

Bob Kennedy est le moins à envier de tous les instructeurs! Les Athletics ont essayé 9 gérants en dix ans et il semble bien que leur sort ne se soit pas amélioré considérablement. Mais avec un nom prophétique, Kennedy espère peut-être imiter Dick Williams et causer la surprise du siècle en imitant le travail du gérant des Red Sox. Ces derniers, soit dit en passant, ne sont pas "sortis du bois," comme on dit bien souvent, et la saison qui vient nous prouvera bien s'ils étaient véritablement de calibre supérieur ou si les joueurs ont mieux joué que leur talent naturel ne l'indique. Il est certain en tous les cas que les White Sox, les Twins et les Tigres les attendent au coin de la rue et que la bagarre sera intéressante. Pour l'instant les joueurs tentent d'obtenir le plus d'argent possible de leurs "propriétaires" tandis que les gérants dont la position est précaire se demandent bien avec qui ils pourraient changer de place si les choses ne tournent pas rose en '68.

Piètre démonstration!

Les milliers de téléspectateurs qui ont pu suivre le déroulement de la joute des Etoiles contre les Maple Leafs ont été à même de constater le manque total d'esprit sportif des gens de Toronto. Quand on leur a présenté les joueurs des Canadiens des huées désagréables se sont fait entendre de partout. Même Toe Blake, dont le record est enviable, a été conspué par une foule bête et préjugée. Béliveau, Laperrière et Tremblay, ça fait un peu trop français pour ces messieurs de Toronto! On a essayé de couvrir l'incident d'un mur de silence mais on voit d'ici les cris d'indignation qui auraient été entendus s'il avait fallu que cet incident eut lieu à Montréal. Les Canadiens français se seraient fait dire qu'ils ne savent pas vivre et qu'ils manquent de tact et d'éducation. Mais à Toronto ça passe sous silence, peut-être parce que la majorité des sportifs savent bien à quoi s'attendre des gens de cette cité. L'incident fut malheureux et s'il n'avait été qu'un fait isolé, passe encore, mais ce fut un cri de haine générale, reflet des sentiments véritables de nos compatriotes!

Pour ce qui est de la joute elle-même il semble que les formations d'Etoiles, si elles ne pratiquent pas ensemble, ne peuvent vaincre un club qui est habitué à toute une série de manoeuvres savantes. On blâme les Leafs pour leur peu de reluisant mais sachons reconnaitre qu'ils ont été à la hauteur de la situation contre les Etoiles et que la victoire qu'ils ont remportée était bien méritée. Les Etoiles ont raté des chances mais c'était à eux à démontrer leur supériorité, non aux Leafs qui, normalement, auraient dû crouler devant tant d'excellence. Ce ne fut pas le cas, loin de là et Toe Blake devait bien se demander ce qu'il lui faudra faire pour gagner des joutes importantes au Garden de Toronto.

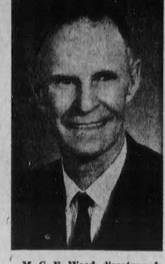
Le casque!

Red Storey avait bien raison quand il disait dernièrement: "On a fait état du fait que la famille de Bill Masterton recevrait $60,000.00 à la suite de la mort inutile de Bill. Personne n'a osé dire qu'avec un casque protecteur de $5.25 il serait encore en vie!" Voilà, résumé en une phrase, tout le tragique bébête de la situation. Masterton s'il avait porté le casque ne serait pas mort; il ne serait peut-être pas blessé. C'est comme le port du masque pour les joueurs de baseball. Tous les receveurs en portent et on trouve cela naturel. Au football et au baseball, le port du casque est obligatoire! Au hockey, Jacques Plante a porté un masque et bien des gardiens de buts ont évité des blessures sérieuses grâce à cette invention de Plante. Alors, pourquoi ne pas simplement porter un casque? Même si le port du casque ne devait sauver qu'une seule vie, ne vaudrait-il pas la peine qu'on le rende obligatoire?

Les joueurs de hockey prétendent que le port du casque nuit à leur rendement! C'est de la plus pure fantaisie! On disait la même chose du masque protecteur et les gardiens qui en portent ne sont pas plus faibles que ceux qui n'en ont pas. Et je pense aux exploits du gardien de buts russe lors du tournoi de Winnipeg. Le masque ne l'a pas embêté et les Russes n'ont pas été ennuyés par le port du casque. S'ils l'ont été ils ont oublié de le laisser voir dans le résultat des joutes. S'il avait fallu qu'une vedette comme Bobby Hull se fracasse le crane sur la glace vous imaginez-vous ce qui se serait produit dans la Nationale? C'eut été la panique et les compagnies qui manufacturent des casques protecteurs n'auraient pu fournir! Stan Mikita en a porté un et je ne sache pas qu'il ait fait les choses si mal la saison dernière. Les traditions ne meurent pas facilement dans la ligue Nationale de hockey et il est à souhaiter qu'il ne faudra pas attendre une autre blessure sérieuse, ou même déplorer un autre décès inutile, pour amener les dirigeants à insister auprès des joueurs pour qu'ils se protègent adéquatement.

REMERCIEMENTS

Les familles Rougeau, Daignault, McVarish, Williams et Brisebois désirent remercier très sincèrement tous les parents, amis et connaissances qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux prières et aux funérailles, envois d'offrandes de messes, de cartes lors du décès de M. Arthur-Armand Daignault.



M. C. E. Wood, directeur de Federated Co-operatives pour le district de Winnipeg, sera le chef de la délégation manitobaine à la réunion annuelle de ce mouvement coopératif qui se tiendra à Saskatoon du 6 au 8 février. On y attend 166 délégués, représentant 461 coopératives de consommation de l'Ouest ontarien à la Rivière-la-Paix. Le chiffre d'affaires des Federated Co-operatives a atteint un record de $170 millions en 1967.

Le Club Toastmaster Louis Riel

Le programme d'échange de deux membres entre les quatre clubs du district no 4 a certainement ses mérites. MM. B. Martens et L. Hull, du club "Speakeasies", étaient parmi nous et leurs remarques nous ont été très précieuses.

MM. G. Rousseau et R. Thuot visitaient le club "Vinio Dictum". On présentera un rapport sur leur visite.

La prochaine réunion aura lieu au Centre Culturel St-Boniface ce jeudi 25 janvier, à 6 h. 40 du soir, en la salle à manger au sous-sol. Nous recevrons deux visiteurs du club "Vital Words".

Nos réunions durent deux heures. Tous sont cordialement invités et nous serons heureux de vous recevoir.

Pour plus de renseignements, vous êtes priés de vous adresser au président, Léo Duguay (Ch 7-6410), ou à Norman Ducharme (WH 3-0174).

Norman Ducharme, publiciste.

Petite note

Lors de leur séjour au Manitoba, S. Exc. l'Ambassadeur de France et Mme François Leduc, accompagnés de M. le Consul et Mme Philippe Bourdon, se rendirent visiter la bibliothèque de St-Boniface.

Le Quatuor Orford aux Jeunesses Musicales

Le lundi 15 janvier, les Jeunesses Musicales de St-Boniface accueillaient le Quatuor Orford, formé de jeunes musiciens canadiens: Andrew Dawes, violon; Kenneth Perkins, violon; Terry Helmer, alto, et Marcel Saint-Cyr, violoncelle.

Ce quatuor qui commence seulement sa troisième saison surprend au premier abord par sa maturité, sa discipline et sa sonorité. On sait qu'en musique le quatuor à cordes est ce qui demande le plus de préparation, il faut arriver à achever un fondu et une précision qui demande non seulement une connaissance parfaite de son instrument, mais un travail d'ensemble soutenu pendant de nombreuses années. C'est donc un fait remarquable que le Quatuor Orford, vu son jeune âge, a pu accomplir un travail qui les place en tête des groupes de musique de chambre au Canada.

Le programme qui devait comprendre une présentation audio-visuelle a dû être modifié. Le mauvais temps avait rendu impossible le transport de l'équipement. Nous avons donc entendu le Quatuor Opus 54 en sol majeur de Haydn. Le Quatuor d'Alban Berg et celui de Mendelssohn en la mineur. Le Quatuor en sol de Joseph Haydn est parmi les plus joyeux et le plus scintillant de ses nombreuses compositions. Il fut joué avec un ensemble parfait et une agréable sonorité, rien de forcé et toujours discret, on remarqua spécialement la finesse de jeu du premier violon (Andrew Dawes) qui jouait sur un superbe Guadagnini.

Alban Berg, élève de Schoenberg, a écrit son quatuor quand il était encore très jeune. Son style fait déjà pressentir la musique atonale et même électronique que l'on entend de nos jours. Les harmonies très risquées et des sonorités nouvelles sont difficiles à réconcilier et les avis sont partagés sur la valeur de ces compositions. Ce qui est certain, cela demande une virtuosité à toute épreuve et nos jeunes musiciens ont su maitriser toutes les difficultés avec aisance. Le Quatuor en la mineur de Mendelssohn est une oeuvre romantique qui met en valeur les quatre instruments. Une très belle interprétation et beaucoup de chaleur étaient en évidence. Les parties solo de violoncelle auraient pu être jouées avec un peu plus de sonorité, mais l'ensemble était parfait et nous avons assisté à un régal musical, qui restera longtemps dans nos souvenirs. Une petite note discordante, les mouvements insolites et les manierismes de l'un des joueurs n'ajoutaient rien à l'interprétation et devenaient à la longue plutôt agaçant. Le Quatuor Orford fait honneur au Canda et sera un ambassadeur émérite dans sa prochaine tournée européenne. Nous espérons aussi les revoir très bientôt.

Frank Simons

Billet du jeudi

La Banque de Montréal et sa longue histoire

Les journaux signalaient, il y a quelques semaines, le cent cinquantième anniversaire de fondation de la Banque de Montréal.

Celle-ci, qui ouvrit ses portes dans la métropole, compte aujourd'hui des succursales aux quatre coins du pays, d'Halifax à Vancouver.

Elle fut le premier établissement du genre au Canada, et le régime bancaire qu'elle inaugura serait parmi les meilleurs et les plus sûrs du monde.

La Banque de Montréal est partie intégrante de la vie canadienne depuis le 3 novembre 1817.

Elle offrit ce jour-là ses services au public, en des locaux assez modestes qui se trouvaient au centre des affaires de la ville, dans une rue vieillotte qui existe encore, faisant partie de cet ancien Montréal où l'on promène les touristes, non loin du port.

Avec un capital de $150,000, versé en espèces par ses actionnaires, elle entreprit de se faire une place au soleil.

Elle accepta des dépôts de ses clients, prêta à d'autres de l'argent, négocia les lettres de change venant de pays étrangers, émit les premiers billets de banque canadiens.

Plus de quarante pour cent de ses actionnaires étaient des Américains, de sorte que l'investissement étranger n'est pas affaire nouvelle chez nous, et que les sottises répandues à ce sujet ne pèsent pas lourd.

• • •

Les fondateurs de la banque furent d'abord des commerçants montréalais, qui s'unirent sous la direction d'un nommé John Richardson, lequel voulait avec eux, et comme eux, une monnaie stable au Canada.

Ce Richardson était un Ecossais d'Ecosse — ce qui n'est pas pour étonner — formé aux affaires aux Etats-Unis, auquel il fallut vingt-cinq ans pour convaincre les Montréalais de la nécessité d'une banque à eux, permettant les possibilités décrites.

Il n'y réussit d'ailleurs qu'à moitié, ou guère mieux, puisqu'il lui fallut recourir à l'aide d'amis américains, dans la proportion de quarante pour cent, pour mettre sur pied l'institution qui fait aujourd'hui l'orgueil de tant de Canadiens d'origine britannique.

On ne peut s'empêcher de conclure qu'il découle deux leçons des problèmes auxquels il lui fallut trouver solution.

La première, c'est que le placement chez nous de capitaux étrangers n'a rien d'une innovation, et qu'il ne faut pas s'imaginer que nous sommes en danger de disparition, totale ou partielle, à cause de lui.

La seconde, c'est que nos compatriotes d'ascendance anglaise, qui reprochent parfois aux Canadiens français leur peur du risque en affaires, se montrent aussi craintifs et prudents qu'eux, quand le risque est véritable.

Il parait l'avoir été en 1817 et leur réaction fut telle que Richardson dut chercher ailleurs que chez eux une bonne partie du capital dont il avait besoin.

• • •

Ces choses, moins quelques commentaires, on les trouve dans l'**Histoire de la Banque de Montréal**, due à Merrill Denison.

C'est un ouvrage presque monumental, de haut luxe, présenté en deux tomes sous couverture à la fois artistique et simple. (1)

Le premier parut en 1966 il y a un an, et le second vient de voir le jour, son arrivée coïncidant avec le 150e anniversaire de la banque.

Il existe en français comme en anglais, la traduction étant due à Paul-A. Horguelin et Jean-Paul Vinay, ce dernier de la Société Royale du Canada.

Alors que le premier volume traite du régime bancaire au Canada, "depuis les premiers efforts infructueux tentés vers la fin du XVIIIe siècle jusqu'à l'implantation définitive, réalisée dans 1830-1840", le second montre les progrès continus de l'institution à travers les années, l'histoire de celle-ci se confondant dans une large mesure avec celle du pays.

Il va sans dire que nous n'essaierons pas de résumer ses quelque 500 pages, d'un intérêt remarquable, où l'on apprend maints détails qu'on chercherait en vain dans les manuels ou les travaux d'ensemble, construits autour et à partir d'une thèse.

Illustré par des artistes canadiens, anciens et contemporains, l'ouvrage est un modèle de petite histoire.

L'Illettré

(1) **McClelland and Stewart**, Toronto-Montréal.

Le calendrier universitaire

L'Association des Anciens de l'Université de Manitoba offrira une variété d'activités intéressantes en fin de janvier et pendant les mois de février et mars.

Conférences du samedi

Le 27 janvier et les 3, 10, 17 et 24 février au cours de la série "Continuing Studies" les conférences du samedi matin porteront le titre "The Changing Communications Mosaic" et se diviseront comme suit: le 27 janvier, "McLuhan Made Easy", Mme Lindsey; le 3 février, "Face-to-Face Communication", Mme Lindsey, le Dr Thomas F. Carner (professeur, département de l'Histoire); le 10 février, "Computers as a Communication Media", M. Bernard A. Hodson (professeur et directeur du Centre des Calculatrices); le 17 février, "The Creative Process", M. Kenneth C. Lochead (professeur adjoint, faculté des Beaux-Arts), M. Jack MacDonald (chargé de cours, faculté des BeauxArts), Mme Lindsey; le 24 février, "The Generation Gap", Mme Lindsey.

Le coût de l'inscription à ces conférences est de $10.00 pour la série. On peut se procurer d'autres informations en appelant le bureau des Anciens à 474-9330. Les séances auront lieu de 10 h. à midi en la salle 240, University College.

11e Conférence des Anciens

Le samedi 16 mars aura lieu la onzième conférence des Anciens. L'orateur invité pour cette occasion sera le Dr William B. Boyd, vice chancelier aux affaires étudiantes de l'Université de Californie, Berkley. Il est renommé pour son éloquence et ses vues larges sur les problèmes de la jeunesse. Le sujet général qu'il traitera est "Non-Conforming Youth in the Affluent Society".

La conférence du 16 mars débutera à 9 h. 30 a.m. et durera jusqu'à 5 h. p.m. L'inscription et toutes demandes de renseignements doivent être envoyées à R. S. Scarth, secrétaire-exécutif Alumni Association, 110, édifice d'Administration, Université de Manitoba, Fort Garry.

"Alouette de Prairie"

Témoignage d'un ancien Manitobain

Nos félicitations à M. Godias Brunet d'avoir fait paraître au grand public "Alouette de Prairie", ouvrage unique en son genre illustrant la petite histoire du Manitoba français à laquelle je fus associé durant mon séjour d'une vingtaine d'années dans cette province.

Après avoir enseigné le français, le latin et les mathématiques dans les écoles secondaires de Winnipeg, je continue d'enseigner les mêmes sujets à l'Université de San Diego, en Californie.

Il a fallu un témoin oculaire qui a vécu et vu les événements qui se sont déroulés dans le Manitoba français depuis 1908 jusqu'à nos jours pour relater ces récits captivants d'intérêt. Nous sommes fiers de M. Brunet pour avoir si bien accompli cette oeuvre.

Je suis donc heureux de me joindre à mes compatriotes du Manitoba pour les encourager à acheter et lire "Alouette de Prairie".

Plus que cela, j'estime que ce livre doit avoir une place de choix parmi les manuels scolaires de la jeunesse étudiante du Manitoba.

Léonard Caners, M.A., professeur à l'Université de San Diego, Cal.

A l'Alliance Française

Le mercredi 31 janvier, l'Alliance Française tiendra sa première conférence de 1968 au University Women's Club, 54 Westgate, à 8 h. 30 du soir.

Le conférencier invité sera M. Eric Annandale, professeur de français à l'Université de Manitoba. Il a choisi comme sujet de sa conférence: "Le Roman canadien-français contemporain — présentation nouvelle?".

La prochaine conférence aura lieu le mardi 20 février à l'Académie Ste-Marie. On y entendra M. Robert Aron, historien de marque dont les deux ouvrages "l'Histoire de Vichy" et "l'Histoire de la Libération de la France", couronnés par l'Académie Française, sont des classiques de l'histoire contemporaine.

Le professeur Annandale

Le professeur E. Annandale est originaire de Winnipeg. Il s'occupe de littérature française depuis 1954 alors qu'il entreprenait des études de littérature française et d'histoire à l'Université de Manitoba. Après y avoir obtenu son baccalauréat ès arts en 1959, il se rendit en France où il devint professeur adjoint d'anglais au Lycée pour garçons de Saint-Cloud. De 1960 à 1963, une bourse du Commonwealth lui permettait de préparer une dissertation doctorale sur le théâtre du XVIIIe siècle, au Bedford College de l'Université de Londres. Il reçut son doctorat en philosophie en 1963. Depuis lors, il fait partie du département de français de l'Université de Manitoba et y donne des cours sur la littérature des XVIIe si XVIIIe siècles et sur la littérature canadienne-française.

Activités culturelles

Art

A la Galerie des Beaux-arts de Winnipeg l'exposition d'art contemporain se continue jusqu'au 28 janvier. On y voit aussi des grands maîtres, des artistes prometteurs, des oeuvres abstraites, etc. Ces oeuvres font partie de la collection Nitikman de Winnipeg.

Il y a aussi des exemples d'écriture ancienne et de dessins à la plume.

Du 1er au 27 février une grande exposition des oeuvres du "sculpteur du siècle", Henry Moore, aura lieu. 32 bronzes, 30 dessins représente son oeuvre de 1930 à 1964.

A partir du 30 janvier, on pourra voir Impressions sur "Kingsayer", la pièce présentée au mois de novembre pour les enfants de 6 à 13 ans. Ces dessins sont les oeuvres d'élèves des grades 3 à 5 provenant de cinq écoles de Winnipeg.

Du 8 février au 3 mars, "l'Architecture de Clifford Wiens". Les meilleurs oeuvres de M. Wiens sont remarquables par la grande sensibilité des matériaux et la force des formes qui sont sculpturales ainsi qu'architecturales.

Du 10 février au 3 mars, 28 esquisses d'un des maîtres de la peinture canadienne, Tom Thomson. Un des premiers à exprimer véritablement le caractère canadien dans le paysage.

• • •

Une exposition artistique du Centenaire a lieu à la Galerie 1. 1. 1. de la Faculté des Beaux-arts de l'Université de Manitoba, du 16 janvier au 2 février. Le public y verra des peintures et des céramiques. Les artistes représentés sont: Donald Reicher et Esther Warkov-Visscher, de Winnipeg; Iain Baxter, Brian Fisher et Machael Morris, de Vancouver; Arthur McKay, Douglas Morton et Kenneth Peters, de Regina; et Harry Kiyooka, de Calgary. Le "Western Canada Art Circuit", en collaboration avec la Commission du Centenaire d'Ottawa, est responsable de cette exposition.

• • •

Musique

"An Afternoon on Broadway", concert "Pops" le dimanche 28 janvier à 3 h. Chansons de "West Side Story", "My Fair Lady", "South Pacific", "Carousel" et "Sound of Music" avec l'orchestre symphonique de Winnipeg et Mary Nowell et Robert Publow comme solistes. Entrée libre.

Théâtre

On offre au MTC "Three Sisters" jusqu'au samedi 27 janvier. Cette présentation a reçu une excellente presse.

Il y aura une soirée de pièces d'un acte, du 29 janvier au 3 février au Studio Theatre Across the Street. On présentera "The Lesson", avec Eric Donkin, Deborah Kipp et Peggy Mahon; et "Picnic on the Battlefield", avec Powys Thomas, Ann Fairbank, Peter Scupham et Tom Clark. On peut se procurer les billets au guichet du MTC à raison de $1.00 pour adultes et 50c pour enfants. Heure: 8 h. 30.

Film

Jeudi à midi — 1er février à 12 h. 20 — une représentation seulement en rapport avec l'exposition Henry Moore, "Henry Moore, London", représentant sa série étonnante des abris anti-avion de la deuxième guerre mondiale. On présentera aussi "Fountains of Paris". Apportez votre déjeuner. Le café est servi et l'entrée n'est que de 25c.

Littérature

A la Bibliothèque de St-Boniface, les cinquante livres français primés en 1966 sont en exposition depuis lundi dernier et y seront jusqu'à la fin de février.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

L'année 1968 débuta d'un bon pied, puisque le 6 janvier, quelque 90 personnes se réunissaient à l'église Ste-Famille pour participer au sacrifice eucharistique célébré par le R. P. J. Murphy, C.Ss.R. Tous se rendirent ensuite au local des Chevaliers de Colomb où les attendait un succulent repas préparé par les épouses de ces messieurs.

Pour clore ce festin, le Père Murphy servit à son tour un vrai régal avec sa causerie sur l'âge critique de l'homme surtout (ce qui fut particulièrement intéressant pour les dames). Le conférencier suscita une franche gaieté parmi ses auditeurs en émaillant le tout d'anecdotes humoristiques. D'après les commentaires, il est certain que personne ne regretta de s'être dérangé malgré le froid qui sévissait, et que les absents ont raté une belle occasion, comme il ne s'en présente pas souvent. Félicitations aux organisateurs.

Initiation

N'oublions pas l'initiation aux 1er, 2e et 3e degrés, annoncée pour le 11 février. Que ceux qui ont des membres à proposer le fassent le plus tôt possible. Il reste toujours assez de travail au dernier moment.

Bilan 1967

C'est à l'assemblée régulière du mardi 16 janvier que le Club St-Michel nous présentait son rapport d'activités et finance des plus intéressants. Contrairement à ce que nous aurions pu croire, le rouge n'avait pas sa place dans ce rapport et nous devons nos plus sincères félicitations à l'équipe qui a si bien administré nos finances; car il faut bien avouer qu'après avoir vu notre Centre à ses débuts, on ne peut qu'admirer le travail accompli avec un si mince budget.

Honneur aussi aux volontaires qui ont si bien oeuvré. Ce qui est regrettable c'est qu'un trop grand nombre se soit complètement désintéressé; autre preuve que si les membres insouciants sortaient de leur torpeur pour travailler, nous aurions une organisation forte et capable de grandes choses.

N'oublions pas le dicton: "c'est l'homme qui fait l'organisation et non l'organisation qui fait l'homme", ou cet autre: "une chaîne n'est pas plus forte que son plus faible maillon".

Après-Tout

À CKSB

Les candidats à la chefferie libérale, appelés à se faire valoir à Winnipeg en fin de semaine, ont courtisé la presse française à qui mieux mieux. M. Kierans est allé plus loin que les autres puisqu'il s'est amené au studio pour répondre directement aux questions des auditeurs par téléphone. "Ici Kierans".

Ceux qui ont la nostalgie du Ranch peuvent se reprendre le mercredi soir à 7 h. 30. André M. sélectionne la musique traditionnelle et western dont beaucoup d'auditeurs sont toujours friands.

L'émission "Témoignage" à 7 h. 15 le soir remplace le chapelet pour un temps indéterminé. Si le chapelet revient en onde, ce qui n'est pas impossible, on verrait à ce que la présentation soit de bonne qualité.

La série "Nouvelles de France", le vendredi soir à 7 h. 30, est suivie comme auparavant d'interviews ou reportage locaux.

C'est en 1897 que R. E. Olds construisit la première Oldsmobile mise en service.

Rencontre au "100 nons"

Le comité entier du "100 nons" se prépare à lancer une saison éblouissante dans le monde de la chanson française. La saison 1968 débutera le 2 février et s'éteindra en avril. A ce programme s'ajoutera des artistes nouveaux et anciens. Venons encourager les jeunes du Manitoba. L'invitation est lancée aux adultes aussi...

Voici le programme, tel qu'affiché: **le 9 février:** Suzanne Jeanson et Marcel Gosselin; **le 16 février,** Léo Dufault, Réal Lévêque, Paul Dégagné et Joanne Gosselin; **le 23 février,** Gérald Allard, Suzanne Gobel et Louis Dubé; **le 1er mars,** David Dandeneau, Line Dupas et Kenneth Woodley; **le 8 mars,** Jazzothèque.

Le programme pour le reste de la saison sera affiché au dernier moment, pour la simple raison que nous vous préparons une grande surprise. A bientôt!

Réal Lévêque, co-publicitaire.

St-Georges

Soirée sociale

Une soirée sociale, organisée par la Ligue des Femmes Catholiques de St-Georges, au profit de la paroisse aura lieu le samedi 27 janvier, à 8 h. p.m., au Château à Pine Falls. Un programme spécial sera présenté et des rafraîchissements seront servis.

Invitation spéciale à tous les anciens de la paroisse, ainsi qu'à tous les amis des paroisses environnantes et d'ailleurs. On leur réserve une agréable soirée. Bienvenue à tous. L'entrée est de $1.00 par personne.

Haywood

Le samedi 20 janvier, en la salle paroissiale, eut lieu une soirée sociale à l'occasion du prochain mariage de Mlle Diane Côté à M. Denis Robidoux.

Çà et là

Mme Bergeron est revenue chez elle après avoir passé deux semaines chez sa fille, Mme Juliette Deslauriers, à Headingley.

Mme B. Gautron visita les familles Charles Gautron, de St-Vital, Léo Gautron, de St-Pierre, et Gabriel Lagimodière, de Lorette.

Mme R. Galbraith est de retour à Haywood après un séjour de quelques mois à St-Claude. Toute sa clientèle appréciera son retour.

M. Lionel Bourget a laissé Haywood pour aller travailler à Thompson.

Malades

Mme Guy Souque s'est fracturé une jambe à la suite d'une chute en patinant et a maintenant la jambe dans le plâtre.

Mme Henri Viallet est patiente à l'hôpital de St-Claude.



La Banque de Montréal distribuera des jeux spécimens d'Israël 1968

Le jeu de spécimens officiels de pièces de monnaies émises par le Gouvernement d'Israël en 1968, dont la mise en circulation est prévue pour fin février 1968, pourra être obtenu dans tous les bureaux de la Banque de Montréal à travers tout le Canada. Ces assortissements commémoreront **le 20ième anniversaire d'Israël et la Ville Sainte de Jérusalem.**

De même que par les années passées, le jeu contiendra six pièces de monnaie. Il comprendra la pièce de 1 Livre (1 Lire) nouvellement dessinée, la pièce de ½ Lire, de 25 Agorot, de 10 Agorot, de 5 Agorot et de 1 Agora. Chaque pièce porte la date 5728 en Hébreu et chacune représente des dessins Hébreux anciens interprétés par l'art moderne Israélien.

Ces pièces sont frappées avec des matrices extrêmement polies afin d'assurer une reproduction agréable et clairement définie et chaque jeu est présenté dans un couvert spécial commémoratif du 20ième anniversaire.

M. Josef Milo, Commissaire adjoint au Commerce, Gouvernement d'Israël, a annoncé que des commandes pour ces assortissements spécimens sont acceptées dès maintenant aux bureaux de la Banque de Montréal.

Le jour d'émission, plus de 2,000 bureaux de banque dans quelque 100 villes à travers le Canada et les Etats-Unis offriront des jeux spécimens à leurs clients et au public en général au moyen d'un jour de vente spécial qui est en cours de coordination par la Corporation des Monnaies et des Médailles du Gouvernement d'Israël, seul organisme officiel pour la distribution mondiale des monnaies et des médailles d'Etat d'Israël.

Les monnaies spécimens officielles d'Israël seront vendues au Canada au prix $3.75 (dollars canadiens) par jeu, 50 "cents" de frais étant inclus dans ce prix.

Les jeunes élites se révoltent

Dans un article publié en exclusivité dans The London Observer et dans La Presse, le grand historien Arnold Toynbee a cherché à expliquer cette révolte furibonde qui anime un peu partout la jeune génération d'aujourd'hui.

Il rappelle tout d'abord, à la suite du professeur John Galbraith, comment dans le contexte de 1967 le pouvoir réel se trouve entre les mains de ceux qui forment le "Technostructure" ou le "Super Establishment". Il s'agit de "ces équipes impersonnelles, anonymes d'experts qui modèlent avec ferveur notre monde humain et non humain, véritables magiciens qui permettent aux grandes entreprises industrielles et même à l'Etat de produire ces fabuleuses accumulations de biens.

Ces techniciens de l'industrie et du haut fonctionnement civil et militaire se seraient adjoints les "corps enseignants" et les équipes scientifiques, c'est-à-dire les administrateurs, professeurs et chercheurs au service des universités et autres.

"Cependant, constate Toynbee, alors même que les membres de la technocratie jouissent d'une puissance et d'une sécurité inconnues jusqu'ici, les jeunes de la génération montante auxquels on propose ces privilèges... s'abstiennent de les revendiquer ou de s'en prévaloir".

Les étudiants d'élite ne se laisseraient même pas allécher par les offres de postes élevés (à sécurité et rémunération maximales) au sein du monde économique.

Ne sachant s'il s'agit là d'une manifestation d'un coutumier idéalisme aussi fugitif que la jeunesse, ou d'une attitude contradictoire fondamentale, oscillant entre le désir et le dégoût de la puissance et de la sécurité, Toynbee se demande si la jeune génération ne se révolte pas plutôt contre le carcan le plus lourd et le plus étouffant que la technologie hyperperfectionnée d'aujourd'hui voudrait faire porter à toute l'humanité. Depuis que l'homme s'est servi de son intelligence pour se donner des outils et pour les utiliser, qu'il s'est rendu, à la fois, maître du monde non humain et dépendant de ses propres oeuvres, le progrès technologique lui est devenu une contrainte; cet esclavage de la technique "répugne à l'homme parce qu'il demeure foncièrement un être sauvage!".

"L'homme a bien réussi à domestiquer d'autres espèces, mais, à ce jour, remarque le professeur Toynbee, il n'a pas pu se dompter complètement lui-même, la vie libre, insouciante de ses compagnons terrestres demeurés sauvages (c'est-à-dire libres de toute technologie) provoque chez lui la nostalgie de son passé antéhumain."

L'enrégimentation extrême qu'implique la technologie superperfectionnée serait donc, selon Toynbee, à l'origine des troubles estudiantins dans les universités et de la révolte des jeunes en Chine.

Un tiers de 16,000 employés des usines d'Oshawa de General Motors parcourent chaque jour pour se rendre au travail des distances qui s'élèvent jusqu'à 70 milles. Certains d'entre eux viennent de Toronto, Lindsay, Peterborough et Trenton.

Somerset

Filles d'Isbelle

En dépit de la température inclémente du mardi 9 janvier, 24 de nos soeurs bravèrent les intempéries pour assister à notre réunion mensuelle. Les procédés d'usage terminés, Soeur Cousin, régente, nous dit que nous aurions une année bien remplie, puisqu'elle comprendra plusieurs activités. Il s'agit donc d'élaborer des plans afin d'amasser des fonds.

Nous aurons, au cours de l'année, une initiation, nous fêterons le 25e anniversaire de la fondation de notre Cercle des Filles d'Isabelle et nous aurons aussi le grand honneur de recevoir, à Somerset, la visite de notre digne régente suprême, Mme Anna C. Walsh, de Missouri.

L'échange d'idées et de suggestions qui suivit nous fit décider d'avoir un tournoi de curling le dimanche 21 janvier. Au cours de l'hiver, nous organiserons des bingos dont les recettes iront au Foyer, actuellement en construction. Il faut procurer tout le confort possible à nos chers vieillards qui iront demeurer au Foyer. Une vente de pâtisseries vers le mois de mai est aussi à l'agenda.

Nous désirons faire savoir aussi à toute la population que nous préparerons un bazar pour le mois de novembre. Il n'est pas trop tôt pour y songer. Les longues soirées d'hiver sont un temps propice pour ces travaux d'aiguille, de tricot et de crochet. Allons, chères soeurs, mettez-vous à l'oeuvre et occupez vos loisirs en confectionnant de ces charmants petits colifichets pour vos foyers, et de chauds vêtements qui feront les délices des bambins.

Notre prochaine réunion aura lieu à la sacristie le mardi 6 février, à 8 h. Venez-y nombreuses. Nous sollicitons le concours de toutes nos soeurs.

La Rédactrice

St-Malo

Réunion de la L.F.C.

La troisième réunion de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu à l'école élémentaire le mardi 16 janvier. A cette réunion, notre aumônier, M. l'abbé Robert Nadeau, répondit à une question de la boîte aux questions sur le divorce. Très intéressant!

Comme programme, le Comité de presse fit une exposition de livres de notre bibliothèque paroissiale. Les dames purent constater qu'un vaste choix de livres est à notre disposition... mais est-ce qu'on en profite?

A la demande de la Ligue, M. l'abbé Nadeau donnera une causerie sur la Bible, le 28 janvier, à la salle paroissiale, à 8 h. p.m. Bienvenue à tous les adultes.

Un de nos membres, Mme Ovila Malo, a quitté la paroisse avec sa famille. Nous la remercions pour l'aide qu'elle a apportée à la Ligue.

Aux écoles

Les étudiants des écoles élémentaire et intermédiaire ont uni leurs efforts pour rédiger leur premier numéro du journal "Oeil Ardent" qui paraîtra bientôt.

Les élections pour décider du nouveau comité du Club l'Ami auront lieu le vendredi 2 février. On célébrera cet événement avec un "Hootenany", suivi d'un goûter, à l'école élémentaire.

Le Carnaval de glace annuel, organisé par les étudiants de l'école intermédiaire et le Club des Warriors, aura lieu les 23, 24 et 25 février.

Comité de presse

SUGGESTIONS AUX CHRONIQUEUSES

A la requête de certaines chroniqueuses, nous publierons pendant quelque temps certains conseils qui leur faciliteront leur tâche et nous permettront de faire la nôtre plus rapidement. Nous suggérons aux intéressées de bien vouloir garder ces notes afin de les avoir sous la main au besoin.

CLARTE SURTOUT DANS LES "VA-ET-VIENT" (M. et Mme X sont allés visiter **ses** parents . . . les parents de qui?)

UNE RUBRIQUE, UNE PAGE. On est prié de bien vouloir prendre une page différente pour chaque sujet: "Va-et-Vient", Mariages, Décès, etc. Ne pas mettre deux sujets sur la même page.

Soumissions d'huile à chauffage

Des soumissions cachetées, identifiées comme "Soumissions d'huile à chauffage", pour fournir les quantités approximatives d'huile de chauffage aux écoles mentionnées ci-dessous seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures de l'après-midi le 29 janvier 1968.

Ecole Richer, Richer, Man.	6000 gallons
Ecole Lafortune, Woodridge, Man.	5000 "
Ecole Dugas, Ste-Geneviève, Man.	2500 "
Ecole St-Hyacinthe, La Salle, Man.	3000 "
Ecole St-Joachim, La Broquerie, Man.	14000 "
Ecole Blackmore, Rainbow Hutterite Coloney, Ile-des-Chênes, Man.	1000 "
Ecole Ile-des-Chênes, Ile-des-Chênes, Man.	6000 "
Ecole élémentaire Lagimodière, Lorette, Man.	18000 "
Institut collégial La Broquerie, La Broquerie, Man.	12000 "
Institut collégial Lorette, Lorette, Man.	14000 "
Institut collégial St-Adolphe, St-Adolphe, Man.	12000 "

Le prix doit être soumis sur la base d'un gallon, plus la taxe ou les taxes selon le cas.

Durée du contrat, du 1er février 1968 au 31 janvier 1969.

La soumission la plus basse ou toute soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

S. Bisson,
Superviseur de l'entretien et des édifices,
Division scolaire de la Rivière-Seine no 14,
Ste-Anne, Manitoba.

65e anniversaire de mariage de M. et Mme Vertume Arpin

LORETTE — A l'occasion du 65e anniversaire de mariage de M. et Mme Vertume Arpin, de 220, rue Pembina, New Westminster, C.-B., un grand nombre de parents et d'amis se réunirent en l'église Holy Spirit pour une messe d'action de grâces et la présentation d'une bénédiction papale spéciale aux jubilaires, aux enfants et petits-enfants par le R. P. Sylvano Zanon.

Un dîner, suivi d'une réception, fut servi à la résidence des héros du jour où un grand nombre de parents et d'amis se rendirent pour féliciter les jubilaires.

De St-Ours, Qué., M. Arpin arriva dans l'Ouest canadien avec ses parents en 1887, et Mme Arpin (née Marie-Anne Dufault) arriva aussi avec ses parents de St-Cuthbert, Qué., la même année. Les deux familles s'établirent à Lorette, Manitoba. M. et Mme Vertume Arpin unirent leurs destinées dans l'église de Lorette le 13 janvier 1903. De cette union naquirent neuf enfants dont six sont vivants: Roméo, Germaine, Jeanne et Irène, de New Westminster, Jean, de Vancouver, et Rose, de Prince George, C.-B. (tous étaient présents à la joyeuse célébration). Ils ont aussi 9 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants. M. et Mme Arpin demeurèrent à Lorette jusqu'en 1945 lorsqu'ils se retirèrent à New Westminster, C.-B.

De nombreuses lettres et télégrammes de félicitations furent reçus de Sa Majesté la Reine, du premier ministre du Canada, du maire et des conseillers de New Westminster, etc.

Les paroissiens de Lorette se joignent à la famille Arpin pour exprimer leurs voeux de bonne santé à ces heureux jubilaires si estimés et si bien connus dans la paroisse et les environs. Que Dieu leur accorde une heureuse vieillesse.



M. et Mme Vertume Arpin, de New Westminster, C.-B., autrefois de Lorette, Man., viennent de fêter leur 65e anniversaire de mariage.

Institut collégial St-Claude

Visite de l'Inspecteur

Le 11 janvier, M. l'Inspecteur est venu passer une journée entière à l'école, circulant d'une classe à l'autre pour prendre contact avec les professeurs et les élèves.

Dans chacune des classes, il s'est assis bien docilement à un pupitre d'élève, portant attention au cours et prenant des notes.

Il semble loin le temps où un inspecteur venait prendre la place du professeur, questionnant les élèves sur les parties les plus obscures du sujet, soit-disant pour qu'ils se rendent compte qu'ils ne savaient presque rien et qu'ils devraient étudier plus intensément.

Une belle partie

L'entraînement des filles au hockey a déjà porté des fruits. Lors de la partie à Elm Creek, mercredi dernier, c'est par le compte de 2 à 0 qu'elles en sont sorties victorieuses. Adrienne Oliviero n'ayant pas laissé une seule ouverture a mérité un blanchissage à son équipe. Les deux seuls points de la partie ont été comptés par Paulette Marchand et Elaine Durand.

Le hockey a beau être un jeu rude, il peut être joué avec une certaine délicatesse quand on ne profite pas d'un coup reçu à l'occasion pour commencer une bataille. Voir des adversaires qui se regardent avec le sourire après avoir trébuché, c'est un spectacle qui en vaut bien d'autres. Voilà ce qu'on appelle de l'esprit sportif.

M.T.S.

La Manitoba Teacher Society, division de la Montagne, a réuni tous ses membres à Notre-Dame-de-Lourdes le 17 janvier.

Les professeurs du secondaire et de l'élémentaire s'y sont rendus pour rencontrer le président de cette société, M. Aubrey Asper, lequel a trouvé admirable la façon dont sont tenues les réunions et demeure optimiste pour l'avenir de l'éducation.

A l'aréna

Quelques garçons de l'école font partie de l'équipe sénior de St-Claude. Dernièrement, ils ont eu le privilège de jouer contre d'anciens joueurs de la ligue nationale, devant une foule de plus de 800 spectateurs.

Nous avons admiré du beau jeu de hockey ce soir-là, même si notre équipe a perdu au compte de 9 à 3. Le coup de patin et le lancer professionnels y sont pour quelque chose. Les profits de la partie sont allés à la construction de l'aréna qui, comme chacun le sait, n'est pas encore terminé quoique nous puissions déjà en jouir.

J.F.M.

Il y avait réunion à St-Boniface, au 100 Nons plus exactement, de l'exécutif provincial des J.F.M. Il n'a pas été possible d'avoir les trois représentantes de la Montagne à cette réunion, mais Irène Oliviero, la présidente, s'est fait un devoir d'y assister malgré la distance.

Boîte à chansons

Ceux qui trouvent la température manitobaine un peu trop rigoureuse pourront venir se réchauffer dans l'atmosphère chaude et accueillante de la prochaine Boîte à chansons de St-Claude, le 26 janvier à 8 h. 30.

Ayant pour thème "La Floride", elle aura lieu à l'Institut Collégial de St-Claude et nous ne vous demandons qu'un dollar pour le trajet qui s'accomplira en un rien de temps.

Bienvenue en Floride!

Festival d'hiver

Un comité a été formé chez les adultes de St-Claude pour préparer un grand festival qui durera trois jours, les 9, 10 et 11 février. Ce comité a siégé dernièrement pour établir un programme d'envergure. Il ne m'appartient pas ici pour le moment de dévoiler ce qui a été décidé, mais il me fait plaisir de signaler qu'il y aura à cette occasion une grande participation des étudiants du secondaire et de leurs professeurs. Avec l'enthousiasme qu'on connait aux jeunes, ces trois jours de réjouissance feront époque dans leur vie et prouveront une fois de plus que la collaboration est toujours la clé du succès.

Congé

A cause de la visibilité bien amoindrie et la neige accumulée par des rafales, les autobus scolaires n'ont pu accomplir leur besogne quotidienne de sorte que les cours réguliers n'ont pas eu lieu le jeudi 11 janvier. Mais ce n'a pas été congé pour tout le monde. Plusieurs ont passé la journée entière à mettre au point leurs chansons françaises en vue de la prochaine soirée. Et sur ce point, Les Elektras se sont montrés des travailleurs acharnés doublant à coup sûr le conseil de Boileau: "Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage". Leur métier prend la forme de guitare, leurs notes colorées entrelacées produiront le plus beau tapis sonore sur lequel évolueront avec grâce les fées de la chanson.

Et ces fées, dont plusieurs garçons, étaient présents en ce jour de congé inespéré.

Boîte à chansons

Il y a un lien logique entre ce qui précède et ce qui suit. Car la soirée projetée est une boîte à chansons réclamée par tous les jeunes et par beaucoup d'adultes. Nous laissons le plus de latitude possible aux jeunes dans l'organisation d'une boîte à chansons. Lors d'une réunion préparatoire, ils ont choisi la date, le lieu, mis l'accent sur certaines modalités, discuté d'un thème, etc., etc. Il ne faut pas croire qu'il y a toujours unanimité sur chacun des sujets, mais toujours on arrive à une entente amicale après avoir entendu les exposés de tous ceux ou celles qui ont leur idée, la plupart du temps, claire et lucide sur un point de vue.

Le 26 janvier verra donc la deuxième boîte à chansons s'installer de nouveau dans le gymnase de l'Institut collégial St-Claude. Les raisons qui ont présidé à ce choix seraient trop longues à énumérer ici, mais il sera toujours possible de s'informer auprès du comité d'organisation.

Aimé-O. Dépôt, c.s.v.

Dunrea

Çà et là

Enfin, à la joie de plusieurs, le restaurant de M. et Mme Adrien Boulet, qui était fermé depuis le départ de ces derniers qui sont allés demeurer à Boissevain, a de nouveau ouvert ses portes lorsque M. Joseph Pitre, jeune homme natif de Halifax et arrivé au Manitoba depuis peu, a loué le tout pour au moins un an. Tous lui souhaitent bon succès et la nombreuse clientèle qui était toujours si heureuse de venir s'alimenter à ce café où M. et Mme A. Boulet les recevaient toujours avec tant de civilité.

Avec M. Benoit Souyri qui sert toujours aussi de bons goûters et repas au motel local, espérons que les gens de cette localité et les voyageurs de passage seront servis avec empressement et satisfaction.

La jeune Lucette Boulet, fillette de M. et Mme N. Boulet, fut l'heureuse gagnante d'un dodu dindon qui fut tiré au sort pendant le temps de la Noël.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholique de Dunrea étaient les responsables de cette oeuvre charitable, au profit de leurs oeuvres, elle rapporta la belle somme de $69.00. Elles collectionnent aussi les cartes usagées pour envoyer aux missions. A leur dernière réunion chez Mme F. Fitzpatrick, il fut demandé par Mme Kozenko, de Pembina House, qui assistait à cette réunion, d'apporter des revues au presbytère, lesquelles M. le Curé se fera un plaisir d'apporter aux jeunes étudiants malades au sanatorium de Ninette.

Sports

Malgré que tout semble bien paisible dans le petit village, à la patinoire locale chaque soir et aussi le samedi, les jeunes se livrent à leur divertissement favori d'hiver, le patinage, même de fantaisie forcée parfois.

A dates fixées, des équipes de hockey de l'extérieur viennent exercer leurs prouesses contre les jeunes sportifs de cette localité et vice versa, avec victoires ou défaites. On n'a pas encore compté de "Maurice Richard", mais joueurs et spectateurs éprouvent de réels plaisirs qui font aimer la rude saison d'hiver.

St-Norbert

Le secours aux lépreux

Le dimanche 28 janvier sera la Journée Mondiale des Lépreux. Désirez-vous offrir un peu de votre surplus pour secourir ces 15 millions de pauvres malades. Dimanche prochain, après les messes, deux personnes vous tendront une petite tirelire. La charité, c'est de s'aimer et de partager.

Si vous désirez avoir un reçu pour fins d'impôt, envoyez vos offrandes par mandat postal à l'ordre de: Le Secours aux Lépreux, Gardenvale, Province de Québec, puis adressez à votre nom une enveloppe blanche non affranchie et insérez-la dans votre envoi.

Laurier

Çà et là

M. et Mme Jean-Baptiste Lapointe se rendaient le samedi 20 janvier à Yorkton, Sask., pour assister au mariage de leur fils, Benoit, à Mlle Beverley Kengon, de Lemberg, Sask. La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église St-Gérard par le R. P. G. Novak, C.Ss.R., de Melville. MM. et Mmes Roméo Gamache, Marcel Saquet et Roger Lapointe accompagnaient M. et Mme J.-B. Lapointe. Les nouveaux époux résideront à Melville

Bien qu'un peu en retard, les paroissiens expriment à M. Rémi Bouchard, organiste et maître de chant, leur gratitude pour le chant de la messe qu'il a composé lui-même et qui fut chanté pour la 1ère fois lors de la messe de minuit à Noël. Le chant de cette messe, intitulée "Messe de la Persévérance", fut bien rendu par le choeur de chant. La paroisse est fière d'avoir un compositeur si bien doué.

Le curling local bat son plein cette année. Treize équipes sont organisées et la compétition s'avère intéressante. Le bonspiel annuel des dames commencera le vendredi 26 janvier.

Cartel pharmaceutique américain

NEW YORK — Trois compagnies pharmaceutiques, Americain Cyanamid, Bristol Myers et Charles Pfizer, ont été trouvées coupables d'entente délictueuse pour contrôler la production et la distribution d'antibiotiques pour un montant de $1,700,000,000. Chacune des compagnies est passible d'une amende de $150,000 au maximum. Un jury d'un tribunal fédéral américain, formé de onze hommes et d'une femme, a rendu ce verdict, le 30 décembre dernier, à l'issue d'un procès commencé le 23 octobre.

Les compagnies ont été trouvées coupables de restriction au commerce, de conspiration à fins monopolistiques et de monopole de fait. Le gouvernement les accusait de s'être entendues à cette fin en 1953, en produisant et distribuant jusqu'en 1961 à action diversifiée. La poursuite a accusé la Pfizer et la Cyanamid d'avoir obtenu d'"énormes" profits avec l'antibiotique appelé tétracycline: le coût de production de 100 capsules allait de $1.59 à $3.87 pour les deux compagnies qui les vendaient $30.60 au pharmacien, à un coût de $51 pour le consommateur. Les compagnies en cause pratiquaient substantiellement les mêmes prix et s'entendaient pour être les seules à fabriquer la tétracycline.

Institut Collégial St-Jean-Baptiste

Semaine de l'Unité

L'ouverture de l'octave de l'Unité à l'Institut collégial St-Jean-Baptiste a été marquée par une célébration de la parole par tous les élèves rassemblés, en présence du R. P. G. Labadie, C.S.V., de M. l'abbé R. Touchette, vicaire, et de trois ministres: Révérend M. Wilson, Luthérien, de Morris; Révérend H. Unruh, Eglise Unie, d'Emerson, et Révérend G. South, Eglise Unie, de Morris, ainsi que des professeurs.

La cérémonie débuta par le chant d'entrée: "Seigneur, tu cherches tes enfants". Le Père Labadie donna la bénédiction d'ouverture, puis quelques commentaires furent faits par Barrie Manikel en anglais et par Michèle Pelletier en français, afin d'expliquer le but de notre rencontre. Voici le texte de Micnèle: "Depuis plusieurs années et d'une façon toute spéciale depuis le Concile, les chrétiens de toutes dénominations sentent le besoin de s'unir. Cette recherche commune de l'unité s'est traduite par la semaine de l'Unité qui a lieu tous les ans du 18 au 25 janvier dans tout l'univers. Cette célébration veut être un signe concret de notre propre contribution. A cet effet, nous avons invité des pasteurs de nos différentes églises à participer à notre célébration. Profitons de cette prière commune pour demander au Seigneur que tous soient un, comme Lui est un, avec son père".

Le président des étudiants, Robert Boucher, fit la première lecture d'Ezéchiel. Celle-ci fut suivie d'un moment de silence. Les élèves chantèrent l'unité dans le Christ par un chant de leur composition sur l'air d'Edelweiss. La deuxième lecture du dix-septième chapitre de saint Jean fut lue par le Révérend H. Unruh.

M. l'abbé R. Touchette nous donna, dans une courte homélie, l'explication du texte d'Ezéchiel: Pour que nous puissions atteindre l'unité, Dieu prendra en main son peuple, Israël — car les rois ne le guident pas bien — Dieu enverra son Fils pour nous aider à écarter les oeuvres mauvaises, les oublis, et puis l'Esprit nouveau pourra entrer en nous afin que nous apprenions à offrir une même louange à Dieu. Le Révérend M. Wilson commenta le texte de saint Jean, le mettant en parallèle avec les écrits de saint Paul aux Corinthiens, au sujet d'un seul corps mais de plusieurs membres. Aucun membre ne peut dire à l'autre qu'il n'a pas besoin de lui. Il n'y a aucun doute: une fraternité spirituelle intense et profonde est nécessaire pour l'unité chrétienne.

Les deux courtes homélies furent suivies de prières litaniques alternées en français et en anglais. La récitation du Notre Père était de mise à cette session d'unité. La cérémonie se termina par le cantique: "Victoire, tu règneras".

L'octave de l'unité se continue avec, en perspective, une messe en rite oriental et un panel composé de trois ministres protestants et de l'un de nos prêtres.

Il faut mentionner que les élèves des classes de 9e se sont surpassés à faire des affiches appropriées, très variées sur le thème de l'Unité. C'est ainsi que l'atmosphère est propice pour éveiller la conscience au problème de l'unité et pour préparer les coeurs à la prière.

St-Adolphe

Hockey

C'est vrai que "l'union fait la force", mais peut-il y avoir union lorsqu'il n'y a personne pour s'unir? Je crois que c'est assez difficile. En effet, le 11 janvier dernier, huit joueurs de l'équipe de St-Adolphe rencontraient l'équipe de hockey de Grunthal. Les "Royals" de St-Adolphe étaient tout feu tout flamme jusqu'à la moitié de la partie, mais ces huit vaillants paladins ne purent tenir le coup. La partie se terminait au compte de 5 à 4 en faveur de Grunthal. Daniel Lagassé et Jean LeGal étaient les deux étoiles de St-Adolphe alors qu'ils comptèrent chacun deux buts.

Le 15 janvier, St-Adolphe rencontrait St-Pierre dans une des plus belles parties de l'année, bien que ce fût St-Pierre qui remporta la victoire au compte de 4 à 0. Du beau jeu offensif et défensif tout au long de la partie pour les deux équipes. Avouons que le gardien de buts de St-Pierre était magnifique. Il fut, en effet, l'étoile de la partie.

S'étant remis de leur émotion, les "Royals" reprenaient la voie de la victoire, le 18 janvier, lorsqu'ils rencontrèrent l'équipe d'Otterburne. Sans trop de difficulté, ils remportaient la victoire au compte de 6 à 2. Jean-Marie Berthelette et David Milette comptèrent deux buts chacun, alors que Hubert Delorme et Lionel Milette en comptaient chacun un.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste du Plan de Sécurité Familiale, pour souhaiter un heureux anniversaire à:

30 janvier

Révérend William Hutton, Winnipeg.

31 janvier

M. Léon Desmarais, Lorette.

1er février

M. Joseph Chabalier, St-Boniface.

M. Dennis Messner, St-Léon.

4 février

M. Maxime Désaulniers, St-Boniface.

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à Mme Valerie Shuttleworth, M. Noël L'Heureux et Mme Ludger Soucy, patients à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Çà et là

M. Gilbert L'Heureux, employé à Winnipeg, est venu rendre visite à son père hospitalisé.

Mme Marie-Reine Ste-Marie et son fils, Jacques, de Montréal, Qué., ont rendu visite à M. et Mme Arsène Therrien et M. Boudreau, de Laurier.

N'oublions pas le Bildo qui se tiendra à Ste-Amélie le dimanche 28 janvier, à 8 h. p.m.

Sincères condoléances aux familles Denis et Pinette à l'occasion du décès de Mme Claire Denis (née Pinette), de la Colombie-Britannique, durant la semaine du 8 janvier, ainsi qu'à la famille Roussin à l'occasion du décès de M. Alex. Roussin, de Ste-Rose-du-Lac, le 15 janvier.

M. et Mme Willie Roussin et leurs quatre enfants, ainsi que M. Jerry Roussin, de l'Ontario, sont venus pour les funérailles de M. A. Roussin et en ont profité pour visiter des parents.

M. Emile Pinette, de Winnipeg, passa la fin de semaine dernière chez ses parents.

M. et Mme René Denis et leur fils, Michel, de Dauphin, rendirent visite à M. et Mme E. Denis, le 21 janvier.

M. Frederick Calewaert, de Hearst, Ont., étant de passage à Ste-Rose-du-Lac, rendit visite à ses parents.

Au cours des cinq dernières années, la société General Motors du Canada a versé $1,000,000 à ses employés en récompenses pour les suggestions soumises par ceux-ci.

Nouvelles de l'ACELF

Service de recherche et d'information

L'exécutif de l'Acelf, réuni à Québec les 12 et 13 janvier dernier, a pris connaissance de la nombreuse correspondance échangée avec le Secrétariat d'Etat à Ottawa qui a accordé tout récemment la première tranche — soit $20,000 — d'une subvention de $60,000 dont le dernier versement est prévu pour 1969.

L'Acelf veut faire savoir publiquement combien elle apprécie cette subvention, mais encore et surtout les paroles d'encouragement que lui prodiguait avec le versement, l'honorable Judy LaMarsh: "L'Acelf est admirablement bien située pour accumuler une foule de renseignements susceptibles d'aider les institutions, les organisations et les individus intéressés à la culture française et pour entreprendre des projets de recherche sur les problèmes qui peuvent surgir en ce domaine."

Comme un projet précis ne peut être rédigé, pour le moment par un groupe assez nombreux, l'exécutif a chargé un comité de continuer l'étude selon l'orientation donnée et de présenter un plan complet dans le délai le plus bref.

L'éducation et les droits de l'homme

Tel sera le thème du prochain congrès de l'Acelf qui se tiendra à Montréal en août 1968.

C'est ce que nous a communiqué Mgr Louis-Albert Vachon, président du comité des séances d'études des congrès, à la suite d'une réunion de l'exécutif tenue en fin de semaine.

L'Acelf a choisi ce thème en raison de la proclamation de l'année 1968 "année internationale des droits de l'homme".

Les conférences magistrales seront suivies d'études en commissions et en ateliers de travail.

Les sujets d'études au programme des commissions s'inspirent du thème général, mais étudié en fonction du milieu même où évolue l'enseignant, en fonction de ses préoccupations, de son rôle dans la société et des exigences de 1968; en fonction de son action future basée sur des données nouvelles et réalisée selon des moyens plus appropriés. Ce plan d'action, ces données de faits nouveaux, ces moyens de réalisation devront être contenus dans les conclusions qui se dégageront des études du congrès.

Six commissions sont prévues: trois pour les milieux professionnels et trois pour les milieux sociaux économiques. Il y aura un exposé au début de chaque commission, puis, en vue de faciliter les études, subdivision des commissions en ateliers de travail.

Tous ces sujets doivent, selon le cas, se rattacher aux droits du citoyen, de l'adulte, de l'enfant.

Le rapport B.B.

A la suite d'une réunion tenue en fin de semaine, le président de l'Acelf, M. Léopold Garant, nous a communiqué les impressions des membres de l'exécutif sur le rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Les membres ont été très favorablement impressionnés par l'ampleur et l'autorité des recherches effectuées par la Commission dans les différents domaines de la vie canadienne.

La Commission semble avoir mobilisé les meilleurs cerveaux du Canada. Ces documents constitueront un inventaire d'une très grande richesse pour des générations à venir.

L'exécutif de l'Acelf accepte, dans leur ensemble, les propositions contenues dans la première tranche du rapport et souhaite la plus large diffusion possible aux travaux de la Commission.

Ste-Agathe

Çà et là

Sur l'invitation de la Ligue des Femmes Catholiques, MM. Albert Roy et Edouard Poitras, du département du Plan de pension du Canada pour le Manitoba, vinrent, le 17 janvier, donner des explications au sujet du Plan de pension. Après avoir mentionné les grandes lignes de ce Plan, les orateurs invités répondirent aux questions posées par l'assemblée.

M. et Mme Auguste Gauthier sont de retour de leur voyage annuel dans l'Est, heureux d'avoir été reçus chaleureusement chez leurs filles, ainsi que chez M. et Mme Léo Paquin, d'Ottawa, M. et Mme Jean-Charles Nadeau, de St-Jean, Qué., et Mlles Anna Gauthier et Pulchérie Nolette, d'Auburn, Mass.

M. Albert Nolette est allé visiter sa soeur, Pulchérie, et sa tante, Mlle Anna Gauthier, à Auburn, Mass.

M. et Mme Arthur Péloquin sont de retour de Vancouver où ils ont visité leurs enfants et autres parents. Avec leur fils, Roger, ils se sont rendus chez M. Henri Bourassa, frère de Mme Péloquin, à Oregon. A Vancouver, ils ont aussi visité leur beau-frère, M. Arthur Joyal, hospitalisé à la suite d'une opération.

M. et Mme Emile Joyal ont fait un voyage à Vancouver où demeurent deux soeurs et un frère de Mme Joyal et plusieurs autres parents et amis. A leur retour, ils s'arrêtèrent quelques jours chez M. et Mme Dion, à Calgary.

L'assemblée annuelle des Anciens combattants, Unité 304, de Ste-Agathe aura lieu le samedi 27 janvier, à 2 h. p.m. Tous les membres sont cordialement invités.

Voyages d'été du Canadien National

Les voyages de touristes vers le nord du Manitoba établiront probablement un record en 1968, selon une opinion exprimée par un membre de l'administration des chemins de fer Canadiens Nationaux. Aussi, pour les touristes et les amateurs de sports, le CN prépare des voyages organisés.

Les excursions annuelles CN à Churchill dont les dates de départ sont fixées au 2 et au 9 août transporteront 500 touristes canadiens et américains vers le sous-arctique. Pendant le voyage aller-retour et qui durera six jours, les voyageurs parcourront deux mille milles, visiteront plusieurs communautés et goûteront pour la 1ère fois la véritable hospitalité du Nord. Une journée entière sera passée au port de mer de Churchill sur les bords de la baie d'Hudson.

Pour les amateurs de sports, le CN offrira encore une excursion à quatre pavillons de pêche luxueux situés dans un territoire de pêche unique au monde. Les pêcheurs à la ligne auront leur choix des camps suivants: Comorant et Vickery, au nord-est de Le Pas; Kississing, à 40 milles au nord-est de Flin Flon, et Wolverine, à 30 milles au nord-ouest de Lynn Lake.

On compte plus de sept millions de véhicules immatriculés au Canada.

Décès

Au Manitoba

ST-ADOLPHE —

M. E. Delorme

Le 13 janvier, à l'hôpital général St-Boniface, M. Édouard Delorme quittait cette terre, à l'âge de 79 ans. M. Delorme naquit à St-Adolphe où il demeura jusqu'au moment de sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Zotique et Florent, de St-Adolphe, Gustave, de Port Alberni, C.-B., et Marcien, de Winnipeg; trois filles, Mme E. Delorme (Rose), de Winnipeg, Mme A. Chaput (Elmire), de Petawawa, Ont., et Laura, de St-Adolphe; dix petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Des prières furent récitées en l'église de St-Adolphe, à 8 h. p.m., le lundi 15 janvier. La messe de Requiem fut chantée le lendemain, à 10 h. a.m., par M. l'abbé J. Choiselat, curé. L'enterrement se fit dans le cimetière paroissial.

ST-BONIFACE —

M. A.-A. Daignault

Le 11 janvier dernier, M. Arthur-Armand Daignault, âgé de 57 ans, a rendu son âme à Dieu après deux semaines de maladie, à l'hôpital général St-Boniface. Le 13 janvier, M. l'abbé M. Deniset-Bernier chanta la messe de Requiem en la basilique de St-Boniface. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres Memorial (Jardin Gethsémanie). Les porteurs étaient MM. Jean et Lionel Coulombe, Hugh McVarish, Victor Degagné, Robert Cook et Omer Demers.

Le défunt laisse dans le deuil une fille, Mme Roger Rougeau (Anita), de Hawthorne, Californie; un frère, Albert, de South Gate, Californie; trois soeurs, Mme Angus McVarish (Emma), Mme Frédéric Williams (Lucie) et Mme Bruno Brisebois (Louise), de St-Boniface.

M. Daignault naquit à Stony Mountain, Manitoba, le 4 décembre 1910 et fit ses études à l'école Provencher et au collège de St-Boniface. Sportif, il avait fait partie de plusieurs équipes de hockey. M. Daignault était bon violoniste et son talent musical s'est fait connaître à la radio, dans des réceptions et aussi avec certains orchestres de bonne classe.

• • •

En Saskatchewan

PRINCE-ALBERT —

M. J.-H.D. Lacroix

M. James-H.-D. Lacroix est décédé à sa résidence le dimanche 7 janvier, à l'âge de 55 ans.

Des prières furent récitées le mardi soir 9 janvier en la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert. La messe de Requiem fut chantée le mercredi, à 10 h. a.m., par M. l'abbé C. Tremblay. Parmi les membres du clergé présents au sanctuaire on remarquait Son Exc. Mgr L. Morin, assisté au trône de MM. les abbés A. P. Leslie, de Wakaw, et L. Gaudet, de la paroisse St-Joseph de Prince-Albert, Son Exc. Mgr J. Mahoney, de Saskatoon, MM. les abbés J.-A. Boucher, J. Labonté et N. Castelins.

Les Chevaliers de Colomb des 3e et de degrés étaient présents aux funérailles. Ceux du 4e degré formaient une garde d'honneur.

Les porteurs actifs étaient MM. J. Tomney, A. Russell, W. Pechey, R. Hims, E. Jones et le Dr D. Chipperfield; les porteurs honoraires, MM. A. Shadgett, A. R. Brown, J. Bradbury, P. Fournier, V. Longworth, J. Hutchinson, J. Mahon, D. Steuart, H. Cooke, J. Welch, A. Boehm, D. Rooney et H. Barton.

L'enterrement se fit dans le lot familial du cimetière Memorial de Prince-Albert. Le salon funéraire MacKenzie était en charge des arrangements.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa mère, Mme Evelyn Lacroix, de Prince-Albert; trois fils, Maurice, d'Edmonton, Douglas et Richard, de Prince-Albert; trois filles, Mme P.-J. Hamel (Jacqueline), de Regina, Marilyn et Debbie, à la maison; cinq petits-enfants; trois frères, Charles, de Winnipeg, Adrien et Clinton, d'Edmonton.

M. Lacroix, qui s'est toujours intéressé aux affaires de la communauté, était secrétaire du bureau de direction de l'école séparée depuis quatre ans. Il avait aussi été président de LaCroix Electric, commissaire de l'école séparée pendant plusieurs années, député d'Etat, Grand Chevalier, député de district et secrétaire d'Etat des Chevaliers de Colomb. Il était aussi membre de la Chambre de Commerce, du Club de golf et du bureau de direction de l'orphelinat St. Patrick.

GRAVELBOURG —

Mme M. Gauthier

Le 10 janvier est décédée Mme Marie Gauthier, épouse de M. Raoul Gauthier et mère de neuf enfants. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, Soeur Cécile Gauthier, S.G.M., de St-Boniface, Simone (Mme Paul Carrobourg), Denise (Mme Roland Lagassé, Lilianne (Mme Paul Parent), Gilberte (Mme Peter Keck), Raymond, Claude et Gilbert, tous de Gravelbourg, et André, novice chez les Pères Oblats à St-Norbert; 42 petits-enfants et une soeur, Mme Emile Marchand, de Maillardville, C.-B.

Mme Gauthier était la fille de Léon LaRochelle et de Rose-Anna Labrecque. Elle naquit à Rumford Falls, Maine, E.-U., en 1903. Après quelques années de sa jeunesse à St-Vincent, Alta, elle vint s'établir à Gravelbourg avec ses parents en 1910 et épousait M. Raoul Gauthier en 1925. Elle éleva ses enfants dans un esprit de foi et de confiance dans le Seigneur.

Les funérailles eurent lieu dans la cathédrale de Gravelbourg. La messe de Requiem fut concélébrée par M. l'abbé Fernand Ducharme, curé, avec le R. P. Raymond Beauregard, O.M.I., supérieur du collège Mathieu, et le R. P. Albert Fournier, O.M.I. Le chant fut exécuté par les élèves du collège, sous la direction du R. P. J. H. Collett. Le R. P. Omer Desjardins touchait l'orgue.

Les porteurs furent MM. Gérald, Alain et Guy Carrobourg, Denis, Lucien et Jean Gauthier, petits-fils et neveux de la défunte.

La cérémonie religieuse fut suivie d'un goûter à la salle paroissiale, préparée par Mme Paul Moquin et les Dames de Ste-Anne. Ce qui permit à la famille Raoul Gauthier de remercier MM. les abbés Ducharme et Roy pour leur dévouement désintéressé, les Pères Oblats du collège Mathieu, les religieuses, les Dames de Ste-Anne et tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie d'une façon ou d'une autre.

Mariages

En Saskatchewan

Thorlakson-LeJan

Le mardi 26 décembre, le R. P. J. Rivard, P.S.M., bénissait le mariage de Mlle Phyllis LeJan, fille de M. et Mme Ernest LeJan, de St-Brieux, à M. James William Thorlakson, de Meskanaw. Les nouveaux époux résident à Meskanaw où M. Thorlakson est agent d'élévateur.

• • •

Lumerding-Duclaux

Le samedi 13 janvier, en l'église de St-Brieux, Mlle Alice Duclaux, fille de M. et Mme Auguste Duclaux, de Pathlow, unissait sa destinée à celle de M. Victor Lummerding, fils de M. et Mme John Lummerding, de St-Brieux. Le R. P. J. Rivard, P.S.M., leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe à leurs intentions.

Naissances

En Saskatchewan

ST-BRIEUX — Cheryl Jane, fille de M. et Mme Richard Placsko, née le 9 juillet et baptisée le 10 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Robert LeBorgne.

• • •

FERLAND — Thérèse-Irène, fille d'André Fortier et de Doris Beausoleil, née le 9 janvier à l'hôpital d'Assiniboia.

Une fille, enfant d'Albert Csada et de Mireille Couture, née le 14 janvier.

Une fille, enfant de Jules Gauthier et d'Adrienne Hamel, née le 20 janvier à Seattle, Wash.

• • •

VONDA — Aimé-Arthur, fils de M. et Mme Pierre Lepage, né le 21 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Grimard, grands-parents de l'enfant.

Martin-Bernard-Jean, fils de M. et Mme Claude Bussière, né le 3 janvier et baptisé par son oncle, M. l'abbé J.-M. Boutin. Parrain et marraine, M. et Mme Bernard Grenier, de Bellevue, oncle et tante de l'enfant.

• • •

En Colombie-Britannique

CAMPBELL RIVER — Denis-Joseph-Albert, fils de Joseph LaBelle et de Denise Laferrière, né le 14 janvier.

Palmarès CKSB

PROGRAMME

"Tous les garçons, les filles"

(Mois de janvier)

1 — Le spectacle — Christophe
2 — Les bras d'acier — Les Gendarmes
3 — L'amour est bleu — Vicky
4 — Je suis contre la guerre — Chantal Pary
5 — Quand l'amour est là — Les Aristocrates
6 — Hello Mister Brown — Petula Clark
7 — La musique — Nicoletta
8 — La course — M2 Ac
9 — Parce que tu es noir — Jocelyne Pascal
10 — Mao et moa — Nino Ferrer
11 — La dernière valse — Ginette Reno
12 — Mon père est millionnaire — Les Mystics
13 — Que ferai-je dire — Françoise Hardy
14 — Mes amis, mes amis — Georges Chelon
15 — Dans les discothèques — Michèle Richard

Révélation du mois: Vicky — Mention spéciale: Les Impacts

Invitations à ceux qui sont nés le 29 février

Pour la seconde fois dans son histoire, notre hebdomadaire sera publié le bissexte, soit le 29 février d'une année bissextile.

La première fois, ce fut le 29 février 1928; il y a quarante ans alors que le journal était publié le mercredi. Cette année ce sera le jeudi 29 février que se reproduira ce phénomène.

Il serait intéressant de savoir combien de nos lecteurs sont nés en ce jour. C'est pourquoi nous demandons aux intéressés ou à leurs amis de bien vouloir remplir la formule ci-dessous et de nous la faire parvenir au plus tôt afin de nous permettre de leur adresser nos souhaits dans La Liberté et le Patriote le jour même de leur anniversaire de naissance.

Nom ....

Adresse ....

Année .... (si désirée)

La L.F.C. étudie ses problèmes

ST-JEAN-BAPTISTE — Le 20 janvier, les officières élues et les responsables de comités permanents diocésains, ainsi que les présidentes des sections paroissiales de la Ligue des Femmes Catholiques se rencontraient à l'école élémentaire de St-Jean-Baptiste pour un seminar d'animation sociale et de leadership. Vingt-cinq dames représentant tous les secteurs du diocèse participèrent à cet important colloque, qui leur permit de découvrir lucidement les grands problèmes qui touchent la femme d'aujourd'hui.

C'est donc de 10 h. a.m. à 10 h. p.m., sous l'habile direction de M. Roland Marcoux, du Centre diocésain de l'apostolat laïc, qu'on évalua les difficultés de l'heure, afin de préciser des méthodes de solution et de formuler une stratégie qui réponde aux vrais besoins. M. Marcoux, animateur et informateur d'expérience, s'acquitta de son rôle de main de maître, obtenant de toutes une active participation, un réel effort intellectuel, une explication claire des données.

La matinée vit le tableau se couvrir d'une diversité de réflexions, de problèmes et d'observations que le comité d'évaluation groupa sous cinq chefs: leadership, communications, relations humaines, rôle de la femme et éducation. L'après-midi on se répartit en cercles d'étude afin d'approfondir des sujets énoncés. Pendant l'assemblée plénière qui suivit, on proposa des hypothèses de solution afin d'arriver à prendre des décisions, à définir des rôles et à établir des objectifs.

Points importants

Il faut motiver le leadership, provoquer la participation de tous les membres du mouvement, susciter l'intérêt et l'enthousiasme, appliquer les principes de la psychologie féminine. On doit préciser le "pourquoi" de l'existence de la Ligue, chercher sérieusement l'action qui pourrait améliorer le milieu, faire rayonner la culture française. Il faut promouvoir l'émancipation de la femme dans l'Eglise et dans la société.

Ce fut une journée de travail intense, de réflexions sérieuses et une expérience unique en relations humaines. Puisse chacune communiquer à son milieu les premiers fruits acquis en faisant l'expérience du dynamisme du groupe. Merci à la section St-Jean-Baptiste pour son bon accueil, ainsi qu'à MM. les abbés B. Bélanger et L. Beaulieu pour leur appui.

Une participante

Opinion des Juifs canadiens sur le rapport Laurendeau-Dunton

Quand la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme fut fondée, le Congrès juif canadien a exprimé son opposition à certaines phrases contenues dans son mandat, à savoir: "Pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée". Certes, les termes français auraient atténué l'opposition de la communauté juive sans l'éliminer pour autant. En anglais, le mandat ne mentionne pas les deux peuples fondateurs mais les deux races qui ont donné naissance au Canada. Opposition de principe, il est vrai, mais qui dénotait l'attitude d'une communauté qui voulait que son apport à la vie et à la culture canadienne soit accepté de plain-pied et que la mention des peuples fondateurs n'ouvre pas la voie à la conception de citoyenneté de seconde zone. Aussi, le Congrès juif canadien n'a soumis aucun mémoire au nom de la communauté juive à la Commission Laurendeau-Dunton.

Disons tout de suite que la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme semble avoir pris note d'une telle opposition qui n'était pas, faut-il le souligner, exprimée uniquement par des Juifs mais par de nombreux autres Canadiens.

Le Livre 1 du rapport de la Commission vient de paraître. Il est consacré aux langues officielles. Il comporte une introduction générale qui traduit l'esprit dans lequel tout le rapport est conçu: "Les Canadiens, disent les Commissaires, dont l'origine n'est ni britannique ni française sont donc rejoints à deux titres: a) dans la mesure où ils se sont intégrés à la société anglophone ou à la société francophone, tout ce qui est dit des anglophones ou des francophones vaut pour eux; b) dans la mesure où ils restent attachés à leur langue et à leur culture originelles, ils appartiennent aux autres groupes ethniques, dont l'existence est assurément bénéfique. Mais leur liberté sera réelle à deux conditions: d'une part, les deux sociétés, l'anglophone aussi bien que la francophone, doivent se montrer toutes deux plus ouvertes et accueillantes que dans le passé; d'autre part, les deux sociétés doivent accepter volontiers que les membres des autres groupes conservent et enrichissent, s'ils le désirent, les valeurs culturelles auxquelles ils tiennent".

Voilà qui fait montre non seulement d'une grande rigueur de pensée, d'un humanisme généreux, mais aussi d'un attachement réaliste aux principes fondamentaux de la démocratie. La communauté juive ne peut que saluer l'esprit dans lequel les membres de la Commission Laurendeau-Dunton abordent cette question. Pour eux, un Canadien ne l'est pas uniquement par son origine raciale ou ethnique. Il l'est par son attachement au pays et par la contribution qu'il apporte à son développement. Les Commissaires tracent une frontière entre les deux langues officielles et les autres langues parlées par divers groupes canadiens. Les deux langues officielles n'appartiennent pas uniquement aux Canadiens d'origine française ou britannique mais à tous les autres qui sont venus depuis plus ou moins longtemps et qui ont adopté l'une ou l'autre des deux langues.

Nombreux sont les Juifs qui ont adopté l'anglais et dont la présence culturelle fait partie intégrante de la richesse canadienne. Il est heureux que de plus en plus l'on s'aperçoit que les Juifs adoptent également la langue et la culture françaises, et il faut souligner l'importance que donne la Commission à l'accueil qu'il faut réserver à l'apport culturel de tous les Canadiens sans distinction d'origine. Cependant, il faut aussi saluer l'attitude de la Commission envers ceux des membres de groupes ethniques qui veulent préserver leurs traditions et sauvegarder leur culture propre. Leur langue et leur culture n'auront pas de statut officiel mais les Commissaires pensent qu'il faut leur accorder les libertés les plus grandes pour qu'ils contribuent à l'enrichissement du Canada. Les Juifs, et ils sont nombreux, qui veulent que le yiddish et l'hébreu ne soient pas réduits au niveau du souvenir et qui tiennent, par conséquent, à les perpétuer parmi les générations montantes trouvent dans cette attitude accueil et appui.

(Bulletin du Cercle Juif, décembre 1967)



Mlle Colette Ducharme, fille de M. Victor Ducharme, d'Assiniboia, Sask., s'est méritée récemment deux bourses, une de $300 de la part du Département d'Education de Saskatchewan et l'autre de $100 des Chevaliers de Colomb d'Assiniboia.

Chronique de CFRG

Enfin seul c'est dit M. Dumont Lepage en arrivant aux îles Hawaii la semaine dernière. Et qu'il est doux de ne rien faire lorsque tout s'agite autour de soi!

Flânant et se dorant au soleil de ce paradis terrestre touristique, le "Patron" a dû faire ces réflexions en pensant au froid canadien qu'il laissa derrière lui en quittant Gravelbourg.

Il est parti accompagné de son épouse, le coeur serein, l'âme légère, sans regret ni un mot de compassion pour les autres, ceux qui restaient à se morfondre en attendant le printemps dans la quiétude toute relative des bureaux et des studios de CFRG.

Pendant l'absence du patron, la responsabilité de la direction de la "maison-mère" de la culture française en Saskatchewan est assumée par Benoit Pariseau, secondé par Mlle Jeanne Beauregard et par la bonne volonté des membres du personnel. Notons que les employés de CFRG sont des gens dociles, obéissants, pas susceptibles pour un sou ...alors tout ira bien... ça va d'ailleurs très bien.

Au fait, je me demande si parmi nous, nous n'en aurions pas un ou plusieurs qui pourraient poser leur candidature à la succession de M. Pearson? Ce qu'il faut à la direction d'un pays comme le nôtre, c'est un cerveau encyclopédique, et ici, nous avons ce qu'il faut. Comme la valeur n'attend pas le nombre des années, inutile que le temps suspende son vol... partons à la découverte d'horizons nouveaux pour notre pays.

Dans le domaine de la découverte d'horizons nouveaux, je crois que M. Lepage nous a devancés, puisqu'il se promène sous les cieux du Pacifique, une couronne de fleurs autour du cou et entouré de "Vahinés". Mais je n'en dis pas plus! Ça pourrait réveiller ce qui est endormi depuis longtemps. Bonnes vacances et reposez-vous bien!

Une nouvelle émission figure à notre horaire depuis la semaine dernière. Cette émission s'intitule "Les Conseils d'Alpha" et est diffusée les lundi, mercredi et vendredi matin à 10 h. 30. Les Conseils que vous prodigue cette émission sont tout à fait gratuits. Ils sont à prendre ou à laisser... à votre choix.

M. M.

Debden

Çà et là

M. Théophile Leclerc est allé passer l'hiver chez sa fille, Mme Lucien Lapalme (Florence), à Sudbury, Ont.

MM. et Mmes Louis, Alphide, Victor et Denis Jean, Glorien Couture, Arthur Dumais et Edgar Cyr sont allés à Saskatoon pour assister au mariage de M. Guy Jean à Mlle Mary Brooks, le 27 décembre.

M. et Mme Jean Bonneau ont fait un voyage en Alberta où ils ont visité leur parenté de St-Paul, Thorhild et Newbrook.

M. et Mme Théodore Croteau ont eu la visite du Frère Georges Croteau, de Le Pas, Man., et de MM. et Mmes Gérald Voisin et Alfred Dumais, de Prince-Albert.

Félicitations à M. Achille Beaulac qui a été élu syndic par acclamation. Il remplace M. Bernard Lukan, sortant de charge.

Après un séjour de quelques semaines chez ses parents, M. et Mme Emilien Cyr, Mlle Jocelyne Cyr est allée à Laurier, Man., où elle doit enseigner.

M. Wilfrid Cyr est de retour de la Colombie-Britannique où il a visité une nombreuse parenté.

Willow-Bunch

Çà et là

Sont venus pour les funérailles de Mme Alexis Lespérance, le 4 janvier: Mmes J. Chasm (Rita), soeur de M. Lespérance, Catherine Marcotte et Simon Beausoleil, de Regina; M. Marcel Beausoleil, de Moose Jaw, et M. Lucien Lavallée, de Cardross.

Une soirée eut lieu le 29 décembre à la salle de la Légion en l'honneur de M. et Mme Lionel Martin, de Penticton, C.-B., autrefois de Willow-Bunch, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Une centaine de parents et d'amis leur offrirent des voeux de bonheur et leur présentèrent une bourse. Les cinq enfants des jubilaires et des personnes de Lisieux, Regina, Assiniboia, Moose Jaw, Bengough et St-Victor, étaient présents à la fête.

M. et Mme Robert Gosselin sont allés visiter leur mère et belle-mère, Mme Gosselin, patiente à l'hôpital de Regina.

M. Lionel Durand a conduit ses oncle et tante, M. et Mme Maurice Durand, à Regina où M. Durand devait être hospitalisé pour traitements médicaux.

Mme Euclide Bruneau, accompagnée de sa fille, Jeanne d'Arc, est partie à Montréal où elle visitera ses soeurs et frères, en particulier une soeur gravement malade.

C'est avec regret que la paroisse a vu partir M. et Mme Jack Balfour et leur fils, Ronnie, pour Tugaske où M. Balfour sera le gérant de la Coopérative. Il était gérant du magasin coopératif de la localité depuis 1964. Son remplaçant est M. Harvey Choquette, de Simpson, Sask. Tous lui souhaitent la bienvenue dans la paroisse, ainsi qu'à M. et Mme Lindquist, de Humboldt. M. Lindquist sera nouveau gérant de la Banque de Commerce.

Le constable et Mme F. Evans et leurs trois enfants, de Mankota, sont arrivés récemment à Willow-Bunch. M. Evans remplace M. Ross Alexander, transféré à Sturgis.

M. et Mme Robert Bourdages, de Regina, vinrent visiter leurs parents, M. et Mme Jean Bourdages, récemment.

M. et Mme Ernest Sylvestre eurent la visite de leur fille, Jeannette, de Winnipeg, et de leur fils, Raymond, de Halifax, N.-E.

M. et Mme Patrick Fafard, de Saskatoon, ont visité leurs parents, M. et Mme André Philippon.

Saint-Isidore de Bellevue

Evénements récents

Jetant un coup d'oeil sur les événements des derniers mois de l'année 1967, on se rappelle la fête-surprise du 12 novembre, organisée par les enfants de M. et Mme Adrien Gaudet, à l'occasion de leur 55e anniversaire de mariage; le 16 novembre, M. et Mme Lionel Gaudet célébraient leur 35e anniversaire de mariage; le 9 décembre, Mlle Gail McEvoy, fille de M. et Mme William McEvoy, de Lackadina, et institutrice à Duck Lake, unissait sa destinée à celle de M. Serge Gareau, fils de M. et Mme Arthur Gareau, de Bellevue; le 21 décembre, M. Gustave Dubois, fils de M. et Mme Victor Dubois, recevait le sousdiaconat au collège Notre-Dame à St-Louis; le 29 décembre avait lieu le mariage de Mlle Yolande Dubois à M. André Mercier, fils de M. et Mme Gabriel Mercier, de Domremy; au cours du mois de décembre avait lieu la soirée "Talent de chez nous", suivie de la distribution des prix de français; M. Paul Gareau fut nommé syndic, remplaçant M. Omer Deault, sortant de charge.

Condoléances

Sincères condoléances aux Soeurs de la Présentation à l'occasion du décès de la fondatrice du couvent de Bellevue, Soeur Marie-Hélène.

Cut Knife

Anniversaire de mariage

A l'occasion du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Julius Lipka, se réunissaient à leur demeure pour le dîner de Noël leurs enfants, Agnes Sawehyn, Joyce Zwarych, Jeannette Brick, Theresa Stewart et M. Walter Lipka, accompagnés de leur époux ou épouse et de leurs enfants.

Va-et-vient

M. et Mme Julius Lipka ont conduit leur fille, Mme Ruth Shaykowski, et sa famille à Nipawin où ils ont passé le Jour de l'An.

M. et Mme Lucien Dupuis et la famille Pauline Dupuis sont allés à Vawn où ils ont visité M. et Mme Weber, soeur et beau-frère de M. et Mme L. Dupuis. Ils se sont aussi arrêtés chez M. Antoine Desmarais.

Mlle Délima Desmarais a visité ses frère, neveux et nièce au Jour de l'An.

Le 29 décembre, M. et Mme Robert Forest et quelques-uns de leurs enfants ont rendu visite à M. Hildège Dupuis.

M. et Mme Léo Grosjean sont allés à Delmas pour y visiter leurs parents.

Mme Amédée Hamel et MM. Laurent et Raymond Hamel ont rendu visite à M. et Mme Joseph Dupuis et leur famille durant les Fêtes.

Malades

Prompt rétablissement à la petite Joan Beaudry, hospitalisée, et à M. Joseph Dupuis, de retour chez lui après avoir subi une opération à l'hôpital.

Ferland

Çà et là

M. et Mme Viateur Chabot et leur fille, Angèle, sont de retour d'un voyage de trois semaines à Montréal. Ils accompagnèrent M. et Mme Donat Liboiron, de Ponteix, qui célébrèrent leurs noces d'or chez MM. et Mmes Réal et Léo Liboiron, de Montréal, où toute la famille se réunissait. Ils visitèrent aussi M. et Mme Arthur Dion, de Québec, Mme Joséphine Beaudoin, de North Bay, Ont., et de nombreux cousins et cousines.

M. et Mme Edmond Chabot sont allés chercher leur bébé, patient à l'hôpital général de Regina. Mme Médélger Chabot les accompagna jusqu'à Moose Jaw.

M. l'abbé Roger Ducharme, curé, s'est rendu à Edmonton, Alberta, où il assista à une session d'étude pour les prêtres de l'Ouest.

Le pilote Roger Chabot est venu passer une fin de semaine chez ses frères et soeurs. Paulette Chabot, de l'Université de Regina, et Michelle Chabot, de l'école de Gravelbourg, sont venues le rencontrer.

Mlle Alfreda Morin, de Coalhurst, est de retour chez ses parents, M. et Mme Paul Morin, où elle demeurera avant son prochain mariage.

Le mercredi 17 janvier, Mlle Dane, de Hodgeville, est venue donner des leçons de patinage.

Le 7 janvier, M. le Dr et Mme Raymond Piché, de Gravelbourg, et M. le Dr et Mme Rodrigue Taillon, d'Assiniboia, ont visité M. et Mme Charles Fournier.

Le bébé Dominique Boisvert est hospitalisé à Gravelbourg depuis quelque temps.

St-Brieux

Noces d'argent

M. et Mme Robert Assié célébraient, le 6 janvier, leur 25e anniversaire de mariage, entourés de leurs enfants, Gérald, Phyllis, Rita, Donald, Patrick, Denis, Clara, Jocelyne et Gilles, et des parents et amis de la famille. Une fille, Doreen (Mme Albert Antal), de Flin Flon, Man., ne put assister à la fête. A cette occasion, un souper fut servi à la salle paroissiale.

Smorgasbord

Le "Smorgasbord" du 7 janvier, sous le patronage des Dames de Ste-Anne et au profit du nouvel orgue pour l'église, donna la somme nette de $201.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Jos. Kinns et M. François Gaillard, hospitalisés à Saskatoon, ainsi qu'à Mmes Joséphine Lejan et Annie Dahmer et M. Alexis Lejan, patients à l'hôpital de Melfort.

Baptême

Le 23 décembre: un adulte, James William Thorlakson, de Meskanaw, fils de M. et Mme William Thorlakson (née Sadie Forsyth).

Vonda

Anniversaire de mariage

Le 20 janvier, une soirée avait lieu dans la salle ukrainienne de Vonda à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Fernand Denis. Une messe fut célébrée à 8 h. aux intentions des jubilaires qui renouvelèrent leur promesse conjugale.

Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent à la messe et à la réception qui suivit. Une souvenir fut présenté à M. et Mme F. Denis qui remercièrent leurs enfants, parents et amis pour cette belle fête organisée en leur honneur.

Va-et-vient

M. et Mme R. Favreau, de Zenon Park, étaient de passage chez leurs parents, M. et Mme Edouard Lepage, dernièrement.

M. et Mme Ernest Parent sont allés passer l'hiver chez leur fils, à Prince George, C.-B.

Saint-Front

M. F.-Xavier Bouchard a fait un voyage d'affaires à Saskatoon où il visita ses filles et gendres, MM. et Mmes Roland Gatin et Eldon White, ainsi que ses frère et belle-soeur, M. et Mme John Bouchard. Sa fille, Rose, qui avait passé la semaine chez ses soeurs, est revenue avec lui.

M. Joe Dufault, de Regina, passa trois jours chez ses oncle et tante et ses cousins de la localité.

M. et Mme Marcel Samson reçurent, le 3 janvier, la triste nouvelle que leur ami, M. Roger Doblin, ancien résident de St-Front, était décédé le 8 décembre 1967 à sa demeure à Paris, France, à l'âge de 60 ans, après une longue maladie. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Hélène, ses fille et gendre et deux petits-enfants, ainsi que deux soeurs, Mmes Alfred Beaumont (Rolande) et René Rivoal (Aurore), toutes deux de Paris.

Plusieurs personnes de la localité se souviennent encore de ces gens aimables et joviales qui quittèrent la paroisse il y a 39 ans, et tous offrent leurs plus sincères condoléances à Mmes Hélène Doblin, Rolande Beaumont et Aurore Rivoal.

M. John Picton a assisté au mariage de sa nièce, Mlle Murielle Plamondon, fille aînée de M. et Mme Orance Plamondon, de One Hundred Mile House, C.-B.

De la main métallique à la prothèse bioélectrique

L'art des médecins et des orthopédistes s'est concentré jusqu'à présent sur les victimes de la seconde guerre mondiale. Grâce à des prothèses qui ne cessent de s'améliorer, ces gens continuent à tenir leur place dans la société. Mais progressivement, ce sont les blessés de la route qui prennent une place dominante dans le triste cortège des porteurs de prothèses: hommes et femmes qui, à la suite d'une amputation ou d'une paralysie provoquée par un accident, doivent porter des corsets ou des membres artificiels. La médecine orthopédique et les orthopédistes ont des plus en plus fréquemment à s'occuper de lésions de la colonne vertébrale, de malformations congénitales et de séquelles de tuberculose. Le calcul des probabilités révèle que des citoyens de la République fédérale exerçant actuellement une activité professionnelle, près de 2,000,000 devront, tôt ou tard, avoir recours à une aide orthopédique.

Depuis 1953 existe à Francfort le seul centre d'apprentissage de ce genre en Europe: l'Ecole professionnelle fédérale de technique orthopédique. Cette branche séculaire de l'artisanat a certainement commencé par fabriquer des béquilles et confectionna en 1505 déjà la main métallique du Chevalier Goetz von Berlichingen dont il pouvait mouvoir chaque partie.

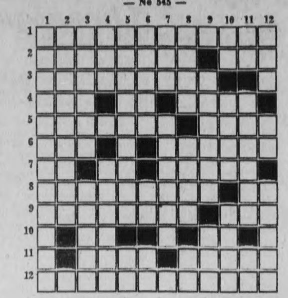
Ce n'est que dans peu de pays d'Europe occidentale que la profession d'orthopédiste comporte, comme en Allemagne, quatre années d'études avec examen de fin d'apprentissage et de maîtrise: dans le Grand-Duché de Luxembourg, au Danemark, en Suède, en Finlande et en Autriche. La partie technique de l'orthopédie occupe, en République fédérale, plus de 5,000 personnes. Elles travaillent dans 1,200 ateliers, dans des stations de cure et dans des centres de rééducation. Cette spécialité ne pèse pas lourd dans les statistiques économiques ;elle revêt cependant une grande importance sur le plan de l'expérience artisanale et du maniement des appareils les plus perfectionnés destinés aux handicapés. En République fédérale, on évalue actuellement à 600,000 le nombre des amputés d'une jambe.

En plus des Allemands, 500 spécialistes en provenance de 11 pays ont fréquenté jusqu'à présent un cours de deux semestres à l'école professionnelle de Francfort. L'enseignement y est confié à 25 chargés de cours. Par ailleurs, plus de 2,000 étrangers venus de 21 pays ont pris part à des cours qui traitent actuellement de 22 domaines différents de la technique orthopédique. Des milliers d'appareils ont été adaptés, au moyen d'innombrables combinaisons, à la maladie et au physique des patients. La matière composant les appareils est d'une grande importance. Les recherches s'orientent actuellement vers les matières synthétiques.

L'école travaille en coopération avec toutes les institutions en activité dans ce secteur. La plupart des pays ne requièrent aucun brevet pour les inventions en ce domaine. Un échange très fair-play s'y pratique. L'Union soviétique, où a été mis au point pour la première fois la prothèse bioélectrique de l'avant-bras, fait seule exception à cette règle. Comme entre-temps ce système s'est également développé en Italie et en Autriche, l'école de Francfort familiarise depuis deux ans déjà des artisans orthopédistes du monde entier avec cette méthode.

Cependant, cette nouvelle prothèse, commandée par l'influx de la partie restante du muscle, n'est applicable, jusqu'à présent, qu'à un petit nombre d'amputés de l'avant-bras. L'amputation doit en effet laisser des sections musculaires bien déterminées. Jusqu'à présent, cette prothèse est le dernier raffinement de la main métallique de Goetz von Berlichingen et ouvre en ce domaine des voies nouvelles.

Bien que, dans la spécialité de la technique orthopédique, tout le monde se connaisse, un comité international pour les prothèses vient d'être fondé à Copenhague. Ce dernier a envoyé à toutes les instances intéressées des questionnaires devant servir à la fondation d'un centre de documentation. Ce centre sera au service des somités en matière de science et de technique orthopédique.



HORIZONTALEMENT

1—Qui traite un sujet comique sur un ton héroïque.
2—Susceptible d'érection. — Orient.
3—Firent leur testament.
4—Levant. — Métal renversé. — Parties de courbes.
5—Musicographe allemand. — entendre.
6—Trou pour recevoir une poutre. — Se dit des poissons qui ont des oeufs.
7—Pronom. — Possède. — Substances dans l'urine.
8—Se dit d'un groupe de terrains tertiaires. — Equerre.
9—Se dit d'un ornement formé par trois arcs de cercle se coupant deux à deux. — Manche au tennis.
10—Dans. — Fleuve de France.
11—Loi. — Linge bénit couvrant les épaules du prêtre.
12—Actions de défricher.

VERTICALEMENT

1—Qui présente des formes très différentes dans une même espèce.
2—Maladie infectieuse.
3—Demeurée. — Manières de voir.
4—Huit. — Carnet pour inscrire jour par jour ce qu'on doit faire.
5—Action de répéter. — Terminaison.
6—Homme faible. — En cote. — Jumelles.
7—Interj. espagnole. — Qui ne grandissent pas.
8—Guida. — Fleuve d'Irlande. — Avant-midi.
9—Ouverture naturelle. — Principe de la vie.
10—En quel. — Récipient. — Non vicié.
11—Usages. — Somme au milieu du jour. — Contre tous.
12—Saison. — Note. — Situations.

SOLUTION DU PROBLEME No 544

■ **Horizontalement:** 1. Semilunaires; 2. Ecole — Aire; 3. Roterais — Ci; 4. Restons — Ache; 5. Au — Stase — Ha; 6. Tri — Standard; 7. Iena — Ontario; 8. Feu — Accès — Tu; 9. Série — Ymer; 10. Raides — Gué; 11. Mite — Merrain; 12. Edenté — EE — Lé.

■ **Verticalement:** 1. Serratiforme; 2. Ecoeurée — Aid; 3. Mots — Inusité; 4. Ilets — Eden; 5. Lérots — Are; 6. Anatocisme; 7. Naissance; 8. Ais — Ente — Gré; 9. Ir — Dasyure; 10. Ré — Char — Méa; 11. Charité — Il; 12. Saie — Dourine.

Théâtre amateur international à Berlin

Du 5 au 11 mai 1968, sera organisé pour la seconde fois à Berlin un théâtre international amateur de jeunes — "Interdrama". La première manifestation de ce genre avait eu lieu en avril 1965. Dix groupes de théâtre amateur, en provenance de huit pays européens, avaient été hôtes de Berlin durant une semaine.

Entre-temps, "Interdrama" a donné une impulsion nouvelle au théâtre amateur de jeunes et a contribué à sa promotion en Europe. La suggestion faite par les hôtes étrangers de voir se répéter "Interdrama" tous les trois ans à Berlin et les autres années dans des pays étrangers, a pu être en partie réalisée: c'est ainsi qu'en avril 1967 eut lieu aux Pays-Bas "Interdrama 1967", organisé à l'exemple de Berlin. De la sorte, l'impulsion donnée par Berlin s'est répercutée sur l'Europe entière et dépassa même ses frontières.

En septembre 1967, l'Association internationale du Théâtre Amateur (I.A.T.A.), l'organisation mondiale du théâtre amateur, reconnut officiellement "Interdrama" comme festival du théâtre amateur de jeunes.

Du 5 au 11 mai 1968, douze groupes émanant de onze pays se produiront à l'académie des Beaux-arts de Berlin. Pour la première fois, l'éventail des participants s'étendra bien au-delà des pays européens. L'on s'attend à ce que les groupes des Etats-Unis et du Japon suscitent un intérêt particulier. En plus de ces groupes sont prévues des troupes de jeunes amateurs de Grande-Bretagne, de France, des Pays-Bas, de Norvège, d'Autriche, d'Italie et de République fédérale.

Fait nouveau, des groupes d'Europe orientale seront sans doute également présents au rendez-vous. Des invitations ont été envoyées à la Tchécoslovaquie et à la Roumanie. L'Union soviétique n'est malheureusement pas en mesure de déléguer des groupes de jeunes à Berlin en raison des festivités qui se dérouleront à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de la Fédération des Jeunesses communistes.

LE SAVIEZ-VOUS ?



La tendresse et l'autorité sont toutes deux nécessaires à l'épanouissement des enfants

Ce n'est pas d'une affection vague et impersonnelle qu'a besoin notre enfant. Il veut que nous l'aimions pour lui. C'est une véritable exigence de son tempérament et il ne s'épanouira que s'il ressent, de toute évidence, cette chaude atmosphère de serre familiale.

Cela dit, la grosse erreur de la plupart des grands et des grandes que nous sommes, c'est de continuer, au-delà de ses trois ans, à considérer notre enfant comme un bébé et à le traiter comme tel.

Partagées d'une part entre le désir de voir pousser, de manière prometteuse, notre petit garçon et notre petite fille et d'autre part la crainte de les voir perdre cette merveilleuse fraîcheur des premières années, nous maman, nous adoptons, toutes, plus ou moins, avouons-le, cette attitude de l'autruche qui ne "veut pas savoir" et se cache la tête sous les plumes.

Pas de poupons attardés!

A l'ombre de cette illusion, nous persistons, la plupart du temps, à utiliser pour parler aux enfants qui sont nôtres, un langage naïvement puéril et dépassé. Notre petit garçon et notre petite fille, au contraire, essaient instinctivement de s'évader d'une terminologie élémentaire et de parler "comme les grands".

Que se passe-t-il, dès la minute où certains parents s'obstinent à ne voir, dans leurs enfants de trois à quatre ans, que des poupons attardés?

Les mots ne tardent pas à perdre leur valeur respective. Nos enfants s'irritent confusément d'être traités en bébés incapables de comprendre notre langage.

Ils peuvent, alors, adopter deux attitudes: ou ils "tiennent bon" et entendent parler, toutes proportions gardées et selon leur âge, notre vocabulaire ou, de guerre lasse, ils capitulent et renoncent à jouer aux grands, pour continuer à être choyés et "chouchoutés", comme autrefois.

Infantilisme prolongé

Dans ce dernier cas — et il est beaucoup plus fréquent à la vérité, que nous ne saurions l'imaginer — notre petit garçon et notre petite fille risquent de s'enfermer, par souci de quiétude, dans une sorte d'infantilisme prolongé, bien confortable et sans problèmes.

Sur le plan de l'éducation psychologique, cette capitulation peut prendre des allures de désastre. L'enfant, ainsi maintenu en état de sous-développement, n'évoluera pas comme il devrait le faire, selon un rythme normal et souhaitable. Il se laissera porter par son entourage familial qui n'a pas renoncé, à "bêtifier" pour se donner l'illusion de ne point vieillir et de garder un bébé, à la maison.

A supposer même que l'enfant, secoué de sa torpeur par des événements inattendus — un accident qui le prive de ses parents, entre autres — soit changé de milieu, il traînera longtemps, comme un boulet, ce retard psychologique et éducatif.

"Dans les jupons de leur mère"

Le bon sens populaire a, d'ailleurs, trouvé des expressions assez justes et frappantes, pour qualifier ces "demeurés", de manière abusive, "dans les jupons de leur mère". La vie n'est certes pas une partie de plaisir. Il faut s'y battre, pour se maintenir à la surface des flots. Et l'enfant, devenu grand, à qui ses parents n'auront pas appris la nécessité de la lutte sera vite submergé par les rigeurs et les réelles cruautés de l'existence.

C'est donc une très fâcheuse tactique, de la part des parents qui ne veulent pas voir grandir leurs enfants, que de persister à les traiter "au-dessous de leur âge". Notre petit garçon et notre petite fille ne demandent, par nature, qu'à grimper sur le chemin normal de leur évolution physique et intellectuelle.

Tendresse et autorité

Tout freinage exercé, sous couleur de tendresse mal conçue et mal interprétée, à l'encontre de cette ascension parfaitement souhaitable des enfants, ne peut que leur nuire et entraver leur épanouissement.

N'allons pas en conclure qu'il faut les mener "à la spartiate", c'est-à-dire, en somme, les faire souffrir, pour leur apprendre à vaincre la souffrance!

Tout est dans la mesure. La tendresse n'a jamais exclu l'autorité. Au contraire, elles s'épaulent.

Les hauts et les bas de l'industrie laitière aux E.-U. et au Canada

OTTAWA — Il y a beaucoup de points communs entre l'industrie laitière des Etats-Unis et celle du Canada. Sur le plan géographique, la production laitière des E.-U. se concentre dans les Etats voisins de la frontière qui sépare les deux pays. D'autre part, le gros de la production laitière canadienne provient d'une zone qui ne s'éloigne pas de plus de 100 milles au nord de la frontière. Les industries laitières des deux pays fonctionnent dans des conditions économiques très semblables et les tendances qu'elles suscitent revêtent les mêmes caractéristiques.

Les Etats-Unis sont le second producteur au monde, après l'URSS. Ce sont aussi les plus gros producteurs au monde pour le fromage, le lait entier, condensé et évaporé ainsi que pour le lait écrémé en poudre. Pour la production beurrière, ils ne cèdent qu'à l'Union Soviétique.

La production laitière des Etats-Unis prise dans son ensemble est 6.5 supérieure à celle du Canada; par contre, si l'on tient compte de la population, la production par habitant est presque 50 p. 100 supérieure au Canada. La consommation alimentaire suit à peu près la même orientation aux Etats-Unis et au Canada, avec l'accent sur les aliments protéiques et l'abandon progressif des graisses animales. Les Canadiens pourtant consomment près de trois fois plus de beurre par habitant que les Américains. La forte demande en lait et en produits laitiers dans ce marché de 220 millions d'habitants que constituent les deux pays est satisfaite presque entièrement par la production intérieure.

Par suite des ressemblances entre les deux pays, il n'est pas surprenant que les politiques laitières respectives aient beaucoup de points communs. Une exception vient du fait qu'aux E.-U. le gouvernement fédéral a des pouvoirs étendus en matière de commercialisation de lait nature, tandis qu'au Canada ce domaine est du ressort des provinces.

Les programmes de soutien des prix des produits laitiers constituent un moyen de stabiliser à la production les prix du lait industriel et de la crème. L'histoire de la politique actuelle de soutien des prix du lait remonte aux dernières années de la deuxième guerre mondiale et aux années immédiates de l'après-guerre, époque à laquelle l'industrie laitière de l'Amérique du Nord était encouragée à accroître sa production pour pouvoir nourrir l'Europe, alors privée de ses moyens normaux d'approvisionnement.

Au Canada, le lait fut en majeure partie transformé en fromage destiné au Royaume-Uni. Les exportations de fromage canadien ont grimpé de 81 millions de livres en 1938 à un record de 142 millions de livres en 1942. Quand l'Europe se releva et que les autres sources d'approvisionnement redevinrent disponibles, elles baissèrent à un minimum de 2 millions de livres en 1952. Des changements du même ordre suivirent dans l'exportation du lait évaporé.

Aux Etats-Unis, l'exportation du beurre est partie de presque rien dans les années d'avant-guerre à 100 millions de livres en 1943, pour retomber ensuite à zéro, ou presque, vers 1952. Les exportations de fromage des E.-U., insignifiantes avant la guerre, passèrent en 1942 à 305 millions de livres et dégringolèrent après la guerre pour descendre en 1952 à moins de 5 millions de livres. Après avoir touché en 1946 le record de 928 millions de livres, les exportations de lait entier évaporé tombèrent en 1952 à 97 millions de livres. On assista parallèlement à une baisse colossale des exportations américaines de lait écrémé en poudre.

Confrontés avec une baisse de la demande pour les produits agricoles nord-américains, les gouvernements des Etats-Unis et du Canada se virent forcés d'aider la collectivité agricole à s'adapter aux conditions nouvelles afin de prévenir un effondrement des prix agricoles comme celui de 1920 et des quelques années suivantes. L'aide prit la forme de politiques de stabilisation des prix s'appliquant aux principaux produits agricoles. On élabora des politiques spécifiques pour aider l'industrie laitière à tirer des revenus équitables de son travail et de son capital. En général, les prix de soutien ont tenu compte du coût des biens et services achetés par les cultivateurs.

Il y a aux Etats-Unis et au Canada deux outils de stabilisation des prix couramment en application: ce sont les programmes d'offre d'achat et les programmes d'aide à l'exportation. Le Canada a en plus mis en vigueur un système de subventions directes aux producteurs.

Lorsque, en période de surabondance, les gouvernements retirent du marché des produits manufacturés à un prix garanti, ils ne font en fait pas autre chose qu'établir un prix de base pour le lait industriel. Jusqu'en 1964, les recettes des producteurs canadiens par 100 livres de lait industriel étaient inférieures à celles des producteurs des E.-U., mais depuis lors elles les ont dépassées. Pour la campagne de soutien du lait 1967-1968, les prix de soutien du lait industriel a été de $4.06 les 100 livres aux Etats-Unis, comparativement à $4.64 au Canada. Les prix de soutien établis pour le beurre, le fromage et le lait écrémé en poudre sont plus élevés aux Etats-Unis qu'au Canada, mais les recettes des producteurs pour le lait destiné à ces produits sont plus élevées au Canada par suite des paiements directs de $1.10 les 100 livres (31.42c la livre de gras butyreux) que leur verse le gouvernement fédéral.

Le programme d'offre d'achat repose sur la conception que, si le prix de soutien (d'achat) concorde avec le prix annuel moyen que le consommateur est disposé à payer, il est possible d'égaliser sur une période d'années les fluctuations de l'offre d'une saison ou d'une année à l'autre. Les gouvernements des deux pays achètent du beurre et du fromage; celui des Etats-Unis achète en outre de façon régulière du lait écrémé en poudre. Au Canada, les principaux achats gouvernementaux ont porté sur le beurre qui, au cours des dernières années, représentaient près du cinquième de la production annuelle. Il vaut la peine de remarquer que, durant les campagnes 1961-1962 à 1964-1965, les quantités de beurre ainsi retirées du marché par les agences gouvernementales formaient, par rapport à la production globale, à peu près la même proportion dans les deux pays.

L'aide à l'exportation est largement utilisée par les E.-U. et le Canada comme partie intégrante des programmes de soutien des prix du lait. Aux Etats-Unis, le gros des achats de soutien conclus par le gouvernement, surtout pour le lait écrémé en poudre, ont été écoulés comme produit excédentaire par dons et transactions non commerciales, y compris les ventes contre devises locales et les achats entre gouvernements.

Aux Etats-Unis, les exportations d'ordre non commercial et les dons purs et simples de produits à base de lait entier et de lait écrémé en poudre perdent de l'importance depuis quelques années. Les exportations de produits à base de lait entier étaient beaucoup moins fortes en 1966 que durant l'année précédente. Bien que les exportations américaines de lait écrémé en poudre aient aussi diminué au cours des dernières années, les programmes gouvernementaux ont fourni en 1966 près de 86 p. 100 du total des exportations de ce produit.

Comme les prix des produits laitiers actuellement en vigueur au Canada sont supérieurs aux cours mondiaux, les subventions à l'exportation sont nécessaires si l'on veut vendre sur le marché international. Pour le moment, un fonds d'aide financière à l'exportation, régi par la Commission canadienne du lait, sert à financer l'exportation des produits laitiers et spécialement du lait écrémé en poudre et du fromage. Le fonds provient d'une retenue de 11c sur la subvention directe de $1.21 les 100 livres de lait (ou l'équivalent en crème) payée aux producteurs par le gouvernement fédéral durant la campagne de soutien 1967-1968. En 1966-1967, la retenue était de 10c sur lesquels on accorda une ristourne de 2.7c. Avant 1966-1967, le gouvernement canadien apportait son aide financière à l'exportation quand le besoin s'en faisait sentir.

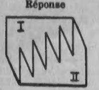
Pour les cinq années 1961-1962 à 1965-1966, le soutien des prix du lait et des produits laitiers a coûté au gouvernement canadien la somme nette d'environ 53.4 millions de dollars. Le chiffre correspondant aux Etats-Unis était presque neuf fois plus élevé, soit 482.1 millions de dollars. Dans les deux pays les dépenses annuelles nettes ont fluctué considérablement. Les 117 millions de dollars dépensés par le Canada en 1963-1964 ont servi surtout à l'écoulement des stocks excédentaires de beurre détenus par le gouvernement, qui s'étaient accumulés entre 1958 et 1963.

Une raison importante qui motive l'existence de prix de soutien des produits laitiers dans presque tous les pays industrialisés vient du grand nombre de petites exploitations qui produisent du lait. En soutenant le prix du lait et des produits laitiers, les gouvernements des E.-U. et du Canada contribuent au maintien du revenu de la moitié ou même plus des fermes des deux pays.

En plus de l'assistance qu'ils apportent aux revenus des producteurs, les soutiens de prix peuvent servir d'encouragement à la production en périodes de pénurie et ainsi qu'à prévenir les hausses sensibles des prix payés par les consommateurs pour le lait et les produits laitiers. Au Canada, les subventions versées ces dernières années pour le beurre ont eu pour effet d'abaisser le prix de ce produit à la consommation. Le régime de subventions directes présentement en vigueur au Canada permet d'offrir les produits laitiers au consommateur à meilleur marché que si elles n'existaient pas.

Comment couperiez-vous cette figure en deux pour, avec les deux morceaux obtenus, pouvoir former un carré?

Réponse



RIVETS

par George Sixta







BOZO

par Foxo Reardon







Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

"Comment vous portez-vous?" a son équivalent dans chaque pays; mais la formule, en la traduisant littéralement, change un peu. Ainsi: En anglais: Comment faites-vous? En italien: Comment vous tenez-vous? En allemand: Comment vous trouvez-vous? En suédois: Comment pouvez-vous? En égyptien: Comment transpirez-vous? En chinois: Comment est votre estomac? et Comment avez-vous mangé votre riz? En polonais: Comment vous possédez-vous? En russe: Comment vivez-vous sur? En persan: Puisse ton ombre ne jamais être moindre.

+ * +

Agatha Christie prétend que les épouses d'archéologues sont bien chanceuses. Plus elles vieillissent, plus leurs maris les admirent.

+ * +

Si vos cheveux sont très fins et facilement électriques, employez un shampooing pour enfants et ne faites qu'une seule application.

+ * +

Vous vous sentez parfois paralysé par la crainte d'échouer? Souvenez-vous que tous ceux qui ont le mieux réussi dans la vie ont appris à assumer la responsabilité de leurs erreurs comme de leurs exploits.

+ * +

Si vous avez salé vos légumes un peu trop, vous n'avez qu'à ajouter une pomme de terre dans la casserole. La pomme de terre absorbera le sel et les légumes seront excellents.

+ * +

L'automatisation, c'est l'effort de l'homme pour rendre le travail si facile que la femme peut le faire toute seule.

+ * +

Quand une recette contient une certaine quantité de beurre fondu, mesurez le beurre avant qu'il soit fondu et non après. Attention, pour meilleur rendement, faire mesure rase.

+ * +

La joie est une monnaie merveilleuse: plus on en donne aux autres, plus il nous en reste.

+ * +

Un petit coton imbibé d'eau oxygénée, passé sur vos dents, les blanchira encore si vous n'avez pas le temps de les faire détartrer chez le dentiste.

+ * +

— Comment: Vous vous dites aveugle, et je vous trouve en train de lire le Bulletin Paroissial?

— C'est que là-dedans il y a des choses qui vous ouvrent les yeux.

+ * +

Ce qu'on dit: Le flasher ou flashing light d'une auto ou d'un camion.

Ce qu'on doit dire: Le clignoteur ou le clignotant d'une auto ou d'un camion.

Déjà la mode du printemps

MONTREAL — Quand reviendra la saison printanière, les hommes retrouveront sans doute leurs instincts de chasseurs à l'affût des jolies silhouettes "zébrées" apportant une note exotique au décor urbain.

Cette apparition inusitée sera créée par un ensemble vestimentaire aux brillantes rayures dans les tons de vert et pourpre, et qui habille l'élégante de la tête aux pieds, la protégeant contre les intempéries.

Conçu à la Maison Lydia, de Montréal, l'ensemble comportant la cape à fermeture-éclair et jambières, faisait partie de la collection de vêtements de pluie.

Les dessins spectaculaires pop-art et formes de zigzag mêlant les nuances de rouge, orange et bleue, auront pour effet de transformer la grisaille des jours en un radieux défilé de mode.

Autrefois les imperméables prenaient la couleur du temps sans aucune luminosité. Cette année, la Maison Lydia suggère une collection gaie et vivante dans un vaste choix de costumes, dont certains modèles en nylon matelassé ou en grosse toile.

Confectionnés en tissus imperméabilisés, ces vêtements sont caractérisés par des détails-mode. Le trench coat, d'ordinaire bleu marine ou beige, est offert dans une gamme de couleurs éclatantes, rose, jaune, orange ou turquoise. Les manteaux pour la plupart découvrent le genou et se portent avec de hautes bottes de couleurs assorties.

Il y a aussi les deux pièces robes et manteau, aux nuances savamment combinées, et qui sont taillés en tissu à l'épreuve de l'eau.

Les chapeaux complètent les ensembles, et ils sont également assortis comme teintes aux manteaux, costumes ou tailleurs-pantalons.

Pour le soir, Lydia propose notamment une cape en pure soie, vert émeraude, qui se noue sous le menton, et un autre modèle en velours rouge foncé à garniture dorée, dont l'ourlet descend à mi-jambe afin d'assurer une protection contre le mauvais temps tout en conservant un cachet d'élégance.

Comment polir enfin vos cuirs.

Les cuirs teints aniline s'identifient tellement à la mode actuelle dans la chaussure d'hommes — et dans le soulier tailleur de promenade, pour dames — qu'il est intéressnt de savoir comment on donne au cuir cette apparence de poli lustré.

Le cuir de qualité s'embellit à l'usage, mais comme toute bonne chose il faut en prendre soin. Un polissage fréquent avec un bon cirage crémeux recommandé pour le cuir, laissera en surface un fini protecteur qui lui conservera sa beauté et l'immunisera contre les taches d'humidité.

N'employez jamais de cire ou de poli pour enlever les saletés, mais nettoyez-les tout d'abord avec une éponge humide, et asséchez; une fois sèches, étendre sur vos chaussures une couche bien égale de cirage, et frottez avec un linge propre ou une brosse très douce. Quand vos chaussures sont humides, placez-les dans un endroit chaud et bien aéré, mais loin du feu, de la flamme et des tuyaux surchauffés. Le cuir humide souffre d'une très forte chaleur.

Santé et discorde conjugale

Les désaccords matrimoniaux ont une influence néfaste sur l'état psychique et somatique. Ils déclenchent tôt ou tard des maladies psychosomatiques. Nous passons une grande partie de notre temps à traiter des maladies secondaires à des difficultés conjugales. Tous les époux sont soumis à des insatisfactions. Certains échappent à la tension en apprenant à vivre avec leurs problèmes sans se tourmenter. D'autres se laissent plonger dans un état de stress sans pouvoir en sortir. Ceux-ci ne savent pas vivre. Ils dérangent leurs mécanismes physique et psychique. Ils s'acheminent fatalement dans la maladie.

La tension conjugale est vraiment un problème. Combien de femmes consultent pour exprimer leur angoisse et leur réaction dépressive. Elles s'adaptent mal à leur mari, elles ne viennent pas à bout de contrôler leurs enfants. Elles sont fatiguées des lavages, des repassages et du nettoyage de la maison. Dans bien des cas, elles ne savent pas comment aborder et partager leur travail, elles veulent tout faire dans la même journée (ce qui est humainement impossible). Mesdames, il y a six jours de travail dans une semaine. Le patron ne vous commande pas, vous êtes la maîtresse de maison. Pourquoi vous précipiter avec tant d'angoisse? Apprenez donc à travailler avec détente, vous vous sentirez beaucoup plus heureuses. Au lieu de subir votre existence avec tristesse, vous éprouverez un plaisir toujours nouveau à votre travail quotidien.

Combien de cas de côlite ulcéreuse, de migraine, de haute pression, de bronchite asthmatique, de laryngite, de rhinite, de cystite et de troubles gynécologiques sont en relation directe avec les difficultés matrimoniales! C'est triste de constater de telles choses, c'est cliniquement exact. Les tensions conjugales sont comme des acides qui brûlent l'estomac et l'intestin, qui irritent la vessie, qui congestionnent les organes génitaux, qui produisent l'inflammation des vaisseaux, etc. Si vous "faites de l'acide conjugal", nettoyez votre sang par une bonne psychothérapie, vous éviterez ainsi les troubles psychosomatiques graves.

Comme vous le savez, très peu de mariages sont exempts de troubles conjugaux. Il faut être capable de les prendre, de les absorber, sinon on tombe rapidement malade. Il n'y a rien de plus bête que de devenir malade à cause d'une difficulté conjugale. N'attendez pas de tomber épuisée avant de consulter. Qu'il s'agisse d'une maladie psychique, psychosomatique, plus ou moins organique ou purement organique, vous ne pouvez pas vous traiter vous-même. Pourquoi tant de discordes troublantes? Au moindre malaise entre vous deux, pensez donc immédiatement à votre santé psychique et physique. Ainsi vous vous assurerez la longévité.

Dr L. Gendron

Si vous recevez à un cocktail:

Les cocktails sont forts à la mode; on en donne avant un diner, avant un bal, pour souligner un anniversaire, le soir, l'après-midi. C'est une façon un peu dispendieuse de recevoir... mais qui plait tellement. Vous invitez les gens que vous désirez pour un cinq-à-sept ou un sept-à-neuf ou un huit-à-onze. Vous préparez un bon cocktail selon votre recette favorite ou celle de vos amis, vous vous procurez (ou vous les faites vous-mêmes) une grande quantité de hors-d'oeuvres, de canapés, etc... Vos invités arriveront un peu plus tard que l'heure fixée, et préparez-vous à ce qu'ils prolongent et souvent de beaucoup le moment du départ.

A l'heure du thé:

Une réception à l'heure du thé est probablement la forme d'hospitalité la plus répandue entre femmes. Elle s'adapte à tous les milieux et s'accommode de beaucoup de simplicité. On reçoit à un thé entre quatre et six heures et l'on se prépare à voir arriver la plupart des invités vers cinq heures. Le menu ne varie guère: du thé et du café à volonté, de petites tartines très minces, des sandwiches, des pains chauds, des gâteaux assortis. Dans les grandes réceptions on offre aussi des glaces, des amandes salées, des bonbons.

A diner:

On a souvent constaté qu'il était plus facile de préparer avec succès un diner de huit que de six convives. Il va s'en dire qu'on n'invite pas ensemble des personnes que l'on sait se détester. On s'efforce au contraire de réunir ceux qui ont assez d'intérêts en commun pour ne pas manquer de sujets de conversation. On s'assure que tout est bien en ordre: le linge de table, l'argenterie, la verrerie, le service de porcelaine, etc...

Avant de passer à la salle à manger, on offre l'apéritif au salon: sherry, cocktail, etc. Quel que soit le menu présenté, l'hôtesse s'arragera pour que les aliments chauds soient servis très chauds, les aliments froids bien refroidis. Des fleurs orneront le centre de la table.

Les invités sont placés à la table en tenant compte de leur situation sociale, des raisons que pourraient avoir certains d'entre eux pour désirer d'être placés à proximité de certains autres, enfin de toutes les nuances mondaines qu'on n'a pas le droit d'ignorer quand on reçoit.

T. Dallaire

Gueuleton d'hiver



Aux skieurs et aux patineurs affamés par le grand air, les économistes ménagères de la Section des consommateurs du Ministère de l'Agriculture du Canada suggèrent un copieux repas en un seul mets: boeuf, haricots verts, tomates et maïs en conserve, couronnés d'une pâte dorée à la farine de maïs. Notre "Gueuleton d'hiver" disparaîtra vite...

Gueuleton d'hiver

- 2 c. à table de beurre ou d'huile
- ½ tasse d'oignon haché
- ¾ tasse de piment vert en dés
- 1 gousse d'ail écrasée
- 1 livre de boeuf haché
- 1 c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poivre
- ¼ c. à thé d'origan
- 1 c. à table de poudre chili
- 1 boite (19 onces) de tomates
- 1 boite (5½ onces) de pâte de tomates
- 1 boite (12 onces) de maïs en grain
- 1 boite (19 onces) de haricots verts, coupés

Pâte

- ½ tasse de farine tout usage tamisée
- 1 c. à thé de sel
- 1 c. à thé de poudre à pâte
- ½ c. à thé de soda à pâte
- ¾ tasse de semoule de maïs
- ⅔ tasse de lait sur
- 1 oeuf battu
- ¼ tasse de beurre fondu

Sauter au beurre oignon, piment et ail, environ 5 minutes. Y brunir le boeuf, puis ajouter assaisonnements, tomates et pâte de tomates. Mijoter à couvert environ 1 heure. Ajouter maïs et haricots, puis verser dans un plat à four de 10 tasses. Mêler ingrédients secs de la pâte. Mêler les liquides, ajouter aux ingrédients secs, mêler juste pour humecter. Déposer par cuillerées sur la viande et cuire à 400°F jusqu'à ce que le dessus soit doré (environ 30 minutes). 8 portions.

Courrier de Louise

Q. — Vous me trouverez peut-être scrupuleuse, mais je voudrais votre franche opinion. J'ai une amie d'enfance que je n'avais pas vue depuis plusieurs années ayant habité une ville éloignée. Nous sommes revenus ici avec notre famille depuis quelques mois et je me faisais une joie de reprendre des relations amicales avec mon ancienne compagne. Nous nous sommes revues quelquefois et maintenant je désirerais rompre nos relations pour la raison suivante: nous sommes allées faire des emplettes ensemble et je me suis rendu compte que cette femme volait de menus objets lorsqu'elle frôlait les comptoirs, et parfois les choses qu'elle prenait étaient d'une valeur assez considérable. Je lui ai dit ce que je pensais de telles actions et elle m'a répondu que ce n'était rien et que les magasins étaient plus riches qu'elle. Il me semble que cette façon d'agir est un vol, même si les autres sont riches. Je ne veux certainement plus aller dans les magasins avec cette personne. A part ce très vilain défaut, elle est aimable et distinguée. Que faire? Merci. — **Inquiète**

R. — Qu'on prenne le bien de n'importe quel "autrui", qu'il en ait besoin ou non, on se rend coupable de vol. Votre amie est peut-être kleptomane. Si tel est le cas, il faudrait qu'elle se fasse traiter par un psychiatre et au plus tôt, c'est-à-dire avant qu'on ne la prenne sur le fait et que la cour s'en mêle. Si vous connaissez bien son mari, il me semble que ce serait lui rendre service que de l'avertir de la conduite de sa femme, s'il n'est pas au courant. Il pourrait voir son nom dans les journaux s'il arrivait un malheur et cela ne fait jamais de bien à une carrière quelle qu'elle soit. Tant que votre amie agira de la sorte, ne sortez pas avec elle, et donnez-lui vos raisons. Si vous perdez son amitié et bien tant pis. Si elle souffre vraiment de kleptomanie et qu'elle se fait traiter et redevient normal, elle sera sans doute la première à vouloir reprendre ses relations avec vous. Si elle est tout bonnement voleuse et ne tient pas à devenir honnête, vous ne pouvez pas continuer à la voir.

☆ ☆ ☆

Q. — Pourquoi les clients s'en prennent-ils aux commis de magasin quand la marchandise est défectueuse? Ils ne font que la vendre, ils ne la fabriquent pas! Ce qu'ils en attrapent les pauvres commis. L'autre jour, dans un grand magasin, j'ai entendu un homme qui injuriait sans bon sens un vendeur de radios. Celui-ci avait beau essayer de lui dire que certains appareils sont défectueux, mais qu'on les remplace tant que la garantie n'est pas terminée, il ne voulait rien entendre. Le gérant de section a dû l'amener dans un bureau privé pour éviter un scandale, car une foule de badauds commençait à se former. Qu'auriez-vous fait à la place du client et du commis?

Badaude

R. — Vous avez raison, les commis souffrent souvent mille tourments alors qu'ils sont complètement innocents. Quand ils sont attaqués, ou presque, par des clients irrités, ils devraient, s'ils en ont la chance, et qu'ils travaillent dans un grand magasin, prier ces derniers de se rendre au bureau des réclamations, où des préposés spécialisés se chargeront de leurs cas. Quant au client, s'il veut être bien servi, il portera plainte immédiatement à ce même bureau, et là encore il devra réaliser que la marchandise n'est pas fabriquée sur les lieux et que si la maison règle immédiatement son cas, comme cela se fait généralement dans les magasins de bonne renommée si la réclamation est légitime (et parfois même lorsqu'elle ne l'est pas), il devra se plaindre à son tour auprès du fabricant. Quand on se montre poli mais ferme, on obtient généralement un service courtois et efficace. En affaires comme partout ailleurs "on n'attire pas les mouches avec du vinaigre".

☆ ☆ ☆

Q. — Savez-vous quelle scolarité on doit posséder pour devenir inspecteur de police? Je suis grand et costaud. J'ai aussi terminé complètement ma onzième année. Il me semble que le travail de policier me plairait beaucoup. J'ai dix-neuf ans. Pouvez-vous me renseigner sur les qualifications nécessaires? Merci — **Flatfoot**

R. — Il me semble avoir lu assez récemment qu'une onzième année suffisait pour être admis au service policier, si on remplissait les autres nombreuses conditions. A votre place, je me rendrais au bureau du personnel de la police de votre ville, ou j'écrirais pour demander toutes les informations nécessaires. Quand vous les aurez obtenus et rempli la formule requise, si on vous juge acceptable, on vous conviera pour une interview. La carrière de policier est très belle et, après le cours que vous devrez suivre comme cadet, vous en suivrez bien d'autres si vous désirez obtenir des promotions. Ne vous découragez pas, mais rappelez-vous la chanson, M. le futur inspecteur, "Avant d'être capitaine il faut être matelot".

LOUISE

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 4

Un trajet au petit trot l'amena, rouge et essoufflée, à l'étude, où les méfaits de la tempête s'inscrivaient sur les visages: clercs moroses, dactylos taciturnes et apathiques, laconisme général qui contrastait avec l'aspect habituel de volière qu'offrait le bureau quand le patron n'était pas là. L'arrivée de ce dernier, une heure plus tard, provoqua une nouvelle bourrasque. Le cheveu en bataille, l'air mauvais, peut-être redevable de son apparente malignité à un foie récalcitrant, maître Revel s'en était pris à tous et à toutes. Par un fait exprès, les bêtises s'étaient, il faut le reconnaître, accumulées depuis le début de la matinée. Un clerc pataugeait encore, contre toute prévision, dans la rédaction d'un acte de vente que les parties devaient signer à l'étude en fin de matinée. Une dactylo truffait ses lettres de fautes de frappe et d'erreurs orthographiques, au point que l'on ne savait plus très bien où se terminaient les fautes mécaniques et où commençaient les fantaisies grammaticales. Marie-Hélène était, elle aussi, fautive: elle avait égaré une pièce importante d'un dossier, ce qui ne passa pas inaperçu du patron, et un temps interminable lui fut nécessaire pour récupérer le malicieux papier tapi entre deux chemises. Après avoir secoué son monde, Me Revel disparut dans son antre, laissant derrière lui dos courbés et nuques repentantes. En quelques minutes, le personnel avait acquis la conviction d'être le plus mauvais "outil", le plus inepte qui se pût trouver dans une étude notariale sur la boule terrestre. Et cette constatation, si elle réveilla chez tous l'ardeur au travail, n'en laissa pas moins subsister une tristesse diffuse, emplie chez certains d'une part d'humilité. La matinée s'écoula avec lenteur, et ces heures qui n'en finissaient pas rappelèrent à Marie-Hélène ses débuts dans ce même bureau, six mois auparavant. La prise de contact avec le travail avait été pénible. L'oiseau était en cage, et quelle cage! triste, obscure, prenant jour sur une cour étroite dont le seul agrément était un tilleul — au moins centenaire à en juger par son tour de taille — qui s'obstinait à vivre là, en solitaire, les racines sous un béton fendillé et le haut de sa ramure atteignant un toit infléchi par endroits comme la calotte d'un vieux chapeau. Les premiers temps, Marie-Hélène avait craint de ne pouvoir supporter une vie aussi monotone. Il lui prenait alors des envies de fuir, de s'évader vers le soleil, quitte à trouver un peu plus tard, quand la crise serait passée, une autre situation. L'accoutumance aidant, elle s'était adaptée, s'intéressait à son travail et passait ses journées entre les joies des fiancés bâtissant leur avenir avec un contrat de mariage et les tristesses amères d'un vieillard pressé par des nièces de coucher sur papier timbré ses dernières volontés.

A midi, elle abandonna avec plaisir papiers et dossiers. Sur le trottoir, elle respira à pleins poumons un air frais, léger, qu'agitaient par moments de faibles remous, rappels de la tourmente nocturne. Chemin faisant, elle fit quelques emplettes pour son déjeuner, qui serait aujourd'hui d'une frugalité s'accordant tout à fait avec son vague-à-l'âme; jambon, frites sous cellophane, pain complet et yaourt la dispenseraient d'une longue préparation culinaire. Depuis le départ de son père, sa paresse pour cuisiner des petits plats soignés augmentait de jour en jour. Heureusement, trois fois par semaine, sa tante Gatto l'invitait à diner: ces jours-là, son appétit déchainé l'incitait à reprendre deux fois de chaque plat; son estomac, d'une rare complaisance, s'accommodait parfaitement jusqu'à présent de cette alternance de frugalité et de pléthore. La jeune fille marchait à vive allure, talonnée par le souci du courrier. Son beau-père, dans une lettre récente, avait parlé d'une fatigue du coeur qui obligerait peut-être le médecin à suspendre le traitement des rhumatismes; à travers les dernières lignes du malade, on sentait la lassitude du malheureux qui se bat en vain pour récupérer la santé et que guette le découragement. S'il arrivait quelque chose à son père! Comme elle serait seule alors! Il ne lui resterait plus que les Gatto.

Elle arriva enfin chez elle. Poussé d'une main nerveuse, le portail tourna sur ses gonds avec une plainte éraillée. Marie-Hélène ouvrit la boite aux lettres pour y prendre son courrier, puis, sans même prendre le temps d'ôter son manteau, alla s'asseoir au salon pour lire sa correspondance. Deux prospectus s'offrirent les premiers à sa vue: l'un vantait des bas solides, pratiquement indémaillables. Sur le chapitre des bas, l'expérience rendait la jeune fille circonspecte; tout en lançant le papier publicitaire dans la corbeille à papier, elle jeta un regard inquiet sur sa jambe gauche: hélas! l'échelle commencée le matin avait fait son chemin et se perdait maintenant sous la jupe! Deuxième attaque publicitaire: un poste de télévision à un prix défiant toute concurrence... pour le premier versement tout au moins, car, avec l'aide d'une forte loupe ou de bons yeux comme ceux de la lectrice, on apprenait qu'après la livraison s'échelonneraient un certain nombre — chiffre minuscule perdu dans un dédale d'explications alambiquées — de traites de cinquante francs l'une. Venait ensuite la facture du plombier qui avait réparé, deux jours auparavant, la tuyauterie de la salle de bains avec autant de verbosité que de nonchalance dans le travail; conséquence: sur la note, un nombre impressionnant d'heures de présence sur les lieux... S'attaquant ensuite aux lettres, Marie-Hélène ouvrit d'abord celle de M. Dausse, dont elle avait reconnu l'écriture. Les nouvelles étaient meilleures que la semaine dernière; le coeur étant soutenu par des toni-cardiaques, on avait repris le traitement, dont l'effet commençait à se faire sentir; le moral était meilleur et le malade racontait gaiement les incidents de sa vie quotidienne.

Une deuxième lettre gisait sur la table comme un papier n'ayant pas plus d'importance que les mirifiques promesses publicitaires. L'esprit détendu par les bonnes nouvelles reçues du Midi, la jeune fille prit l'enveloppe, l'examina avec curiosité: elle venait du département de l'Isère et portait l'en-tête de Me Poncin, notaire à Chambourières. Marie-Hélène sortit la lettre de l'enveloppe et commença à lire. En termes brefs, l'officier ministériel priait Mlle Marie-Hélène Vellac de bien vouloir se trouver en son étude le 5 octobre, à dix heures, pour assister à la lecture du testament de M. Robert Vellac, décédé à Chambourières le 16 septembre. Marie-Hélène fit un calcul rapide: on était déjà le 30 septembre, elle n'avait donc que cinq jours pour réfléchir avant de déférer ou non à la convocation. Eberluée, ahurie, elle prit la lettre, la relut avec attention, jusqu'à l'apprendre par coeur, comme si le billet laconique pouvait révéler entre ses lignes la teneur du testament. Rassemblant les bribes de souvenirs qui lui venaient de sa mère, elle parvint à établir le lien entre le testament et elle-même, et à reconstituer l'histoire du défunt, au moins dans ses grandes lignes. Ce monsieur, son grand-oncle en fait, n'avait qu'un fils: Guy... Gontran... ou Gilbert... Elle ne se souvenait plus exactement du prénom, sauf qu'il commençait par un G. Ce fils étant décédé, Robert Vellac avait songé à faire de Paul Vellac, père de Marie-Hélène, son seul héritier, mais celui-ci mourut. Alors, le vieillard — un original — avait dénié à sa nièce par alliance le droit de se remarier, estimant que, quand on portait le nom de Vellac, on se devait de le porter toute sa vie. N'étant pas de cet avis, la jeune veuve avait passé outre et épousé M. Dausse. L'oncle lui ferma sa porte, englobant dans sa réprobation jusqu'à la fille de son neveu Paul. Et ce terrible parent, presque oublié, se rappelait aujourd'hui à Marie-Hélène par ce papier officiel. Fallait-il aller là-bas? Que lui voulait-on? Se pouvait-il que le vieillard, enfin désarmé par l'approche de la mort, se soit souvenu de sa petite-nièce? Les hommes les plus rudes n'ont-ils pas leur coin de bonté? Si Marie-Hélène héritait une somme d'argent, elle en serait heureuse. Elle pourrait alors gâter son malade et l'inciter, le cas échéant, à essayer de nouveaux traitements sans avoir à se soucier de la dépense. Ensuite, elle mettrait de l'argent de côté pour son avenir, après en avoir distrait une petite partie pour s'offrir un séjour à la montagne, en hiver. Depuis longtemps, elle rêvait de faire du ski, de vivre quelques jours dans la

(à suivre)

COURS DES OEUFS
transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	39.3c
A—moyens	33.8c
A—petits	26.7c

VOLAILLES
(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.18-.20
Poulets 4-5½ lb	.17-
Poulets 5½-6¾ lb	.18-
Poulets, plus de 6¾ lb	.19-.21
Poules	
Moins de 4½ lb	.04-.05
4½-5¾ lb	.04-.05
Plus de 5¾ lb	.10-.11

DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière
248, avenue de la Cathédrale

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Librairie Lumen
321, avenue de la Cathédrale

McCullough Drug
angle Marion et Taché

Park Florists
412, rue Taché

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Provencher Sundries
182, avenue Provencher

Drake Pharmacy
Drake et Elizabeth

Metro Drugs
Marion et Braemar

Ideal Confectionery,
406, Traverse, St-Boniface

PRIX: 10c le numéro.

Les ententes France-Québec et France-Acadie se précisent

(Suite de la première page)

• **Presse:** La question de faciliter la diffusion des périodiques français au Québec et québécois en France est une de celles qui retiennent au premier chef l'attention du ministre.

• **Jeunesse:** L'accord sur la création d'un Office franco-québécois de la jeunesse est acquis. Il sera conclu incessament. M. Tremblay s'est préoccupé des problèmes (loisirs culturels) qui sont de son ressort en attendant la prochaine création d'un ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs du Québec.

Aide aux Acadiens

Pour leur part, les Acadiens ont reçu du général de Gaulle la promesse d'assistance culturelle, économique et technique.

On annonce, en particulier, qu'un centre culturel français à Moncton serait ouvert à toute la population de la ville et comprendrait des salles de lecture, une salle de concert, un théâtre et un lieu de réunion. Il est possible que la France inaugure un autre centre du même genre à Bathurst.

De plus, les Acadiens auront à Paris leur Maison acadienne où résidera un représentant permanent. C'est la France qui fera don de l'édifice aux Acadiens.

Au sujet de L'Evangéline, bien que la France n'ait encore rien confirmé officiellement, un délégué a mentionné une somme de $40,000.

La France étudierait la possibilité de construire au Nouveau-Brunswick un centre d'achats où se distribueraient des produits français, y compris des livres et des disques.

Réactions au Nouveau-Brunswick

Cette visite des délégués acadiens en France n'a pas été bien reçue partout au Nouveau-Brunswick.

Le maire Leonard C. Jones de Moncton a déclaré que "ce voyage est survenu à un moment inopportun et il peut constituer un précédent malheureux qui aura comme conséquence de semer le trouble au sein d'une communauté partageant un bonheur familial..."

"Dans toute association, a-t-il ajouté, dans tout mariage, la tierce personne, le troisième homme peut créer une grande dissension et être parfois la cause préparant le terrain à la séparation ou même au divorce. Lorsque cela se produit, les explications et la réconciliation deviennent très difficiles."

D'autre part, autre signe de l'existence d'une réaction d'hostilité parmi la population anglophone du Nouveau-Brunswick, de nombreux appels de menaces et d'injures ont été reçus à la résidence des quatre Acadiens durant leur séjour en Europe.

Le maire de Moncton affirme de son côté qu'il a reçu de nombreux appels téléphoniques, tant de citoyens anglophones que francophones, protestant contre la visite des Acadiens en France.

Certes, le concensus au sein de la communauté acadienne n'est pas complet en ce qui concerne l'initiative que quatre de leurs leaders viennent de prendre vis-à-vis la France. Les observateurs ont noté une réticence parmi les Acadiens de 50 ans et plus.

Selon un des délégués, ces Acadiens sont plus craintifs pour plusieurs raisons. D'abord, ils sont moins instruits que les générations qui les suivent. De plus, leurs emplois dépendent des Anglophones. Plusieurs travaillent pour le CN où aucun francophone n'occupe de postes supérieurs.

Du côté des journaux anglophones, la réaction a été plutôt modérée jusqu'ici.

On note que les journaux anglophones publient en grand nombre des lettres aux lecteurs invariablement hostiles à la visite des Acadiens en France.

Le Manitoba devant un défi

Le Manitoba possède le potentiel et les occasions pour continuer de progresser, mais avant 1970 il faut qu'il relève le défi, s'il veut atteindre son but.

Ces observations furent faites par d'éminents économistes et industriels canadiens et américains dans cinq discours bien au point prononcés lors de la Conférence au sommet d'hommes d'affaires tenue à Winnipeg le 16 janvier.

Dans le domaine de l'agriculture, M. Ralph Hedlin, de la firme des consultants-économistes Hedlin, Menzies and Associates Limited, a affirmé que si le Manitoba veut obtenir le plus de rendement possible de ses ressources agricoles, il faut que cela soit fait comme partie intégrale de l'industrie de l'alimentation toute entière. "Si on doit en profiter — et ceci est autant de l'intérêt du fermier que du salarié, il faut cesser de considérer la production de marchandise à la ferme comme quelque chose qui n'a rien à voir avec une solide planification pour une économie provinciale saine.

"Le Manitoba doit initier. Les industries qui ne font pas d'innovations végètent et deviennent stagnantes". C'est ce qu'a dit M. Michael Machaelis, de Washington, D.C., directeur de Arthur D. Little Inc., compagnie de consultants en direction. Il s'est dit convaincu que le Manitoba peut atteindre le progrès économique qu'il désire s'il utilise d'une manière créative toutes les forces des sciences et des humanités qui sont à sa disposition.

Société St-Jean-Baptiste
Winnipeg

Le dimanche 21 janvier, les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg se réunissaient en assemblée régulière.

A l'ordre du jour, il y avait élection des officiers pour 1968. Furent élus: président, J. Gagnon; vice-président, M. Deschênes; secrétaire, J. Gauthier; trésorier, R. Gauthier; conseillers, L. Gareau, O. Gagnon et S. Millen.

Des écoles publiques françaises en Ontario dès septembre prochain

(Suite de la première page)

Collegiate Institute Board d'Ottawa (CIB) entendait ouvrir à tous les jeunes, sans distinction d'origine ethnique ou de religion, les écoles publiques françaises qui seront établies dans la capitale fédérale. Ces écoles seront pourvues d'enseignants parfaitement compétents en français.

Selon M. Harry Pullen, surintendant des écoles du CIB, seulement les élèves qui ont suivi leur cours primaire en français pourront s'inscrire à la première de ces écoles.

Il a aussi souligné que la religion des postulants ne serait pas considérée dans le choix des enseignants pour ces écoles.

Le personnel ne sera choisi qu'en fonction de sa compétence pédagogique et linguistique, a-t-il déclaré.

Rappelant l'importance accordée au projet tant par le CIB que par le ministère de l'Education de la province, M. Pullen a déclaré que le CIB "faisait l'impossible pour faire de ce rêve une réalité dans le plus bref délai."

Le CIB entend entreprendre des pourparlers avec les représentants des écoles secondaires françaises privées afin d'étudier les divers aspects de l'achat possible de certains de ces établissements.

Le CIB n'achèterait que les écoles dont le terrain permettra la construction d'additions, à la condition qu'elles soient assez modernes pour recevoir ces additions, ou aptes à être facilement modifiées à cette fin.

Entre-temps, des représentants du comité d'Ottawa de l'Association des écoles secondaires privées franco-ontariennes devaient se réunir pour décider des conditions générales à établir en vue de l'intégration de leurs écoles privées au système d'écoles secondaires publiques françaises.

Congrès annuel de l'Association d'Horticulture

C'est à Dauphin qu'aura lieu, les 7, 8 et 9 février, le congrès annuel de l'Association d'Horticulture du Manitoba. Les séances se tiendront dans la salle des Ukrainiens catholiques. M. P. J. Moran, directeur du Wascana Centre Authority, de Regina, sera l'orateur principal. Le titre de son discours sera "A Plan for Tomorrow". Il parlera au cours du banquet du jeudi soir.

Le mercredi, M. R. J. Walker, naturaliste au parc national Riding Mountain, donnera une conférence sur "Our National Parks, Today and Tomorrow".

M. P. J. Peters, horticulteur au département d'Agriculture du Manitoba, traitera du sujet "The Great Live One".

On peut se procurer des programmes en écrivant à la division d'horticulture, Département d'Agriculture, 702, édifice Norquay, Winnipeg 1.

Aviseur aux Nations unies rentré à Winnipeg

M. John R. Troniak, de Winnipeg, aviseur aux Nations unies, est rentré chez lui après quatre ans de service en Afrique du Nord. M. Troniak est aussi allé en mission pour l'organisation mondiale au Maroc, à Haïti et aux Antilles. Son champ d'action est l'organisation nationale compréhensive administrative, économique et technique de projets de développement et des services sociaux. Il voyait aussi à l'entraînement du personnel.

M. Troniak donna partout des cours en français de méthodologie en services sociaux et fut récemment décoré et reçut le titre de Chevalier de l'Ordre de la République de Tunisie du président Bourguiba pour les services qu'il rendit à ce pays.

Suite au travail de recherche fait par M. Troniak, les Nations unies publieront un rapport très complet pour le gouvernement de Tunisie.

Au Collège... ça va?

Eh oui, et considérablement mieux que chez Madame la Marquise. Celui qui nous déclare moribonds n'a pas arpenté nos corridors depuis quelque lurette. — Et le silence alors? — Va-t-on maintenant reprocher à des étudiants de garder le silence! Le silence dans les échos du grand public . . . et alors concédons que nous avons observé une discrétion excessive. Ce séparatisme des générations ou des milieux, nous déclinons humblement le titre d'en avoir été l'initiateur.

Une certaine parabole dit: "Là où il y a un Canadien français, on voit de la soupe aux pois, là où il y en a deux on voit une fête, là où il y en a trois on voit une élection." Prenez donc notre mesure pour aujourd'hui par les anecdotes suivantes.

Elections

Il y en aura à la fin de février pour élire l'exécutif de l' "A.U.", ou Association des Universitaires du Collège. L' "A.U.", c'est à la fois un petit parlement, un fonctionarisme, un carrefour d'opinions et surtout un réservoir de gens dévoués. C'est le coeur, le cerveau des activités étudiantes.

L'exécutif actuel, imitant la plupart des régimes politiques, a opéré un changement ministériel dernièrement. Mlle Louise Lafond a accédé au poste de la vice-présidence extérieure et Mlle Suzanne Girouard à la vice-présidence intérieure. L'anti-féminisme a la vie dure ici!

La classe de Philo I s'apprête à mettre sur pied un conseil de classe qui sera choisi cette semaine. Le titre de Finissants, qui a semblé longtemps si lointain, commence à intriguer ceux qui le seront l'an prochain.

Sports

Le CSBI de cette année a eu quelque difficulté à conserver l'ancienne réputation du Collège dans la ligue de hockey inter-facultés de l'Université. Mais la détermination soutenue maintient l'espoir que le sort de Boston se répètera. La partie de lundi dernier contre la faculté de Génie s'est terminée 1 à 0 en faveur de cette dernière. Dans les parties hors ligue, le CSBI s'est montré moins timide autour des buts, l'emportant dans sa dernière partie par le compte de 11 à 3 contre Aubigny.

Les ligues intérieures de hockey bourdonnent à l'accoutumée, du ballon-volant mixte sera en vedette bientôt, l'équipe juvénile de ballon-panier maintient le nom du Collège à l'extérieur; huit équipes consacrent la matinée du jeudi à la coqueluche hivernale du "Curling". Eh oui! Ce n'est pas tout à fait "La Manicouagan" dans notre monde du sport.

Cette semaine . . .

Les Quarante-Heures d'adoration débutèrent par une messe concélébrée par Mgr le Recteur, assisté de six concélébrants. Elles se terminent ce matin par la messe du Père Comeault, Trappiste, ancien élève récemment ordonné.

M. Léo Forest, directeur du service de bien-être de St-Boniface, donna, mercredi soir, une conférence organisée par le Service d'orientation.

Le Comité des débats a pris de l'élan ces derniers temps. Le débat-midi de cette semaine portait sur l'avortement. Le professeur de morale étant du panel, la session fut intéressante.

Et on fêtera . . .

Le Grand Festival s'en vient. On y prépare une fête inoubliable. De la tobaggan, du skidoo, du hockey (La Broquerie faisant face à CSBI), une boite à chansons, une danse, voilà une partie des activités de la grande fête d'hiver. Mais cette année, le Festival vous réserve une grande surprise, une chose inusitée au Collège. Qu'est-ce? Venez la voir les 17 et 18 février prochains. Bienvenue à tous, parents, amis, anciens, connaissances, inconnus et autres . . . même vous, Pic de la Mirandole, qui saviez tout!

Les études?

Les examens sémestriels commencent dans dix jours. Ça suffit, actuellement du moins, pour garantir le sérieux, rendre la bibliothèque populaire, et . . . me faire taire!

Marcel

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS